

Histoire du corps

Danièle Alexandre-Bidon
Sabine Arnaud
Simone Bateman
Georges Carantino
Grégoire Chamayou
Sophie Delaporte
Aude Fauvel
Marion Fontaine
Mary K. Gayne
Marie-Angèle Hermitte
Guillaume Lachenal
Catherine Lanoë
Bruno Laurioux
Rafael Mandressi
Jean-Clément Martin
Marie Ménoret
Philippe Meyzie
Adrien Minard
Anne Montenach
Laurence Moulinier-Brogi
Marilyn Nicoud
Jean-Luc Pinol
Michel Porret
Christelle Rabier
Pauline Schmitt-Pantel
Anne-Marie Sohn

Comptes rendus

Monica H. Green

Making women's medicine masculine: The rise of male authority in pre-modern gynaecology
Oxford, Oxford University Press, 2008,
xx-410 p.

Les historiens de la médecine connaissent de longue date l'œuvre de Monica Green, à qui l'on doit en particulier d'avoir patiemment démonté et expliqué l'histoire fort complexe de l'ensemble de textes ayant circulé dans l'Occident latin sous le nom de « Trotula »¹. Cet assemblage qui vit le jour à Salerne comprenait à l'origine une *Practica secundum Trotam*, un traité *De egritudinum curatione* et un *De curis mulierum*, et fut baptisé *Summa que dicitur Trotula*, ce dernier mot signifiant « petite Trota ».

L'ensemble fut par la suite révisé, voire combiné avec d'autres œuvres pour créer des recueils de médecine, avant de se fixer en une forme « standardisée ». Mais au fur et à mesure des siècles, des copies et des compilations, scribes et lecteurs se mirent à confondre le nom de l'œuvre et celui de son auteur. En outre, des générations de philologues voulurent voir dans « Trotula » l'abréviation d'un nom masculin « Trottus », désignant un ou plusieurs personnages. Non seulement M. Green a réfuté la thèse selon laquelle l'œuvre aurait été écrite par et pour des hommes, mais elle a également porté le coup de grâce à « Trotula de Salerne », qui n'a jamais existé. Trocta en revanche exista bel et bien ; mais, alors que sa *Practica* devait demeurer pratiquement inconnue, le recueil qu'on lui attribuait à tort jouit d'une ample diffusion, en latin comme en langue vulgaire.

Une des compilations issue du *Trotula*, appelée *De passionibus mulierum*, fut le canon de la gynécologie en Europe jusqu'au XVI^e siècle,

et c'est tout naturellement que M. Green offre ici au lecteur le résultat de plus de douze années de recherches sur la médecine pour les femmes entre XII^e siècle et époque moderne, qui ont constitué le cadre général dans lequel s'inscrivait sa quête du *Trotula*.

Le titre choisi souligne un paradoxe, et montre qu'elle entend s'attaquer à l'idée reçue selon laquelle, avant le XVIII^e siècle, les hommes n'auraient pas été impliqués par le soin du corps féminin en Europe : les femmes se seraient soignées entre elles, transmettant à la génération suivante leurs compétences en matière de gynécologie et d'obstétrique et gardant jalousement certains secrets au détriment des hommes, jusqu'à ce que ces derniers viennent supplanter les sages-femmes dans le monopole sur les naissances au XVIII^e siècle. Or, selon M. Green, les femmes ne dominaient dans ce domaine que pour la routine des naissances sans problème : à ses yeux, on a surestimé l'importance de l'obstétrique et minoré le fait que bien avant l'époque moderne, des praticiens de sexe masculin avaient été reconnus comme aussi compétents si ce n'est plus que leurs homologues féminines, ce qui ne manquait pas de poser des problèmes relatifs à la pudeur ou aux mœurs, un toucher médical pouvant être pris pour un attouchement sexuel. À Paris, en 1322, c'est à cette idée d'un domaine réservé aux femmes qu'en appelle Jacqueline Félicie de Almania, une empirique poursuivie par la faculté de médecine, dont le procès a fait couler beaucoup d'encre : pour justifier les soins qu'elle a prodigués à des patientes, empiétant de la sorte sur la « clientèle » de médecins parisiens, elle allègue qu'il vaut mieux qu'une femme expérimentée visite une malade plutôt qu'un homme, car « l'homme doit se tenir à l'écart des secrets des femmes » (p. 113-114). Et ce

n'est pas non plus le moindre paradoxe du *De sinthomatibus mulierum*, un des trois éléments du *Trotula*, que de se présenter ostensiblement comme un texte écrit pour éviter aux femmes de montrer leurs maux à des médecins masculins, alors que tout se passe comme s'il avait été écrit pour être utilisé par des hommes, évitant soigneusement le contact avec le corps féminin.

M. Green s'appuie sur un grand nombre de sources, principalement médicales, des écrits de Trocta de Salerne jusqu'aux traités et compilations publiés à la Renaissance, et justifie son choix méthodologique, de même qu'elle explique qu'il ne s'agit pas pour elle d'essayer de savoir si la médecine théorisée et pratiquée par les médiévaux était efficace ou non. Bien plus important à ses yeux est de montrer la part d'inégalité entre les sexes que contient cette histoire, même à Salerne. En parcourant donc à la fois l'histoire de la médecine et celle de la chirurgie, voire celle de l'art des apothicaires, tant dans la théorie que dans la pratique, son étude entend démontrer que les hommes ont acquis progressivement une autorité de plus en plus importante dans les domaines du diagnostic et de la prescription relatifs à certains problèmes spécifiques du corps féminin, principalement la gynécologie avec les questions d'infertilité, et même l'obstétrique – deux spécialités de nos jours fréquemment associées mais distinctes dans la pratique à la fin du Moyen Âge : si la gestion des naissances sans complications restait aux mains des femmes, les soins gynécologiques ainsi que certains aspects de l'urgence obstétrique étaient passés aux mains des hommes.

Le contact physique des praticiens de sexe masculin avec le corps féminin était certes limité par l'éthique ou les mœurs du temps. Mais les hommes furent en mesure d'asseoir leur autorité grandissante dans ces domaines comme dans d'autres branches de la médecine grâce à l'accès qu'ils avaient à la *literacy*, non seulement à la *latinitas* mais plus généralement aux connaissances livresques. Certes, des ouvrages en français, en flamand, en anglais ou en italien furent parfois expressément destinés aux femmes, et M. Green, dans son quatrième chapitre, s'interroge finement sur la question

des rapports entre « genre » du lecteur et écrits vernaculaires. À la fin du Moyen Âge, on voit apparaître des *Consilia* prenant en compte le sexe de leurs destinataires, de même que des traités nouveaux composés expressément et directement pour les femmes, dont le plus célèbre est celui que Michel Savonarole, au milieu du XV^e siècle, dédia aux habitants de Ferrare : « Mes dames, j'ai voulu faire comme un testament par lequel j'ai voulu, mes filles, vous léguer mon héritage, et puisque vous ne possédez pas la langue littéraire, il m'était nécessaire de l'écrire en langue vulgaire, sans égards à l'honneur et à la gloire. » Mais, selon M. Green, même ces traités apparemment « réservés » firent l'objet d'une appropriation à la fois par les praticiens qui traitaient les femmes et par des laïcs désireux d'en savoir plus sur les « secrets » de la génération.

Bien qu'elle se fût incontestablement accrue depuis le XII^e siècle, la *literacy* au féminin resta limitée, ce qui, combiné avec la croyance commune en l'infériorité intellectuelle des femmes et avec les normes sociales contraignant leur comportement public, contribua à poser des frontières relevant du genre (et non du sexe) face à la manière dont les femmes pouvaient interagir avec la culture médicale savante : l'illettrisme de la plupart des femmes, de même que l'absence d'organisation professionnelle empêchèrent durablement la formalisation et la diffusion du savoir issu de l'expertise féminine. Dans l'Europe du Moyen Âge comme à la Renaissance, compétence et autorité étaient donc disjointes en matière de gynécologie et d'obstétrique, et M. Green d'évoquer l'effacement de l'autorité médicale au féminin, tout en soulignant que, par un curieux retournement de situation, les femmes des XVI^e et XVII^e siècles (au moins celles des classes supérieures de la société) créèrent un nouveau type d'autorité médicale féminine dans la sphère domestique grâce à un genre propre, celui de la collection de recettes.

Les femmes se seraient ainsi vues peu à peu exclure de la production des connaissances concernant leur propre corps, et ce jusqu'à nos jours, mais M. Green reconnaît aussi que Trocta et la figure d'auteur nommée « Trotula » apparaissent comme des exceptions sinon des

anomalies : les femmes n'eurent jamais le monopole de la production du savoir sur leur propre corps, et de très nombreux indices (iconographiques, textuels ou anecdotiques) montrent que les hommes ne furent jamais tenus complètement à l'écart des problèmes de santé au féminin, y compris à propos des organes de la reproduction.

Telle est, résumée à très gros traits, la thèse principale que M. Green démontre en six mouvements mêlant approche thématique et progression chronologique depuis le XII^e siècle jusqu'à l'aube de la gynécologie moderne : ce parcours subtil et virtuellement impossible à résumer faute d'être linéaire mène le lecteur, comme de juste, de Trota et la médecine des femmes à Salerne jusqu'à « La naissance masculine de la gynécologie », titre du dernier chapitre comportant un clin d'œil ironique au livre de Francis Bacon paru en 1603, *The masculine birth of time*. De fait, selon M. Green, la maturation de la gynécologie comme une discipline intellectuellement spécialisée peut être appelée ainsi non seulement parce que cela devint un champ dominé par les hommes, mais aussi, dans un sens plus baconien, comme une naissance qui eut lieu sans les femmes, et qui en un sens n'entendait pas les associer si ce n'est dans le rôle de sages-femmes subalternes. Mais une sous-culture médicale au féminin (par et pour des femmes) attestée dans la Salerne du XII^e siècle ne disparut pas complètement, même quand la législation se durcit à l'encontre des femmes. Le résultat n'est donc pas l'éviction de ces dernières en matière d'administration de la médecine, mais leur exclusion de la production d'une connaissance douée d'autorité dans un champ qui, fondamentalement, était le leur – selon un phénomène que l'on pourrait également constater à propos de la cosmétique.

Une conclusion copieuse rassemble les acquis de ce cheminement richement documenté et fourmillant de nuances et de notations, en revenant sur la question de l'héritage médiéval en matière de médecine par ou pour des femmes. Deux précieux appendices sont proposés à la réflexion, une liste des possesseurs du *Trotula*, latin et vernaculaire, au cours du Moyen Âge et de la Renaissance, en majorité masculins, et un inventaire des livres imprimés portant sur gynécologie et obstétrique entre 1474, année

de publication du *De propriis mulierum aegritudinibus* d'Antonio Guaineri, et 1600, date de parution du *De formato foetu* de Hieronymus Fabricius ab Aquapendente. Une bibliographie nourrie, un index des noms et un index des manuscrits cités achèvent de faire de ce remarquable ouvrage un très utile outil de travail, propre à convaincre même les plus rétifs aux problématiques des *gender studies* qui constituent à la fois l'arrière-plan méthodologique principal et le champ propre de M. Green dans le panorama de l'histoire de la médecine occidentale au Moyen Âge.

LAURENCE MOULINIER-BROGI

1 - Monica H. GREEN (éd.), *The Trotula: A medieval compendium of women's medicine*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 2001.

Marilyn Nicoud

Les régimes de santé au Moyen Âge.

Naissance et diffusion d'une écriture médicale (XIII^e-XV^e siècle)

Rome, École française de Rome, 2007,
2 vol., 1 112 p.

L'ouvrage, un fort volume, comporte cinq parties qui, en dépit du sujet, touchent à l'écriture médicale bien davantage qu'au corps humain. Le lecteur ne trouvera donc pas ici une histoire des pratiques diététiques, mais une histoire des textes, des auteurs, des lecteurs. L'auteur s'intéresse aussi aux copistes, aux traducteurs, aux typographes, qui tous contribuent à une réécriture des textes. Marilyn Nicoud entend en effet dépasser les limites d'une étude des formes discursives pour procéder à une histoire de la réception et des fonctions sociales du livre, fondée non seulement sur les traités eux-mêmes mais aussi sur les inventaires après décès édités – dont l'auteur avoue le caractère discontinu et hétéroclite. Une étude aussi approfondie des traités diététiques ne pouvait être réalisée avant que la littérature culinaire n'eût conquis sa place dans le champ des recherches historiques. Parce qu'en relation étroite avec le genre des livres de cuisine, ces traités, qui fleurissent dès la fin du XII^e siècle, ont longtemps été placés dans un « un hors-champ du

savoir scientifique », rappelle l'auteur. Les historiens des sciences ne s'y sont donc guère intéressés.

Plutôt que de détailler la part alimentaire des traités diététiques, l'auteur, pour redonner au genre ses lettres de noblesse et tenter d'en définir les frontières, a choisi une approche tout autre, celle de l'histoire culturelle. En étudiant avec une minutie extrême les conditions de l'écriture, les lieux et les milieux de production, l'impact et la mise en application de ce type de livre, M. Nicoud a replacé le genre diététique dans l'histoire intellectuelle et sociale. Elle a retenu pour son étude un corpus de cent trente traités. Il en existe d'autres, car variantes et copies abondent, ainsi que les traités anonymes, difficiles à détecter et parfois dotés d'un titre apocryphe. Pour chacun, l'auteur s'est astreint à étudier la structure de l'œuvre, les relations – ou leur absence, révélatrice d'un « collage » – entre ses diverses parties, les intertextualités, qui permettent de distinguer les œuvres originales des assemblages tardifs de textes composites. M. Nicoud cherche à établir si la littérature diététique correspond à un genre précis ou si l'on assiste plutôt à la coexistence de formes différentes laissant place à l'innovation et soumises à une modélisation progressive.

M. Nicoud établit ce faisant une typochronologie de l'écriture, qui va des brefs calendriers diététiques, des courts traités et des listes d'aliments, caractéristiques du haut Moyen Âge, aux traités spécialisés sur la nourriture des malades des XIII^e-XV^e siècles, amateurs de plus longs ouvrages. Le XIV^e siècle opte encore pour une grande variété de styles épistolaires, allant du conseil personnalisé au manuel, en passant par le dictionnaire d'aliments. La peste a fait disparaître de la scène médicale les traités diététiques qui ne reprennent vie que dans les années 1410-1420. Dès lors, ils se font plus nombreux ; plus souvent anonymes, ils sont désormais conçus dans une perspective généraliste : la femme et l'enfant y sont davantage pris en considération. De même, l'alimentation y joue un rôle grandissant.

Suivant une démarche de type archéologique, l'auteur a procédé à la typologie des régimes de santé. L'objectif était de déceler les évolutions de l'écriture et les variations dans

le choix des sujets. De manière astucieuse, M. Nicoud ne se contente pas de considérations codicologiques, mais fait appel à l'histoire de l'alimentation médiévale la plus récente ; c'est ainsi que les mentions de pâtes alimentaires, plus précisément de vermicelles, peuvent devenir un critère de datation, une piste riche de potentialités. Il est plus délicat en revanche, et l'auteur en convient, d'identifier l'origine des traités aux mentions de plats arabes qu'ils comportent : viennent-ils d'Espagne ou du Moyen-Orient ?

Mais c'est plutôt sur la question du public ciblé que choisit de se pencher l'auteur. Au nombre des lecteurs, des princes et quelques bourgeois ou artisans, des membres du clergé séculier, des établissements religieux et, surtout, des médecins et quelques chirurgiens. La péninsule italienne s'avère être le lieu privilégié de composition des traités diététiques. Tôt enseignée à l'université, la diététique appartient au champ de la médecine. Elle entend « garder le corps » des choses « non naturelles », les maladies. Les régimes de santé, adaptables à la nature et à la qualité de chacun, ont une intention didactique. La diététique avait donc vocation à déborder le milieu universitaire. Le souci d'un mélange judicieux de latin et de vocables d'origine vernaculaire, la volonté de s'exprimer directement en langue vulgaire – Aldebrandin de Sienna compose sa *Physica* en picard –, la simplicité du style épistolaire comme des énoncés démontrent un parti pris éducatif et une volonté de vulgarisation.

Ce n'est pas un des moindres apports de ce livre que d'ouvrir des pistes vers les réseaux sociaux qui ont diffusé les savoirs diététiques. Les types d'écriture, qui relèvent du procédé universitaire de la *questio*, et les dédicaces à des étudiants désargentés renvoient, au XIII^e siècle, aux milieux de l'enseignement de la médecine. Un certain nombre de copies sont d'ailleurs exécutées pour des médecins dont certains sont connus pour avoir été enseignants. Au fil des pages, on repère maintes allusions au milieu scolaire. Avec prudence, l'auteur ne les rassemble pas. Les écrits diététiques sont parfois reliés avec des traités de grammaire, des livres de bonnes mœurs, tous traités éducatifs, et parmi les détenteurs de ces volumes se trouvent des maîtres d'école et des chantes – qui avaient en charge les enfants des manécanteries.

Avoir dépisté de tels utilisateurs montre bien que, dès avant Rabelais, une réflexion est menée sur l'équilibre entre l'étude et l'éducation physique et sur la nécessité d'alterner activité intellectuelle et distraction. Ce type de proposition s'adressait aux milieux aristocratiques, qui constituent une autre clientèle pour les régimes de santé. De fait, il est des « régimes du prince » qui contiennent un traité de diététique. Les jeunes aristocrates sont particulièrement visés par cette littérature qui a pour objectif non seulement la préservation de leur santé mais aussi leur formation de futurs gouvernants. La surveillance de l'état sanitaire des populations relève en effet de la responsabilité du prince, garant de l'ordre public et de la santé des sujets. Que le genre ait rencontré un tel écho chez les puissants n'a rien pour étonner. Soucieux de leur santé, ils savent que corps politique et corps physique sont en perpétuelle résonance.

Pour être intensément analytiques, chacun des chapitres de cet ouvrage n'en comporte pas moins un condensé d'une page au plus qui résume admirablement le propos. Par ailleurs, en dépit d'une approche codicologique savante mais austère, le corps charnel transparait tout au long de cette somme, et son image s'impose dès la première page du livre qui commence *ex abrupto* sur une étonnante prescription médicale « pour faire maigrir les gros ». Si la diététique médiévale rejoint ainsi, par moments, les inquiétudes du XXI^e siècle – mincir et parvenir à une « belle et plaisant vieillesse » –, elle n'en diffère pas moins profondément puisque toute la pensée médicale était fondée sur la théorie des humeurs. La diète est donc mise en relation avec, dans l'ordre d'importance, l'air – les hommes baignent dans l'air comme les poissons dans l'eau –, l'alimentation, l'exercice – notion étendue, au Moyen Âge, à l'activité sexuelle (qui refroidit le corps et évacue les humeurs superflues) et aux bains –, le sommeil, l'inanition et les passions de l'âme. Le régime de santé dépend de la saison, du sexe, de l'âge, du travail – qui accentue les déséquilibres du corps – ou du mode de déplacement – il convient d'éviter les aliments liquides lors d'un voyage. La diététique intègre même une prise en compte de la psychologie du malade et fait montre d'une sensibilité organoleptique moderne, aussi

bien visuelle que gustative, qui, au XV^e siècle, la fait tendre vers l'hédonisme.

Si le choix d'une histoire des textes plutôt que des pratiques diététiques laisse le lecteur sur sa faim, à l'exception de quelques intéressants passages consacrés aux sauces et au fromage, celui-ci en réponse à un article de Bruno Laurioux, on trouve dans les notes infra-paginales maintes informations sur recettes et denrées dont l'historien de l'alimentation pourra faire son miel. Le lecteur qui aura le courage de lire les longues et innombrables notes en latin verra sa patience récompensée ; y résident en effet quantité d'informations sur les denrées alimentaires, qui, une fois rassemblées, permettent de se faire une claire idée des usages médicaux des céréales, du pain et des bouillies, des fruits, des rôles respectifs des viandes et du poisson dans la diététique médiévale, de la place des pâtes alimentaires en médecine, de celle des épices et du vin – lui-même un produit médical. Sans compter les nombreuses mentions d'olives, crustacés, escargots, champignons, gélatines... Le lecteur découvrira aussi l'influence sur la santé des différentes manières de dormir, les risques du jeûne, nocif et qui emplit l'estomac d'humeurs putrides. Après la somme de M. Nicoud, on ne pourra plus faire de l'histoire de l'alimentation en milieu aristocratique sans y intégrer, nécessairement, les principes de la diététique.

DANIÈLE ALEXANDRE-BIDON

Ian Mortimer

The dying and the doctors: The medical revolution in seventeenth-century England
Woodbridge, Royal Historical Society/
Boydell Press, 2009, 232 p.

The dying and the doctors précise dans son sous-titre la puissance de la thèse soutenue par l'auteur : la « médicalisation » de la société anglaise – au sens où « les individus ont cherché régulièrement des solutions médicales professionnelles aux maladies ou maux sérieux au détriment d'un secours spirituel » (p. 1) – s'est produite au cours du XVII^e siècle. I. Mortimer fonde cette thèse sur une documentation d'histoire sociale ténue, mais utilisée en série avec

virtuosité : les *probate accounts*, comptes réalisés par les exécuteurs testamentaires ou les administrateurs au cours de l'administration des biens d'une personne décédée, qui ont été conservés dans les archives des tribunaux ecclésiastiques. L'usage contrôlé de cette source le conduit à proposer une lecture convaincante des changements culturels dans le XVII^e siècle anglais : les hommes et les femmes au seuil de la mort, toutes catégories sociales confondues, ont changé d'attitude vis-à-vis de la médecine entre la fin des XVI^e et XVII^e siècles, en requérant et rémunérant massivement les services des praticiens médicaux.

En introduction, I. Mortimer indique les conditions de possibilité d'analyse des *probate accounts* en vue d'établir la proportion des usagers des services médicaux et son évolution. Établis au terme d'un processus judiciaire, certains de ces documents conservent des mentions, souvent sèches, de paiements médicaux. L'étude d'un très grand nombre de comptes grâce à leur indexation numérique – soit près de 18 000 issus des comtés d'East Kent, West Sussex, Berkshire et Wiltshire – lui a permis d'établir la part des consommateurs de médecine au seuil de la mort, la géographie de la consommation, la nature des biens et des services achetés.

Dans un premier chapitre, l'auteur étudie la médicalisation d'East Kent. Il s'est attaché à distinguer les catégories sociales selon leur sexe, leur statut social et leur richesse, celle-ci étant elle-même déterminée par le montant de leurs biens et leur capacité d'endettement, et à quantifier la part des consommateurs effectifs de services médicaux. Il établit ainsi qu'un tournant se produit vers 1630 pour les catégories les plus aisées, et pas plus tard que 1670 pour les plus pauvres, processus similaire chez les hommes et les femmes : aussi en un siècle passe-t-on de moins d'un cinquième à plus de la moitié de la population recourant aux services payants de praticiens.

I. Mortimer interroge également la distribution spatiale des services médicaux payants. Il établit ainsi une géographie polarisée par ce qu'il appelle des « foyers médicaux » : si Canterbury joue un rôle important par le nombre et les spécialités des praticiens, excédant largement le seuil des 3 milles anglais repéré par

I. Mortimer, il apparaît cependant que l'essentiel de la distribution se produit aux alentours des villes médicales. Les déplacements des clients et des praticiens dessinent, en effet, un véritable *hinterland*, proportionnel à la taille des villes. Selon ce modèle, c'est bien l'installation des praticiens dans des villes de moyenne importance qui a permis une meilleure couverture médicale : ce phénomène est particulièrement sensible après l'Interrègne. Cette évolution, établie pour l'East Kent, est comparable avec les résultats obtenus pour l'Angleterre du Sud, moins remarquables cependant.

Au chapitre suivant, I. Mortimer établit le type de praticiens impliqué dans ce commerce et la nature des services médicaux rémunérés. En croisant le nom des praticiens mentionnés dans les comptes, ainsi que les différentes listes recensant le personnel qualifié – maître ou « licencié » –, il fait valoir qu'il n'y a pas de stricte identité professionnelle. Bien que la licence ne puisse être accordée qu'à un *physician*, un (*barber-*)*surgeon* ou un *apothecary*, ce qui ne laisse pas de codifier la description, cette grille de lecture ne fut guère en usage. La lecture des variations recensées dans la titulature présente dans les comptes et dans la nature des services dispensés en fait foi. Dès lors, I. Mortimer met au jour que le nombre des praticiens reste globalement équivalent sur toute la période étudiée, même s'ils s'installent plus aisément en zone rurale. En conséquence de cette stabilité de l'offre, la révolution médicale trouve son origine dans des transformations profondes de la demande et de la nature des services requis. En discutant ces résultats, il invite à considérer les évolutions théoriques et pratiques de la médecine, qui abandonne l'astrologie, grande consommatrice de temps, au profit de « visites et conseils » plus brefs. Cela a été rendu possible, selon I. Mortimer, par le recours de plus en plus massif à la médication, en particulier chimique : les praticiens deviennent *de facto* les principaux distributeurs de médicaments, relayant dans les zones rurales et les bourgs un commerce resté l'apanage des apothicaires dans les *hinterlands* des villes de Canterbury, Dover, Maidstone et Ashford, dans un rayon de 6 milles anglais.

Dans son chapitre quatre, I. Mortimer précise les rythmes de la géographie commerciale :

vers 1600, on dispose, selon lui, d'un modèle polarisé par les villes, selon lequel la proximité d'un centre urbain est un facteur déterminant dans l'obtention de services médicaux de fin de vie ; après 1615 pour les plus riches clients, et 1635 pour les plus modestes, un autre modèle de distribution à partir des villes se met en place, ce qui se traduit par des déplacements de plus en plus fréquents des praticiens, ou des membres de la maisonnée pour requérir assistance. Une dernière transition a lieu vers 1670 vers un modèle de développement rural, où l'assistance médicale s'obtient plus aisément dans les campagnes les plus reculées. En lien avec ces dynamiques commerciales profondément modifiées, I. Mortimer note l'accroissement de praticiens disposant d'une forme de qualification professionnelle, et la marginalisation du clergé, qui s'accompagne du déclin d'une nomenclature professionnelle arrêtée : pour les patients, ces hommes et, dans une moindre proportion, ces femmes deviennent des « docteurs » et, en pratique, des médecins généralistes. Dans un dernier chapitre, I. Mortimer étudie les soins infirmiers et montre, là aussi, qu'ils deviennent de plus en plus professionnels, échappant en partie à l'activité familiale.

En conclusion, I. Mortimer revient sur la signification de ce qu'on peut bien appeler une révolution médicale : tout en soulignant que les facteurs à l'origine de cette rupture restent à définir – en rappelant le rôle de la médecine chimique –, il avance l'idée d'un changement de mentalité chez ces hommes et ces femmes qui privilégient le recours aux services de leurs prochains plutôt qu'au Créateur. D'autres causes, politiques, restent sans doute à explorer : il est à parier que la conjonction de dispositions monarchiques pour la réglementation des professions au XVI^e siècle, afin d'assurer une meilleure distribution des services médicaux à destination des pauvres et des armées dans un cadre hospitalier, n'y est pas étrangère.

Par cette thèse magistrale, I. Mortimer invite à réexaminer trente ans d'histoire sociale de la médecine. Le concept de médicalisation, assez lâchement utilisé par les historiens de la médecine de la décennie 1970, établissait un rapport de cause direct entre un équipement médical, mesuré en termes d'institutions hospitalières en particulier, et l'accessibilité

aux soins. Inexistante avant le tournant 1800, la médecine comme thérapie du plus grand nombre n'accède à ses lettres de noblesse qu'avec la médecine hospitalière (Erwing Ackernecht), qui réunit médecine d'élite et soins des masses. Cette chronologie épousait celle proposée par Michel Foucault dans sa *Naissance de la clinique* et invitait à lire dans le XVIII^e siècle les origines de la médecine moderne. Les travaux stimulants de Roy Porter et de Colin Jones n'ont fait que confirmer cette inflexion, en étudiant l'entrée de la médecine dans la *consumer society* au cours des Lumières. Des études plus récentes sur l'Italie en particulier ont permis d'investir, sous ce regard, le siècle précédent. En établissant que le recours régulier aux praticiens professionnels est apparu au XVII^e siècle, l'auteur invite à réécrire une histoire vraisemblablement européenne, en ne s'arrêtant plus seulement aux écrits savants, mais également aux pratiques économiques et thérapeutiques qui ont fondé la médecine moderne.

CHRISTELLE RABIER

Gilles Barroux

Philosophie, maladie et médecine au XVIII^e siècle
Paris, Honoré Champion, 2008, 456 p.

La médecine du XVIII^e siècle a été longtemps présentée comme une médecine prétentieuse et incompétente, et souvent mentionnée avec ironie ou mépris. D'ordinaire étudiée avec les périodes antérieures, son identité est restée dans l'ombre. Depuis quelques années, les historiens cherchent néanmoins à nuancer cette vision¹. Les théories des médecins de Montpellier et l'élaboration d'un langage propre à développer les observations ont notamment fait l'objet d'amples études, propres à désamorcer les jugements hâtifs². Gilles Barroux rejoint cet élan en proposant un vaste tableau de la médecine du XVIII^e siècle. Se refusant à lire l'histoire de la médecine comme le récit d'inventions successives, il considère la médecine de cette époque pour elle-même, à partir des ambitions et des limites qui lui sont propres. L'approche se veut historique et philosophique, avec l'exigence d'échapper à toute lecture

rétrospective. L'auteur apprécie la médecine du XVIII^e siècle comme un moment de transition, une époque d'entre-deux, de passage.

G. Barroux aborde l'histoire de la médecine comme une histoire des idées, et établit l'envergure anthropologique déployée dans le corpus médical. Au cours des siècles, le rapport de la médecine à l'espèce humaine s'est transformé, tant dans ses théorisations que dans ses pratiques. En débutant son analyse autour de 1750, l'auteur se situe à l'époque de la parution des volumes de l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, ouvrage dans lequel l'intérêt pour la médecine est fortement prononcé. En le concluant à la fin du XVIII^e siècle, il conduit le lecteur jusqu'à la fin d'une époque considérée comme non scientifique. Travailler sur ces cinquante années, c'est se placer résolument au moment où la médecine commence à s'établir comme une discipline et à jouer un rôle politique. Ce rôle se décline tant à travers la médecine des armées et le développement de structures hospitalières que dans la lutte contre les charlatans et les débats sur l'inoculation, l'hygiène, la prévention, et le perfectionnement de l'espèce humaine. Si, comme le montre G. Barroux, les médecins ne forment pas une véritable communauté, ils cherchent néanmoins à cette époque à rassembler l'éclatement de leurs pratiques dans un savoir partagé. La récurrence des questionnements sur le rôle de la médecine, sa cohérence, son origine, dont témoigne la publication des premières histoires de la médecine, fait l'intérêt de l'ouvrage, et donne à la médecine du XVIII^e siècle une portée à la fois épistémologique et politique.

Un tel sujet est plus difficile qu'il n'y paraît au premier abord, car le XVIII^e siècle n'est pas aujourd'hui doté du prestige de quelque invention thérapeutique. Si l'on expérimente les débuts du vaccin avec la lutte contre la variole, la célébrité de Louis Pasteur en a depuis longtemps effacé les préludes. La vraie question que pose ce livre, c'est comment faire une histoire du non-exceptionnel, car il a lui aussi ses archives, et elles sont, elles aussi, divergentes ou contradictoires. Comment écrire l'histoire d'une période qui semble marquée par un long effort traversé de vacillements et d'irrésolutions? On peut peut-être s'étonner que l'auteur ait exclu de son ouvrage toutes

traces de la fascination manifestée alors pour ce qui sort du vraisemblable (comme la tératologie, l'usage de l'électricité ou du magnétisme, et le somnambulisme), bien qu'il parle lui-même de la médecine comme d'un « cabinet de curiosité » dans son introduction. Ce n'est pas de sa part un manque d'intérêt pour de telles questions, un de ses articles précédents en atteste³, mais il s'agit, semble-t-il, de la prudence d'un auteur voulant écarter tout caractère anecdotique ou pittoresque. L'enjeu du livre se situe ailleurs: G. Barroux s'intéresse au discours médical en tant que corpus philosophique et anthropologique.

On estimera l'ampleur de la recherche qui offre un panorama de la médecine dans son ensemble. En se refusant à privilégier un aspect de la discipline – ce qui a été par contre l'approche choisie par les études publiées ces dernières années –, G. Barroux ne prétend pas pour autant céder à une vision totalisante. Il cherche, au contraire, à faire ressortir l'amplitude, la diversité, et la complexité d'un corpus. L'ouvrage porte essentiellement sur la France, faisant parfois référence aux médecins étrangers célèbres, comme Thomas Sydenham ou Albrecht von Haller. L'auteur procède en sélectionnant les thèmes récurrents dans la littérature médicale de l'époque. Il prend le temps de les présenter sans se résigner à des oppositions réductrices. On ne cherchera donc pas de paroles conclusives, résumant la médecine du XVIII^e siècle. On ne cherchera pas non plus un examen des catégories médicales, des polémiques ayant divisé les médecins, ou une analyse de la réception de la médecine. Cerner la dimension anthropologique de la médecine, c'est analyser, au détour des textes et des pratiques, les perceptions divergentes de l'espèce, des races, du rôle de la géographie, du climat, du progrès. Pour cela, ce parcours aborde tour à tour les grands thèmes de la médecine: le passage d'une approche mécaniste à une approche vitaliste du corps, la relation entre symptôme et douleur, la part de l'empirisme et les méthodes de classification du savoir. Les expériences d'inoculation, la guerre, l'hôpital, les épidémies, apparaissent comme autant de laboratoires permettant de transformer la médecine. Les discours sur l'hygiène et la régénération des polypes sont autant de thèmes qui permettent de ressaisir sa dimension prospective.

Le livre de G. Barroux a un mérite essentiel, celui de rappeler « à quel point les expériences inhérentes à la médecine sont propices au développement d'un discours sur l'homme » (p. 370). Cela conduit l'auteur à approcher la médecine du XVIII^e siècle comme une « anthropologie renouvelée » se déployant au niveau physiologique, moral et social. L'étude de la physiologie est le point de départ de questionnements sur les possibles et les limites de l'espèce humaine. Une réflexion d'ordre moral est l'occasion de considérer combien les réflexions médicales sur les relations entre l'âme et le corps permettent de penser et de déplacer les systèmes moraux. Au niveau social, la nature de l'homme ne peut plus être séparée du lieu où il vit, de ses habitudes, de son éducation. Le corps y apparaît désormais appréhendé à partir de son inscription dans la société, et dans un mouvement constant d'effets réciproques.

Ce livre, issu d'une thèse, confirme le nouvel essor de l'étude de l'histoire et de la philosophie de la médecine en France. L'ampleur des thèmes étudiés, la cohérence du parcours, la limpidité de l'écriture ne peuvent être que saluées. L'auteur a choisi de s'inscrire dans une tradition francophone. Si l'on peut regretter l'absence de mention d'autres approches, on reconnaîtra le mérite qu'à cet ouvrage de réconcilier les cheminements trop souvent opposés des philosophes, des historiens et des médecins historiens en les citant tour à tour. On appréciera la modestie du ton, bien éloigné de toute affirmation à l'emporte-pièce dont les histoires de la médecine sont trop souvent le théâtre. On remarquera la précision d'une approche attentive donnant place aux nuances.

SABINE ARNAUD

1 - L'ouvrage le plus complet sur la question est celui de Laurence BROCKLISS et Colin JONES, *The medical world of early modern France*, Oxford/New York, Clarendon Press/Oxford University Press, 1997.

2 - Voir en particulier Roselyne REY, *Naissance et développement du vitalisme en France de la deuxième moitié du 18^e siècle à la fin du Premier Empire*, Oxford, Voltaire Foundation, 2000 ; Elizabeth A. WILLIAMS, *The physical and the moral: Anthropology, physiology, and philosophical medicine in France, 1750-1850*, New York, Cambridge University Press, 1994, et

A cultural history of medical vitalism in Enlightenment Montpellier, Aldershot, Ashgate, 2003.

3 - Gilles BARROUX, « Quelle tératologie dans *Le Rêve?* », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, 34, *Le Rêve de D'Alembert*, mis en ligne le 21 juin 2006 : <http://rde.revues.org/index151.html>.

Alexandre Lunel

La Maison médicale du roi, XVI^e-XVIII^e siècles.

Le pouvoir royal et les professions de santé, médecins, chirurgiens, apothicaires

Seysssel, Champ Vallon, 2008, 442 p.

L'histoire des professions et de la réglementation professionnelle a fait se rencontrer avec bonheur historiens et sociologues. La médecine a même représenté un cas d'école pour la sociologie nord-américaine, entraînant à sa suite de nombreux historiens qui se sont intéressés au rapport entre l'État et les « professions » ou métiers de la santé sous l'Ancien Régime et la Révolution française. Aussi n'est-ce pas une problématique totalement nouvelle qu'élabore Alexandre Lunel dans son ouvrage. Toutefois, aborder cette question par l'étude du personnel médical de la monarchie est sans contester une perspective intéressante.

Issu d'une thèse de doctorat soutenue en 2004 et intitulée « L'organisation des professions médicales sous l'Ancien Régime : entre corporatisme et autorité royale, XVI^e siècle-XVIII^e siècle », le livre d'A. Lunel aborde cette question de façon apparemment originale. En restreignant son propos publié à la Maison médicale du roi, A. Lunel conserve l'ambition d'étudier les rapports entre le pouvoir royal et les « professions de santé » entre le XVI^e et le XVIII^e siècle et cherche à établir qu'elle fut un instrument de la politique sanitaire de la monarchie. Car là réside le projet d'A. Lunel : soutenir qu'il y a eu mise en place progressive d'une direction générale de la santé à l'époque moderne.

Cette question est moins neuve qu'il n'y paraît. Dans une perspective très similaire, Toby Gelfand soutenait déjà en 1980 l'idée selon laquelle, afin de favoriser la diffusion d'un savoir médical innovant, le pouvoir royal s'était appuyé sur ses premiers chirurgiens pour transmettre des règles d'éducation et d'association aux chirurgiens de l'ensemble du

royaume, par le truchement de chaires permettant de dispenser un enseignement gratuit et ouvert à tous et d'une société savante devenue en 1743 l'Académie royale de chirurgie¹. T. Gelfand mettait ainsi en évidence le rôle crucial de ces officiers, puissants et riches, entièrement dévoués au progrès de la chirurgie qui passait selon eux par une diffusion accélérée des connaissances et le service de la Couronne, gagnant paradoxalement une autonomie professionnelle grâce au salariat de plus en plus marqué des chirurgiens pendant leur carrière. Il voyait là, enfin, une des origines de la *profession* libérale médicale, au statut si privilégié dans le monde anglo-saxon. Cette thèse a été depuis approfondie et nuancée par Laurence Brockliss et Colin Jones dans un ouvrage dont on peut regretter aujourd'hui l'absence de traduction : les auteurs, dont le projet était plus vaste, se sont intéressés aux initiatives monarchiques en matière de santé publique, depuis l'incorporation des professions de santé au XVI^e siècle jusqu'au plan de réforme de Félix Vicq-d'Azyr, en passant par l'étude du projet de « consultations charitables » de Théophraste Renaudot, les commissions veillant à la qualité des remèdes ou des eaux minérales, le contrôle des épidémies ou encore les marchés passés par la couronne pour équiper le royaume en « boîtes d'Helvétius », contenant des remèdes fondamentaux pour les urgences².

A. Lunel n'ignore pas complètement cette historiographie, mais il n'en fait guère usage. Qui plus est, le lecteur est dérouté dès l'introduction par l'absence de définition claire du sujet. En dehors de la « Maison médicale », expression forgée par l'auteur et qui « renvoie à l'ensemble des praticiens médicaux qui officient près du roi » (p. 15), A. Lunel ne donne aucune clef pour comprendre les choix, nécessaires, qu'il a opérés au terme de ses recherches. Le terme de « professions médicales » n'est pas défini, pas plus que l'exclusion des barbiers, des dentistes ou des sages-femmes de la triade « médecin-chirurgien-apothicaire » n'est justifiée, alors même que l'historiographie des vingt dernières années s'est attachée à restituer la complexité économique et sociale des praticiens médicaux en portant tour à tour le regard sur les charlatans ou praticiens itinérants, les sages-femmes, les garde-malades ou encore

les barbiers-chirurgiens de cour – comme dans l'étude magistrale de Sandra Cavallo³.

A. Lunel analyse en premier lieu la mise en place heurtée d'une tutelle royale sur l'art de guérir, soulignant que les praticiens ont usé de la juridiction pontificale jusqu'au XVI^e siècle et que l'organisation corporative parisienne fut l'objet de constantes renégociations à l'époque moderne, invitant à une lecture fine des conflits professionnels et des formes d'agrégation de métier. La Maison médicale du roi elle-même aurait mérité de plus amples analyses, notamment sur l'émergence d'un salariat de cour consacré à la santé du roi et de son entourage, analyses permises par l'ampleur des dépouillements de l'auteur sur ce seul point. Par exemple, S. Cavallo a pu établir à partir des traités de bienséance et de l'étude des carrières au sein de la cour que certains barbiers, qui cumulent fréquemment leurs fonctions avec celles de chambrelan ou de valet de chambre, tandis que leurs épouses occupent celle de femme de chambre, disposent d'un pouvoir très particulier : veiller à l'aménagement des appartements royaux et tout particulièrement à l'ambiance (lumières, ameublement, parfums, etc.) des entrevues amoureuses et des entretiens politiques. Ainsi explique-t-elle le pouvoir et la fortune colossale des barbiers de la cour de Turin : ces hommes – et ces femmes – disposent de la pleine confiance des princes qui les jugent indispensables à l'exercice de leur pouvoir. Pour la cour des Bourbons, il reste à établir quels métiers de la santé officiaient, quel était leur rôle médical – et paramédical – ainsi que les carrières et les fortunes diverses des praticien(ne)s de santé, donnant corps à cette « mini-cour à la cour » qui aurait dû faire le cœur de l'ouvrage (p. 312).

L'historien du droit suit avec érudition et de nombreux effets dramatiques les nombreuses « chicanes » qui opposent groupes sociaux et institutions – praticiens des maisons royales, chirurgiens, facultés de médecine, Parlement, etc. Il restitue souvent avec détail la délicate préparation de la décision réglementaire et insiste sur le rôle particulier des premiers médecins (Guy-Crescent Fagon et Pierre Chirac) ou des premiers chirurgiens. Sous-estimant la part des groupes professionnels dans la confection

de la réglementation qui les concerne, l'auteur éclaire la mise en place de « codifications » régnicoles sur la médecine (édit de Marly, 1707) et la chirurgie (règlements généraux pour les chirurgiens de province, 1730), dont il ne laisse pas cependant de souligner la relative inefficacité. De fait, on aurait aimé avoir des analyses sur les facteurs et les conséquences d'une réglementation professionnelle si abondante. L'auteur ajoute également quelques pages à l'histoire bien connue du Jardin du roi et de la Société royale de médecine. En conclusion, il faut souligner le choix heureux de l'éditeur de conserver les mentions quasiment intégrales de la documentation manuscrite et imprimée : cet outil fort précieux était rendu indispensable par le choix éditorial de notes succinctes. Nul doute que ce travail, à la documentation particulièrement nourrie, sera utile aux historiens de la médecine et des institutions monarchiques.

CHRISTELLE RABIER

1 - Tony GELFAND, *Professionalizing modern medicine: Paris surgeons and medical science and institutions in the 18th century*, Westport, Greenwood Press, 1980.

2 - Laurence BROCKLISS et Colin JONES, *The medical world of early modern France*, OxfordNew York, Clarendon Press/Oxford University Press, 1997.

3 - Sandra CAVALLO, *Artisans of the body in early modern Italy: Identities, families and masculinities*, Manchester, Manchester University Press, 2007.

**M. Anne Crowther
et Marguerite W. Dupree**

Medical lives in the age of surgical revolution
Cambridge, Cambridge University Press,
2007, XVI-425 p.

Anne Crowther et Marguerite Dupree proposent une étude épidémiologique appliquée à l'histoire sociale de la médecine. En effet, les auteurs envisagent de suivre une cohorte d'étudiants en médecine (1 938 exactement), depuis leur inscription dans deux des plus grandes écoles de médecine de Grande-Bretagne – celle d'Édimbourg (pour la période 1870-1874) et celle de Glasgow (entre 1866 et 1874) –

jusqu'au terme de leur carrière ou de leur vie lorsque la documentation les y autorise.

Mais les auteurs s'attachent également à mesurer, à partir de la petite cohorte retenue – 1 300 de ces étudiants ont obtenu leur diplôme au terme de leur cursus –, l'impact des savoirs et des pratiques enseignés dans ces universités et, plus spécialement, la diffusion des méthodes prônées par l'une des figures les plus fameuses de la profession médicale : Joseph Lister, professeur de chirurgie à Glasgow de 1860 à 1869 puis à Édimbourg. Présenté comme une « figure héroïque » par les auteurs, champion de la théorie de l'antisepsie et de l'asepsie en chirurgie, J. Lister a convaincu une génération d'étudiants en médecine du bien-fondé de ses méthodes à « l'âge de la révolution chirurgicale ».

L'intérêt des auteurs s'est porté sur les deux universités écossaises, non par un souci d'histoire locale – A. Crowther et M. Dupree enseignent toutes deux à Glasgow – mais parce que leurs écoles de médecine comptent parmi les plus importantes de Grande-Bretagne, au point d'assurer la formation d'un étudiant en médecine sur cinq dans le dernier quart du XIX^e siècle.

La démonstration respecte la chronologique et insiste tout d'abord sur les années d'apprentissage à la profession médicale. Les auteurs s'appuient sur des données chiffrées très précises quant à l'âge, le lieu de naissance, les origines géographique et sociale des étudiants, révélant au passage un recrutement à Glasgow très écossais (71 % des étudiants originaires d'Écosse, 12 % d'Angleterre, 5 % de l'empire) et à Édimbourg plus cosmopolite (38 % d'Écossais, 18 % de l'empire). Mais elles s'intéressent aussi aux modes de vie des étudiants à la fois dans l'enceinte de l'école et en dehors. Elles montrent notamment de quelle manière s'effectue leur appropriation du savoir listérien et de sa gestuelle, à un moment crucial de l'introduction de l'antisepsie dans les pratiques chirurgicales. Les auteurs rendent compte également de la sociabilité qui cimente le groupe réuni autour de J. Lister, que ce dernier favorise largement, et même de l'esprit de corps qui les caractérise. Des liens très forts sont nés au cours de ces années de formation listérienne, qui se sont maintenus en dépit de

leurs différentes affectations et de leur dispersion à travers l'empire.

Les modes de transmission, d'acquisition de savoirs et de pratiques à une cohorte d'étudiants en médecine, mais aussi leur trajectoire et, par-là, la diffusion du savoir et des pratiques listériennes, intéressent les auteurs.

En effet, l'autre versant du travail proposé a trait au suivi des carrières des étudiants de la cohorte désignée dans la profession médicale. Les auteurs ne proposent pas de faire l'histoire d'un groupe mais s'appliquent à suivre l'itinéraire de chaque individu réuni initialement dans une communauté cimentée par les enseignements de J. Lister. L'étude réalisée ici contribue à faire émerger différentes figures de la médecine écossaise, disséminées à travers la Grande-Bretagne et son empire colonial. Si la plupart de ses disciples ont exercé comme de simples praticiens généralistes, d'autres ont opté pour la médecine coloniale, l'administration impériale, la médecine militaire ou encore le « missionnariat ».

Il est permis de voir aussi de quelle manière ces néo-chirurgiens et néo-médecins se sont adaptés et ont adapté leurs savoirs aux conditions imposées par leur environnement, en particulier dans le cas des médecins affectés en dehors de la Grande-Bretagne. Ainsi, on compte près de 300 médecins à avoir fait ce choix. Ils ont retenu, en premier lieu, l'Australie (5,4 %), l'Inde (3,8 %) et l'Afrique du Sud (2,3 %). Ils y ont été placés dans des conditions sans doute très éloignées de celles dans lesquelles ils avaient évolué jusque-là.

Les méthodes édictées par J. Lister ont ainsi bénéficié d'une large diffusion à travers l'empire britannique, méthodes érigées en « symbole de la médecine scientifique » (p. 288). Les auteurs insistent plus particulièrement sur la mise en place des mesures d'hygiène dans les hôpitaux et autres lieux de soins. Les étudiants ainsi formés s'érigent en autant d'outils de la diffusion des méthodes listériennes, et en disciples, disséminés dans tout l'empire, chargés de répandre les bonnes pratiques de soins.

Coincée entre ces deux grands axes de la démonstration, une petite lucarne apparaît, consacrée à l'introduction des femmes dans l'enseignement de la médecine. Difficile

d'échapper à une histoire du genre – incontournable chez les auteurs anglo-saxons –, mais qui trouve ici sa justification dans l'étude de l'une des figures féminines les plus charismatiques de la médecine au féminin : Sophia Jex-Blake et sa petite bande de femmes. Si ces dernières déburent leurs études à Édimbourg à la fin des années 1860, il ne se trouve pas de lien avec le « listérisme ». En effet, J. Lister s'est toujours opposé à l'idée que des femmes puissent pratiquer la médecine et s'est même refusé à leur produire un enseignement. En ce sens, leur parcours n'a pas été simple. Les deux auteurs montrent bien les restrictions attachées à la profession médicale : leur exclusion du domaine de la chirurgie et leur rôle limité à la prise en charge des femmes et des enfants. Ce qui rend compte aussi des réticences à faire soigner des corps d'hommes par des femmes bien au-delà du corporatisme très masculin qui domine la profession médicale, il apparaît que les barrières masculin/féminin en cette fin du XIX^e siècle étaient bien infranchissables.

Une histoire donc qui se situe dans les mêmes lieux et à la même période que celle de J. Lister et du « listérianisme », mais une histoire finalement sans point de rencontre.

Le livre d'A. Crowther et de M. Dupree présente donc une approche nouvelle appliquée à un champ de l'histoire de la médecine – l'histoire dite sociale – déjà très exploré, en particulier dans les pays anglo-saxons, qui bénéficient d'une véritable « culture » de la recherche et de l'enseignement de l'histoire de la médecine, largement soutenue, et c'est le cas pour cette étude, par l'institution du Wellcome Trust.

Vouloir assurer le suivi des années d'apprentissage de la profession médicale en retenant le prisme d'une cohorte d'étudiants de deux universités écossaises aussi importantes peut apparaître comme une entreprise « gargantuesque ». Tenter de mesurer l'impact des savoirs acquis et la diffusion des méthodes enseignées semble beaucoup plus difficile à saisir pour l'historien.

Et en ce sens, il est permis d'affirmer que les auteurs ont admirablement réussi dans leur entreprise. Il s'agit d'un travail énorme établi à partir d'une base de données informatisées qui a nécessité la mobilisation de nombreuses

personnes et qui trouvera sans doute d'autres utilisations. Cependant, celle-ci présente des limites. La présentation souvent très hagiographique et trop linéaire des trajectoires individuelles proposées n'insiste pas assez – justement – sur la singularité des expériences des « disciples » dans leurs modes d'acquisition et aussi dans la mise en place des savoirs « listériens » et de ses pratiques. Surtout, les trajectoires étudiées et ce qu'elles véhiculent subissent de plein fouet l'événement qui ouvre le XX^e siècle, la Grande Guerre, qui contribue – on l'a vu dans le cas français – à faire voler en éclat les principes de l'antisepsie – et la révolution pasteurienne – et surtout de la chirurgie conservatrice par la violence nouvelle faite aux corps des combattants, au point de remettre en cause tous les principes énoncés ici par J. Lister et ses disciples.

SOPHIE DELAPORTE

Grégoire Chamayou

Les corps vils. Expérimenter sur les êtres humains aux XVIII^e et XIX^e siècles

Paris, La Découverte/Les Empêcheurs de penser en rond, 2008, 423 p.

Dans un paysage historiographique – celui de l'histoire du corps – en expansion, les sciences occupent une place qui reste minoritaire. L'histoire de la médecine, qui pourrait être le champ propice au développement des études sur le corps en tant qu'objet de science, paie encore à ce sujet le prix du discrédit des démarches « iatrocycliques » (Mirko Grmek), trop longtemps pratiquées au détriment d'approches culturelles et sociales de l'histoire des savoirs médicaux. D'où l'essor, au cours des vingt ou trente dernières années, de ce que l'on a appelé, dans le contexte anglophone, la *new medical history*, marquée par une désaffection certaine vis-à-vis de l'histoire des idées médicales, dès lors que celle-ci fonctionnait à la manière d'un tribunal des connaissances du passé. D'où aussi l'attention accordée à des objets relevant davantage des modes d'existence sociale de la profession médicale et des pratiques de santé. Les discours médicaux, de leur côté, ont été déportés vers l'analyse littéraire en tant qu'objets

narratifs. Les représentations, enfin, sont devenues la notion principale en fonction de laquelle l'inscription historique des savoirs scientifiques sur le corps a été pensée et travaillée.

Ces déplacements historiographiques ont contribué d'une manière décisive à complexifier le versant savant de ce que Marc Bloch évoquait comme les « aventures du corps », et leur acquis principal, salutaire et précieux, est d'avoir radicalisé l'historisation de la médecine et de ses objets. Or ils ont entraîné des pertes, dont l'éclipse relative des savoirs médicaux en tant que foyer de problématiques à part entière. Il est peut-être temps de les réinvestir résolument, certes en en modifiant les angles d'attaque, en les questionnant différemment que par le passé, en les inscrivant dans un tissu plus dense d'enjeux culturels, sociaux et politiques. Loin de constituer un combat d'arrière-garde, une histoire philosophique des sciences est à même d'y contribuer, surtout quand cette philosophie est elle-même historicisée et mise en étroite relation avec des pratiques qui la sollicitent. Le livre de Grégoire Chamayou illustre singulièrement ce qu'on est en droit d'attendre de la mise en œuvre d'une telle perspective.

En effet, c'est principalement la philosophie morale et politique qui permet ici de disposer des éclairages que G. Chamayou apporte à son sujet, à savoir la question des expérimentations sur les êtres humains aux XVIII^e et XIX^e siècles. Un objet est ainsi désigné : les « corps vils », que l'on voit par là s'installer au cœur d'une histoire politique et éthique de la médecine et des sciences de la vie. L'histoire d'un pouvoir, celui d'expérimenter, comme l'indique l'auteur dans sa conclusion, et celle des « technologies d'aviissement » qui appellent la constitution d'une « philosophie politique de la pratique scientifique » (p. 388-389). Tirer des leçons philosophiques à partir d'une étude historique, voilà le propos, qui ne se réclame pas explicitement d'une filiation foucauldienne mais en porte la marque des gestes intellectuels, notamment en ce qui concerne l'articulation savoir/pouvoir, déclinée par G. Chamayou sur le mode de la mise en tension du couple éthique/épistémologie.

Pour sa démonstration, G. Chamayou s'appuie sur un corpus de textes médicaux et philosophiques variés : des écrits célèbres, relus

à la lumière des interrogations portées par le projet, y côtoient d'autres, infiniment moins connus mais non moins significatifs, exhumés ici de la grisaille d'une littérature médicale besogneuse et d'une production philosophique à la périphérie du canon. Il en est de même pour les individus : Voltaire, Denis Diderot, D'Alembert, Antoine Louis, Emmanuel Kant, Georges Cabanis, Johann Gottlieb Fichte, Jeremy Bentham, Claude Bernard, Louis Pasteur ou Robert Koch comparaisent sur la même scène que des chirurgiens oubliés, des médecins ordinaires, des rapporteurs anonymes, des commentateurs sans postérité. On saura gré à l'auteur d'avoir ainsi fait entendre des voix restées sans grand écho dans l'historiographie majoritaire. Un exemple parmi d'autres : le texte du médecin allemand Marcus Herz sur « L'inoculation brutale comparée avec l'inoculation humaine », publié en 1801 dans le *Journal de médecine pratique* de Christoph Wilhelm Hufeland, dont G. Chamayou livre une remarquable analyse.

Les « corps vils » dont il est question appartiennent à des catégories dont G. Chamayou fournit le répertoire dès les premières lignes de son texte, et que l'on retrouve tout au long de l'ouvrage : les condamnés à mort, les bagnards, les détenus, les orphelins, les prostituées, les internés, les patients de l'hôpital, les paralytiques, les esclaves, les colonisés, les moribonds, « qui ont historiquement servi de matériel expérimental pour la constitution de la science médicale moderne » (p. 7). Corps qu'avilissent les « technologies » de leur « acquisition » par une médecine qui apparaît plus que jamais comme prenant en charge leur gestion sociale et politique. Une médecine contiguë aux instances de décision où se définissent les dispositifs d'intervention sur les corps, mais aussi et surtout impliquée dans l'établissement des procédures – intellectuelles, matérielles – selon lesquelles la « distribution sociale des risques » est organisée. Celle-ci, dans le tableau proposé par l'auteur, est avant tout un vecteur du champ sociopolitique de l'expérimentation humaine, qui produit et intègre des figures différentes de l'avilissement : de la médicalisation de la mort pénale à l'usage des condamnés à mort à des fins expérimentales – la vivisection étant à ce propos le thème central ; de

la première expérimentation de masse que constitue l'inoculation au XVIII^e siècle à l'auto-expérimentation et à l'expérience clinique ; de l'expérimentation pathologique à celle dont le cadre est le contexte colonial, cette dernière donnant lieu à une « raciologie expérimentale » et à l'invention d'un nouvel espace d'expérimentation, le camp. Ces figures diverses posent des questions particulières, comme celle du « consentement du cobaye » dont l'auteur montre le caractère historique – l'émergence de la notion, ses modulations – ou bien celle du « droit à l'essai » et sa codification, d'abord méthodologique dans une visée de dissolution de l'éthique dans la (bonne) méthode, juridique ensuite, vers le milieu du XIX^e siècle.

Chacun de ces aspects, chacune de leurs dimensions et leurs enjeux font l'objet d'une analyse qui allie la finesse dans la lecture des sources, la rigueur dans l'argumentation et la clarté dans la présentation. Il en résulte une imposante démonstration, à la cohérence interne sans faille, renforcée par l'exposé liminaire des axes de recherche, l'énonciation d'une « thèse fondamentale » (« la science relève des arts d'acquisition »), la définition des notions et des objets théoriques mobilisés (notamment le concept d'avilissement). À cette solidité contribue le parti pris de l'auteur, pleinement justifié quant à la logique de son exposition qui obéit moins à un ordre chronologique qu'à un « ordonnancement morphologique », pour employer ses propres termes. Autrement dit, le fil du temps est pour l'essentiel subordonné à l'espace des problématiques.

Or la chronologie est bien évidemment présente, à commencer par la délimitation de l'intervalle concerné par la recherche : deux cents ans, du XVIII^e au début du XX^e siècle, l'ouverture étant marquée par l'introduction de l'inoculation de la petite vérole en Angleterre en 1720. Les raisons de ce découpage sont partiellement expliquées dans le texte par l'existence, pour ce qui concerne le XX^e siècle, de nombreux travaux sur la « formalisation d'une morale médicale et biomédicale » autour du procès de Nuremberg. La décision de ne pas aller en amont du XVIII^e siècle repose sur le caractère déterminant que présente, pour les problèmes abordés, l'événement de l'introduction de l'inoculation. Quelles que soient les

réserves éventuelles qu'on pourrait émettre à l'égard de la définition de la période étudiée et des critères qui la sous-tendent, elle a le mérite non négligeable de mettre en évidence l'intérêt qu'il peut y avoir à prendre des distances avec les périodisations trop automatiques séparant les époques moderne et contemporaine. Quant à la délimitation géographique, c'est surtout l'espace français qui est concerné, mis en résonance avec les cas de l'Allemagne et de l'Angleterre. C'est donc bien d'une histoire européenne qu'il s'agit, ce que ne dément aucunement la prise en compte du théâtre colonial. Au contraire, cela permet d'envisager une histoire européenne non euro-centrée.

On peut regretter, en revanche, qu'il n'y ait que peu de place pour des micro-analyses historiques capables de rendre compte de la variété des modes d'application et d'exercice du pouvoir d'expérimenter, et surtout des opérations de résistance locale face à ce pouvoir dont le portrait reste par conséquent plutôt massif. On signalera aussi une indécision qui n'est pas sans conséquences sur la réflexion de fond à laquelle l'ouvrage invite : l'aviissement apparaît comme un état de fait, essentiellement externe aux procédures d'expérimentation décrites, ce que traduit bien l'expression « corps vils ». Avilis en fonction d'autres déterminations que celles dérivées de leurs usages scientifiques, ces corps seraient, pour ainsi dire, « prêts à l'emploi » expérimental, une donnée au regard des sciences qui en font une matière première à des fins cognitives. Cadavres, condamnés, patients de l'hôpital, colonisés et autres esclaves ou prostituées sont déjà constitués, par leurs statuts sociaux, politiques, économiques, en tant que « corps vils » au moment où la médecine arrive à s'en emparer. Le processus même d'aviissement « par la science », pourrait-on dire, semble en fin de compte dépendre d'une alliance avec d'autres instances et dispositifs de pouvoir et ne revêtirait pas en ce sens de spécificité. Les savoirs et les pratiques médicales viendraient donc, dans ce cadre, confirmer, sanctionner, compléter, éventuellement parfaire voire justifier des états de distribution du risque dont l'origine et les logiques seraient ailleurs.

Ces dernières considérations sont néanmoins à mettre au crédit des horizons ouverts

par ce livre, dont on soulignera l'économie – le texte est resserré, tonique, efficace – et surtout l'originalité – notamment quant à son objet, quant à son approche aussi : ouvrage marquant, *Les corps vils* vient ainsi combler une lacune dans l'historiographie de la médecine et des sciences en langue française.

RAFAEL MANDRESSI

Christian Bonah

L'expérimentation humaine. Discours et pratiques en France, 1900-1940

Paris, Les Belles Lettres, 2007, 423 p.

Dans un contexte où les publications concernant la « bioéthique » se multiplient depuis le début des années 1990, il n'existait pas en France d'étude sur l'expérimentation humaine avant la Seconde Guerre mondiale. Pour expliquer cette lacune, on évoquait jusqu'ici un silence des sources, un « quasi-*vide juridique* » (Anne Fagot-Largeault), voire « un refoulement collectif » (Giovanni Maio) sur ces questions avant Nuremberg. Christian Bonah montre qu'il n'en est rien. À partir de nombreuses sources médicales, judiciaires et littéraires, il met en évidence, dans les quatre premières décennies du XX^e siècle, une pratique expérimentale effective donnant lieu à d'intenses débats publics.

Le problème éthique de l'expérimentation humaine se pose classiquement comme celui de « la mise en danger de la vie de quelques-uns pour le bénéfice des autres », ainsi que le rappelle Susan Lederer dans la préface de l'ouvrage (p. 14). À la fois interdite parce qu'elle menace de nuire et nécessaire parce qu'elle seule permet l'avancement des savoirs, l'expérimentation sur l'homme apparaît ainsi, selon l'expression de C. Bonah, comme « le dilemme cornélien d'une opposition possible entre bien-être individuel et bien-être collectif » (p. 32). Cette tension entre soin et savoir, sacrifice individuel et bénéfice collectif, est fort ancienne. Au début du XX^e siècle, elle se formule cependant dans des conditions nouvelles : en même temps que l'expérimentation sur l'homme est devenue un réquisit de méthode et que s'est formée une opinion publique

capable de dénoncer des scandales, les tribunaux n'hésitent plus à se saisir des affaires sanitaires, donnant lieu aux premiers grands procès de médecins expérimentateurs. D'où les trois partis pris méthodologiques de cet ouvrage : interroger le « faire » des scientifiques, le « dire » des juges et la perception publique de la pratique expérimentale afin d'écrire une histoire à la fois épistémologique, judiciaire et littéraire de l'expérimentation humaine.

Après avoir posé des jalons pour une histoire de l'éthique biologique et médicale en France, le livre retrace une « archéologie médicale » éclairant la formation de la notion de responsabilité médicale dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Définie entre déontologie professionnelle et jurisprudence, la responsabilité de l'expérimentateur se fonde au début du XX^e siècle sur une distinction entre expérience thérapeutique et expérience scientifique : la première, prise dans la continuité du soin est permise, tandis que la seconde, sans bénéfice direct pour le sujet, tend à être prohibée. D'abord inexistante, la notion de consentement connaît une émergence sinueuse et ambiguë : c'est face aux risques de poursuites judiciaires que se formulent des projets – inaboutis – de contrat entre médecin et patient visant à prémunir le praticien contre d'éventuels recours en justice.

Le cœur de l'ouvrage consiste en une étude fine et détaillée de la mise au point du vaccin contre la tuberculose à l'Institut Pasteur, sous l'égide d'Albert Calmette et Camille Guérin, de 1920 à 1933. Ce travail d'épistémologie historique, où l'on reconnaît l'empreinte de Ludwik Fleck, aboutit à proposer une conception originale de l'expérimentation médicale. C. Bonah montre en effet que les chercheurs mobilisent de façon complémentaire différents régimes de preuve, relevant de « cultures médicales » distinctes : celle du laboratoire (bactériologie et expérimentation animale), de la clinique (observation des sujets humains et justification par le soin), et de la statistique (relevé quantitatif et comparaison sur groupe témoin). La validation scientifique apparaît alors comme le produit d'une surimpression de différents registres de vérité entre lesquels le médecin peut jouer, se déplaçant au besoin d'un terrain à l'autre en fonction de ses contradicteurs.

Outre qu'elle n'est pas unique, la validation expérimentale n'est pas définitive. L'apport épistémologique majeur de C. Bonah consiste en ce que l'on pourrait appeler une conception processuelle de l'expérimentation médicale. Ainsi, alors que l'année 1927 semble être le moment où l'expérimentation humaine du BCG cède la place à son utilisation routinière, le décès d'un enfant en 1928 pose à nouveau la question de son innocuité. Contre les conceptions positivistes de la vérité scientifique, C. Bonah montre que « non seulement la définition du moment où une expérience se termine et où la thérapie éprouvée commence est ambiguë, mais qu'une épreuve d'innocuité et plus généralement un fait scientifique sont validés de manière provisoire » (p. 247). De sorte que, contre les fausses évidences, une expérimentation n'est pas un acte unique, clairement délimité dans le temps et dans l'espace, mais un processus sans cesse relancé par une cascade de questions et de faits.

Cette définition de l'expérimentation comme un processus continu, en perpétuelle révision, fondamentalement instable, a des implications capitales pour l'évaluation éthique de la pratique scientifique. Non seulement la frontière stricte entre thérapeutique éprouvée et procédé expérimental se brouille, mais encore le schéma d'évaluation fondé sur la mise en balance des risques et des bénéfices escomptés se complexifie. La difficulté n'est plus seulement que les effets sont incertains, mais encore que cette incertitude varie en fonction du moment considéré. L'idée centrale de C. Bonah est celle de la temporalité de la définition du risque expérimental : comment les risques se transforment-ils au fur et à mesure que l'évaluation clinique avance ?

De cette relative instabilité de la preuve expérimentale, il découle que l'évaluation scientifique ne saurait se suffire à elle-même. La décision de l'acte scientifique, autrement dit, ne peut être purement scientifique. En situation de pluralité de régimes de preuve, de controverses et d'incertitude dynamique, la décision émerge pratiquement dans la confrontation de plusieurs sphères de pouvoir. Cela revient, à partir de l'analyse de la pratique vérificatoire de la science, à placer la question de la décision médicale sur le terrain d'un débat de société.

Or la question de la licéité de l'expérimentation est aussi une question sociale. Comme le montre C. Bonah, dans les années 1930, les médecins se servent de populations vulnérabilisées comme de terrains d'expérimentation spontanée, dans un schéma hypocrite où « l'expérimentation humaine est immorale sauf si les conditions d'existence d'une fraction défavorisée de la population en créent les circonstances nécessaires de manière 'naturelle' » (p. 284).

Ce problème forme tout l'arrière-plan des essais de vaccination menés par les pastoriens sur les « troupes indigènes » et les populations colonisées entre 1924 et 1940. C. Bonah fournit une étude précise et nuancée de ces pratiques, ici étudiées sur la base d'archives inédites. On regrette cependant que le lien entre médecine expérimentale et racisme colonial, considéré à la fois en tant que mentalité intégrée à l'*ethos* des médecins et qu'institution codifiée par le statut juridique des indigènes, ne soit jamais explicitement problématisé, et ce, alors même que les sources citées y invitent à l'évidence – à commencer par cette phrase d'Édouard Daladier évoquant en 1924, à propos de l'introduction du vaccin anti-tuberculeux, « nos races africaines, terrains vierges, comparables aux organismes de jeunes enfants » (p. 307).

GRÉGOIRE CHAMAYOU

Isabelle von Buelzingsloewen (dir.)

« *Morts d'inanition* ». *Famine et exclusions en France sous l'Occupation*

Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2005, 305 p.

Aboutissement d'un colloque tenu en 2003, cet ouvrage collectif se penche sur les victimes de la « famine lente », conséquence des prélèvements allemands et de la politique de rationnement vichyssoise qui a frappé la France sous l'Occupation. *Morts d'inanition* comble ici un vide, car si l'on a souligné le rôle des privations dans la montée des oppositions au régime de Vichy, on sait peu de chose de leurs répercussions concrètes sur la population. Les auteurs s'efforcent notamment d'apporter des éléments de réponse à cette délicate question : la

mort massive des malades mentaux sous Vichy est-elle un cas particulier, reflet du peu d'intérêt accordé à des patients considérés comme des « non-valeurs » ? Ou n'ont-ils été que les victimes parmi d'autres d'une disette généralisée affectant particulièrement les éléments fragiles de la population ? Le parti pris est résolument comparatiste : centrés sur la région Rhône-Alpes, les auteurs mettent en regard le sort des pensionnaires d'hôpitaux psychiatriques avec celui d'autres institutions fermées (prisons, camps de prisonniers ou d'internement administratif), mais aussi avec des collectivités hospitalières « ouvertes » (hospices, sanatoriums, hôpitaux). Dans la même logique, plusieurs contributions interrogent le devenir des franges vulnérables de la population urbaine (mères célibataires, enfants, vieillards...).

L'ouvrage s'ouvre sur un chapitre introductif qui situe la polémique suscitée par la redécouverte de la surmortalité des aliénés, avant de broser un tableau général du contexte de pénurie alimentaire sous l'Occupation. La première partie analyse ensuite ses conséquences dans les hôpitaux psychiatriques. Le constat est celui d'une hécatombe : 40 000 internés (sur un total d'environ 110 000 en 1939) décèdent durant la guerre. Mais tout en insistant sur l'ampleur de ce drame humain, les auteurs réfutent la thèse de l'« extermination douce », selon laquelle Vichy aurait volontairement abandonné les patients à la mort. Chacun souligne, en effet, l'importance de la circulaire Bonnafous adoptée en 1942, laquelle permet aux réfectoires asilaires de bénéficier de surplus alimentaires identiques aux cantines d'usine. Cette mesure, dont les retombées positives sont partout constatées, indique bien que Vichy n'a pas sciemment orchestré la mort des fous. Reste qu'au-delà d'une même situation de pénurie partiellement atténuée par la circulaire Bonnafous, les contributions laissent apparaître une grande variabilité au sein de l'institution psychiatrique. Les patients du Vinatier ou de Clermont-de-l'Oise – deux hôpitaux publics qui comptent près de 3 000 et 5 000 malades en 1940 et qui sont vite confrontés à des problèmes quasi insolubles de ravitaillement – connaissent à l'évidence une situation moins favorable que les quelques centaines de pensionnaires de maisons privées gérées par

des religieux. Chez les premiers, la guerre et les restrictions ont des effets désastreux, les établissements perdant la moitié de leur effectif. À l'inverse, les congrégations arrivent parfois à se procurer d'indispensables suppléments de nourriture, pouvant s'appuyer sur un personnel très investi et des réseaux d'entraide entre plusieurs asiles. L'emplacement des établissements, leur statut administratif, leur taille et l'engagement de leurs personnels ont ainsi joué un rôle décisif dans le destin des patients.

Les hôpitaux « ordinaires » sont l'objet d'une plus grande attention de la part des autorités qui, suivant la logique de la Révolution nationale, privilégient les malades susceptibles d'être rapidement réinsérés. La deuxième partie consacrée aux collectivités hospitalières confirme qu'elles ont moins souffert. Toutefois les situations sont là aussi contrastées, la morbidité variant selon les services. Les sanatoriums, peuplés d'individus souvent jeunes et au fort potentiel de guérison, ont notamment bénéficié d'un meilleur traitement que les établissements du réseau des Hospices civils de Lyon. Au sein de cet ensemble, les hospices de vieillards font toutefois exception. Quoique les données manquent pour mesurer précisément l'impact des restrictions, il apparaît déjà que les anciens ont payé un tribut très lourd. Situés dans la catégorie la plus desservie du système de rationnement, aucun régime de faveur ne leur a été accordé, contrairement aux aliénés. À l'écart des grands ensembles institutionnels, les personnes âgées sont les grandes oubliées de la période.

Vétustes et surpeuplées, les prisons de droit commun étudiées dans le troisième chapitre sont aussi incapables que les hôpitaux psychiatriques de procurer des rations alimentaires suffisantes à leurs internés. Mais, contrairement à ces derniers qui doivent faire face seuls aux difficultés d'approvisionnement, elles bénéficient pour leur part d'une aide extérieure. La Résistance transmet des colis aux prisonniers politiques, les proches s'investissent. De même, tant dans les camps d'internement administratif que dans les camps de prisonniers situés en territoire allemand, des œuvres caritatives s'efforcent d'envoyer des denrées. Grâce à ce soutien et en dépit d'inégalités (les prisonniers de droit commun sont moins aidés

que les « politiques »), le système carcéral ne connaît pas de catastrophe alimentaire.

En dehors des institutions, le rationnement, même s'il pouvait être plus facilement contourné et même s'il a eu des conséquences positives (diminution de l'obésité et de l'alcoolisme), a néanmoins durement atteint certaines catégories « fragiles » de la population urbaine. Les contributions de la quatrième et dernière partie s'intéressent ainsi particulièrement aux enfants, plus sévèrement touchés par les restrictions, ce que montre notamment l'augmentation de la mortalité infantile. Cependant ici aussi les effets mortifères du rationnement ont été contrebalancés par l'intervention d'œuvres caritatives au niveau national et international.

Morts d'inanition révèle ainsi l'ampleur de la crise alimentaire traversée sous l'Occupation où, sans apport supplémentaire, les individus rationnés étaient condamnés à la « famine lente », voire à la mort pour les catégories les plus défavorisées. Le pire semble cependant avoir été évité, l'ouvrage soulignant l'importance des stratégies mobilisées par les individus, les collectivités ou les œuvres caritatives pour aider les plus fragiles. Mais de cette solidarité, deux catégories de population ont visiblement été exclues : les malades mentaux et les vieillards. Or s'il n'y a pas eu de politique volontariste pour les éliminer, un eugénisme diffus paraît malgré tout avoir joué sur leur mise à l'écart des circuits d'entraide. Au final, ce travail apporte un éclairage original sur les années noires, ouvrant de nouvelles perspectives dans le champ de l'histoire sociale, institutionnelle et médicale. Les auteurs posent cependant plus de questions qu'ils n'apportent de réponses, la plupart des contributions se voulant des ébauches de chantiers demandant à être approfondis. À cet égard, on mentionnera la parution de *L'hécatombe des fous* d'Isabelle von Buelzingsloewen, indispensable complément de lecture ¹.

AUDE FAUVEL

1 - Isabelle VON BUELTZINGSLOEWEN, *L'hécatombe des fous. La famine dans les hôpitaux psychiatriques français sous l'Occupation*, Paris, Aubier, 2007, 512 p. et 8 p. de pl., compte rendu publié dans *Annales HSS*, 62-2, 2007, p. 482-484.

Rod Edmond*Leprosy and empire: A medical and cultural history*

Cambridge, Cambridge University Press, 2006, x-255 p.

La lèpre a été la maladie métaphorique par excellence, toujours apte à signifier « plus qu'elle-même » ; elle n'a cessé d'être un opérateur d'exclusion, appliqué à peu près à tout ce que les sociétés judéo-chrétiennes ont pu trouver d'angoissant, du péché chameau au « péril jaune ». Partant de ce constat bien connu, cet ouvrage examine la manière dont la mise en place des empires coloniaux européens aux XIX^e et XX^e siècles a relancé la prolifération discursive autour de la lèpre, tout en redéfinissant le statut symbolique et médical de la maladie. Avec ce détour par l'empire (britannique principalement), Rod Edmond revient sur une idée reçue, héritée de Foucault notamment, selon laquelle la lèpre, en disparaissant d'Europe à la fin du Moyen Âge, n'aurait survécu que comme une « structure » de stigmatisation et de bannissement, appliquée ensuite aux fous et aux autres cibles du « grand renfermement ». Son ouvrage démontre au contraire que la lèpre est non seulement restée présente dans plusieurs régions « périphériques » d'Europe, comme la Norvège, mais qu'elle est aussi devenue à partir de la moitié du XIX^e siècle un problème scientifique et politique de premier plan dans le contexte impérial : au moment où l'on craint son « retour » en Europe, la lèpre incarne alors la menace d'une contamination infectieuse et/ou raciale de la métropole par son empire.

L'intérêt de l'ouvrage tient d'abord à son interdisciplinarité. Spécialiste de littérature anglaise, R. Edmond prend au sérieux le potentiel métaphorique de la maladie, en s'interdisant lui-même tout jeu d'analogie autour de la figure du lépreux, et en ramenant systématiquement les textes à leurs contextes de production. Il rappelle un point trivial, qu'oublie parfois les historiens et philosophes spécialistes du corps ou du biopouvoir : les écrits des médecins n'avaient pas pour but premier de « construire l'altérité », de « biologiser la nation » ou de « façonner les identités », mais d'être publiés, lus, vendus et discutés dans leur champ professionnel et au-delà – la première chose

que « construisent » ces textes fut la carrière de leurs auteurs. R. Edmond montre ici ce qu'une pratique fine de l'histoire littéraire peut apporter à l'histoire de la médecine, en rappelant que les textes ont des auteurs, des traducteurs, des lecteurs et des références, et que ce sont les effets de réception et de circulation (et non le contenu sensationnel ou raciste des textes, si évident dans le contexte colonial) qui fondent leur « discursivité », au sens foucauldien du terme. Si son abord est parfois déroutant, notamment parce qu'il entremêle discussions empiriques et théoriques, l'ouvrage ne se départit jamais d'une historicisation d'autant plus cruciale que la lèpre est propice aux interprétations anhistoriques (par exemple en termes de stigmaté), et que sa définition clinique et son étiologie n'ont cessé d'être incertaines et mouvantes.

L'autre intérêt de l'ouvrage est sa perspective impériale. R. Edmond aborde simultanément métropole et colonies, en insistant sur les circulations de pratiques et de théories au sein de l'empire. Le résultat est souvent convaincant, par exemple à propos des perceptions de la lèpre en métropole comme signe de « tropicalisation » de l'Angleterre, de la réimportation depuis les colonies de techniques de ségrégation, ou encore des « récits de voyages » dans les léproseries d'Afrique ou du Pacifique de plusieurs journalistes et écrivains britanniques. Il l'est un peu moins du point de vue des pratiques coloniales, abordées uniquement au sujet des colonies de peuplement, en faisant l'impasse sur les cas, bien décrits par d'autres historiens, de l'Afrique de l'Est britannique et de l'Inde¹.

Sur le plan empirique, l'ouvrage comble une lacune importante de l'historiographie en se consacrant, dans ses deux premiers chapitres, à une histoire médicale de la lèpre au XIX^e siècle. À partir de la fin du XVIII^e siècle, la lèpre redevient l'objet de débats sur sa classification et sa cause chez les médecins britanniques, suite aux observations de la maladie aux Antilles et à sa redécouverte en Norvège. Une controverse prend forme pendant tout le XIX^e siècle, opposant conceptions contagionniste et héréditaire de la maladie. La découverte du bacille par Gerhard Hansen en 1873 contribue, sans emporter la décision à elle seule, à fragiliser les théo-

ries héréditaires et raciales dominantes dans les cercles scientifiques de métropole, et à imposer la ségrégation des lépreux, contestée jusqu'alors. R. Edmond montre comment ce modèle ne devient consensuel qu'au moment où la maladie devient visible en métropole, par exemple à travers le personnage du « Père Damien », un missionnaire belge chargé de la léproserie de Molokai, à Hawaï, dont les photographies du visage défiguré par la lèpre connaissent un véritable succès populaire à Londres et en Europe.

Le thème du « retour » de la maladie en métropole est bien traité dans le troisième chapitre de l'ouvrage, qui met en regard les débats scientifiques et les usages littéraires de la maladie : la découverte de cas de lèpre en Angleterre rencontre à la fois les angoisses liées à la dégénération raciale des classes populaires et celles liées à la perméabilité des frontières géographiques entre la métropole et les colonies.

Les chapitres quatre et cinq se concentrent sur les politiques de ségrégation menées dans les colonies, à travers la création d'« îles-léproseries » comme celles de Molokai ou de Robben Island en Afrique du Sud, puis en métropole avec la création de la « colonie de lépreux » d'Essex. R. Edmond mène ainsi un tour d'horizon des différentes expériences de ségrégation, en montrant comment elles utilisent et renforcent la racialisation de la maladie. Le propos s'inscrit dans une discussion théorique sur la constitution et la circulation du motif médico-carcéral du « camp », avec une référence assez convenue aux travaux de Paul Gilroy, de Michel Foucault et de Giorgio Agamben. Ces analyses pourraient être nuancées en regard du travail récent de Warwick Anderson sur les Philippines coloniales, qui montre comment les léproseries ont aussi inspiré des expériences de transformation d'indigènes-lépreux en « citoyens modèles »².

Le dernier chapitre, qui intéressera les spécialistes des littératures postcoloniales, mène une belle analyse des « récits de léproserie » de Charles Warren Stoddard, Robert Louis Stevenson, Graham Greene et Paul Theroux. Toute l'ambiguïté morale et esthétique de la maladie y apparaît, qui sert de matrice à l'introspection, voire à la rédemption, des héros européens. L'ouvrage se clôt sur ce thème qui

pourrait – comme les autres propositions de ce travail foisonnant et inspirant – servir d'hypothèse à des enquêtes équivalentes dans l'espace impérial français.

GUILLAUME LACHENAL

1 - Megan VAUGHAN, *Curing their ills: Colonial power and African illness*, Cambridge, Polity Press, 1991 ; Jane BUCKINGHAM, *Leprosy in colonial south India: Medicine and confinement*, New York, Palgrave, 2002.

2 - Warwick ANDERSON, *Colonial pathologies: American tropical medicine, race, and hygiene in the Philippines*, Durham, Duke University Press, 2006.

Jean-François Picard et Suzy Mouchet

La métamorphose de la médecine. Histoire de la recherche médicale dans la France du XX^e siècle

Paris, Presses universitaires de France, 2009, XI-250 p.

De l'auscultation du praticien hospitalier, reposant sur son sens de l'observation, au séquençage du génome humain, réalisé grâce aux ordinateurs de riches laboratoires, la médecine a été marquée par un important renouvellement de ses méthodes et domaines d'application au cours du XX^e siècle. En quelques décennies, à partir des années 1950, la recherche médicale française a été révolutionnée par son ouverture aux apports de nouvelles sciences du vivant, notamment la biologie cellulaire et moléculaire, qui ont permis l'avènement d'une « biomédecine » véritablement scientifique. Telle est la « métamorphose » relatée dans cet ouvrage de l'historien Jean-François Picard et Suzy Mouchet, ancienne directrice de la communication à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM). Jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, cependant, le développement de la recherche de laboratoire, assimilé par les auteurs à une formidable source de progrès, a été constamment freiné par le primat de la médecine exercée au chevet du malade, selon les préceptes du savoir anatomopathologique. Les multiples traductions de ce « magistère de la clinique », qu'il s'agisse de la prépondérance des concours hospitaliers par

rapport à la faculté, du conservatisme affiché par certains mandarins ou des réticences des cliniciens quant à l'usage des statistiques, sont ainsi décrits comme les principaux facteurs du retard de la France, pourtant patrie de Louis Pasteur, dans la mise en place d'organismes de recherche expérimentale financés par l'État, et plus largement d'un dispositif d'hygiène publique à l'échelle du pays.

Le livre, dans lequel on trouve de nombreux échos des précédents travaux de J.-F. Picard¹, montre cependant que les tentatives de réforme se sont multipliées dès la période de l'entre-deux-guerres, même si elles furent souvent d'origine américaine. L'Office national d'hygiène sociale, spécialisé dans la lutte contre les « fléaux sociaux », ou l'Institut du cancer de Gustave Roussy apparaissent ainsi comme des exemples de créations institutionnelles inspirées des méthodes préconisées par les experts de la Fondation Rockefeller. Les résistances de l'Assistance publique ou des médecins libéraux ont d'ailleurs rapidement contraint ces derniers à réviser leurs projets et à opter pour un système de distribution d'aides individuelles sous forme de bourses permettant à de jeunes médecins français de se former aux États-Unis. D'intéressants éclairages sont également apportés sur la généalogie d'organismes de recherche créés au moment de la mobilisation de guerre et sur la façon dont ils se saisissent de certains problèmes de santé devenus stratégiques pour la nation. C'est le cas du Centre national de la recherche scientifique (CNRS), fondé en 1939 sur le modèle de l'Institut de biologie physico-chimique, où furent par exemple élaborées des solutions de conservation des produits issus des techniques de transfusion sanguine. De même, l'étude de la genèse de l'Institut national d'hygiène (INH) permet aux auteurs de montrer comment les questions de ravitaillement et de nutrition de la population, après des contacts avec des représentants de la Fondation Rockefeller, débouchèrent en 1941 sur la création de ce premier véritable organisme public de recherche, chargé de mener des enquêtes épidémiologiques et placé sous la direction d'un spécialiste des vitamines, André Chevallier.

La marginalisation de la clinique se trouva accélérée à partir de 1945, avec la diffusion des antibiotiques sous l'égide d'un pasteurien,

Louis Rapkine, qui plaidait pour une modernisation de la recherche faisant davantage de place aux hommes de laboratoire. Il fallut toute l'autorité d'un Robert Debré et l'avènement d'une génération de « néo-cliniciens » s'intéressant aux maladies non plus infectieuses, mais chroniques, pour que la clinique ne soit pas évincée par l'essor de la physiologie cellulaire, de la biochimie, et de leurs applications médicales. Le rôle joué par l'Association Claude-Bernard, créée en 1952 pour favoriser l'installation de laboratoires dans les hôpitaux, permit un décloisonnement qui culmina en 1964, lorsque ces centres de recherche en milieu hospitalier fusionnèrent avec l'INH pour donner naissance à l'INSERM. À l'évidence, cet institut est au cœur de l'ouvrage de J.-F. Picard et S. Mouchet, qui voient en lui la concrétisation d'un rapprochement nécessaire entre médecine et biologie, permettant à des chercheurs mieux sélectionnés d'orienter leurs travaux, grâce à de nouveaux modes de programmation de la recherche et des budgets croissants, vers des domaines de pointe comme l'immunologie, l'hématologie ou la neurologie. Avec l'épidémie de sida, et l'implication d'associations de malades dans l'organisation d'essais thérapeutiques, les cliniciens ont toutefois bénéficié d'un retour en force, sans pour autant retrouver la prééminence dont ils jouissaient au début du siècle.

Il est difficile de rendre compte de manière exhaustive des multiples spécialités biomédicales dont cet ouvrage foisonnant recense les progrès à partir des années 1960. L'un de ses principaux mérites réside dans la capacité des auteurs à ne pas présenter la recherche médicale comme une activité isolée et coupée des réalités matérielles, mais au contraire à mettre en lumière, grâce à des exemples précis, l'importance des transferts de savoirs à l'échelle internationale et le rôle crucial des modes de financement, surtout, comme c'est la règle, dans un contexte de pénurie budgétaire. La diversité des sources utilisées est également remarquable, puisque, outre d'importants fonds d'archives, ont été exploités de nombreux entretiens avec les acteurs de cette histoire, dont de longs extraits sont retranscrits dans le corps du texte².

Cette prédilection pour les sources orales, si elle doit être saluée, apparaît aussi comme

un révélateur de certains travers du livre. Parallèlement aux chercheurs qui, interrogés après coup, ont tendance à relater l'essor de leur discipline selon une perspective linéaire et finaliste, les auteurs retracent les progrès de la recherche médicale sur un mode héroïque, faisant l'impasse sur les recettes des *science studies* dont l'utilité a pourtant été éprouvée dans certaines études de référence³. Si les rapports de force entre les diverses familles de chercheurs sont bien expliqués, il est dommage que les controverses et les innovations sans lendemain aient été quelque peu occultées au profit d'une vision de la science progressant inexorablement grâce au génie d'hommes d'exception. Certes, l'ouvrage fourmille de données biographiques de grand intérêt sur leurs trajectoires individuelles, mais cette plus-value est parfois noyée par l'énumération des succès et des découvertes qui ont bouleversé tel ou tel secteur de la médecine. Les derniers chapitres auraient d'ailleurs probablement gagné en clarté si le jargon biomédical avait été davantage tenu à distance, de manière à objectiver l'émergence de discours de plus en plus éloignés, par leur complexité, de la langue de la vulgarisation scientifique. On peut enfin regretter que la mise en évidence de la montée en puissance des sciences biologiques dans le champ de la médecine ne soit pas accompagnée d'analyses plus locales sur les transformations des gestes et des pratiques quotidiennes des chercheurs au travail. Nul doute cependant que ces quelques défauts s'expliquent par le caractère synthétique d'un ouvrage qui a l'avantage d'offrir, pour la première fois, un récit à la fois global et documenté à partir d'un objet aussi touffu que la recherche médicale française au XX^e siècle.

ADRIEN MINARD

1 - Jean-François PICARD, *La République des savants. La recherche française et le CNRS*, Paris, Flammarion, 1990, et *La Fondation Rockefeller et la recherche médicale*, Paris, PUF, 1999.

2 - Ces entretiens sont consultables sur le site www.histrecmed.fr.

3 - Voir notamment Jean-Paul GAUDILLIÈRE, *Inventer la biomédecine. La France, l'Amérique et la production des savoirs du vivant, 1945-1965*, Paris, La Découverte, 2002.

Emmanuelle Fillon

À l'épreuve du sang contaminé.

Pour une sociologie des affaires médicales

Paris, Éditions de l'EHESS, 2009, 328 p.

Les filiations intellectuelles de l'ouvrage d'Emmanuelle Fillon sont clairement mises au jour : Luc Boltanski pour la « forme affaire », Janine Barbot, Danièle Carricaburu et Nicolas Dodier pour la transformation des rapports entre médecins et patients sous la pression d'une catastrophe médicale et du procès qui la scande, Francis Chateauraynaud et Didier Torny pour la réflexivité des expériences acquises, Marie-Angèle Hermitte pour l'impact du procès sur l'ensemble de ces mécanismes. Si ce travail, d'une écriture, d'une clarté, d'une profondeur et d'une précision remarquables, s'inscrit de manière fluide dans les travaux antérieurs, il apporte une contribution originale en raison du particularisme de l'investissement de l'auteur comme de celui des mondes étudiés.

E. Fillon a étudié les deux mondes de l'hémophilie auxquels elle s'est intéressée exclusivement : un très petit monde de médecins, doublement marginalisés car ils relevaient de la transfusion sanguine, discipline séparée de la médecine, et de l'hémophilie, maladie génétique rare ; un petit monde de malades soutenus par des familles très impliquées, ensemble étranger à la société tant le mode de vie originaire impliquait une surprotection destructrice. Elle a mené son travail sur près de vingt ans à partir de trois expériences qu'elle a réussi à conserver bien distinctes, un premier investissement portant sur les malades atteints du sida, puis un travail salarié au sein de l'Association française des hémophiles (AFH), regroupant les hémophiles et leurs familles, puis enfin sa position de chercheur. Elle décrit donc minutieusement les transformations pas totalement homothétiques que provoque dans ces deux mondes la transmission du VIH par la voie sanguine.

E. Fillon pose au centre de cette histoire la contamination par le VIH, fait biologique qui va toucher un hémophile sur deux – sans parler des hépatites successives et aujourd'hui du risque du nouveau variant du Creutzfeldt-Jakob qui servent de toile de fond au récit ; la contamination comme faillite médicale, qui affecte

la moitié des hémophiles entre la fin des années 1970 et le milieu des années 1980 ; le procès qui, après la condamnation de quatre « responsables », s'achève par un « non-lieu » général pour tous les autres participants. Pour une même histoire, trois faces qui ne font pas bloc, ayant chacune sa fonction dans le processus de transformation des mondes.

La première partie de son travail décrit l'« Éclatement d'un monde professionnel ». On y voit effectivement le passage rapide d'un corps médical « à part » ébloui devant les transfusions de bras à bras qui sauvaient les vies au prix de multiples handicaps, puis les progrès fulgurants de l'autotraitement préventif donnant des vies presque normales payées de multiples contaminations par les hépatites, puis la séropositivité au VIH vue un temps comme la multiplication de « porteurs sains », et l'hécatombe. Le procès qui commença une fois la contamination jugulée fut à l'origine d'une profonde perturbation. Mais, alors que les juges analysaient d'une manière très nouvelle l'histoire d'une catastrophe technologique, les décisions de justice n'ont pas été l'occasion d'un retour critique sur les agissements de la période. La réflexivité semble être passée par de nouvelles attitudes fondées sur la science plus que par une analyse du passé à nouveaux frais. On ne trouve en effet aucune critique sur les décisions qui avaient été prises, mais de nouveaux comportements allant de l'accompagnement des familles dans le deuil à un strict repli sur le professionnalisme ou une vigilance tatillonne. Mais la vraie transformation est venue d'une nouvelle génération de médecins s'arrimant à la loi de 1993 portant réforme de la transfusion et entrant, à sa suite, dans la logique de la « médecine des preuves », de la recherche de la « sécurité sanitaire », d'une certaine distance face aux patients qui ne sont plus les enfants d'une grande famille, de la coopération avec le secteur privé proposant ses produits pharmaceutiques perfectionnés. Une nouvelle clinique va naître, collégiale, pratiquant de grands essais randomisés et sur le qui-vive permanent, comme vont se développer des hémo et pharmacovigilances sourcilleuses reposant sur une traçabilité drastique qui permet de remonter d'un accident vers le donneur et de redescendre d'un donneur vers les multiples receveurs de son don.

Mais l'apport principal du livre d'E. Fillon a sans doute trait à son analyse de la transformation du monde des hémophiles, tant pour elle-même que pour ce qu'elle permet de comprendre du fonctionnement de l'ensemble de la société à l'égard des sciences et des techniques. C'est ce point qui est le plus riche d'enseignements.

De fait, la description du « monde d'avant », propre aux hémophiles, donne une image assez juste d'un public ravi recevant les bienfaits des progrès apportés par les savants et ingénieurs dans le cadre d'une relation paisible entre « bons pères de famille » et enfants ignorants et dépendants. Le choc des contaminations, successives et massives, venant d'un défaut de maîtrise des nouvelles technologies de *poolage* du sang, celles-là mêmes qui avaient permis aux hémophiles de vivre et de mener une vie quasi normale, vint casser le sentiment du miracle permanent. Cela mit du temps, tant les hémophiles et leur association eurent du mal à le croire. Mais l'autotraitement massif fut la cause d'une contamination presque certaine, certains des « bons pères » montrèrent un appétit économique ou scientifique également impensable, la peur d'affoler fut la cause d'un silence incompréhensible *a posteriori*.

Face à cet effondrement, l'accusation fut le geste libérateur des liens, le tribunal fut le tiers permettant la séparation, ce que sentirent bien les médecins qui parlent aujourd'hui encore du coup de couteau dans le dos que leur portèrent leurs « enfants ». Dès lors, l'AFH se reconstruisit sous la houlette de personnalités « séparantes », tenant le monde médical suffisamment à distance pour être en négociation permanente avec lui, sur chaque agent pathogène potentiel, sur chaque produit, sur chaque traitement. À la nouvelle vigilance des médecins ancrés dans la sécurité sanitaire correspond la vigilance constante des malades qui, s'ils travaillent pour eux, se vivent aussi comme « les truites de la santé publique » (p. 284) : receveurs quotidiens du sang des autres, ils sont les capteurs des maladies émergentes. C'est armés des compétences scientifiques les plus pointues qu'ils discutent point par point, tant avec leurs médecins que, directement, avec les autorités de santé publique.

On peut, certes, comparer leurs savoirs et leur pugnacité – et E. Fillon ne manque pas

de le faire – à ceux des malades du sida, mais cela me semble insuffisant. À la lecture de ce bel ouvrage, il m'est clairement apparu qu'ils étaient l'une des manifestations d'un phénomène beaucoup plus général qui a sans doute à voir avec les nouvelles formes d'élévation du niveau éducatif et politique global que l'on a trop tendance à voir en chute libre. De fait, les « profanes compétents » en matière de biotechnologies, de nanotechnologies, de pesticides, d'environnement – de santé en général – font entendre leur voix partout, utilisent le procès et le lobbying législatif, participent aux grandes négociations internationales comme à ces nouvelles formes de gouvernance que sont « les Grenelle ». Le changement est profond et probablement peu réversible.

MARIE-ANGÈLE HERMITTE

Anne Paillet

Sauver la vie, donner la mort. Une sociologie de l'éthique en réanimation néonatale
Paris, La Dispute, 2007, 286 p.

C'est avec un titre provocateur et paradoxal qu'Anne Paillet nous introduit aux activités d'un service de réanimation néonatale. Son livre porte essentiellement sur les pratiques décisionnelles, et notamment sur les décisions que l'ensemble du personnel considère comme « les plus difficiles », « les plus pesantes », « les plus perturbantes » : celles où l'opportunité de poursuivre une réanimation est mise en cause par la découverte de lésions cérébrales indiquant l'éventualité d'une déficience psychomotrice massive. Ces décisions sont difficiles, d'une part parce qu'elles sont souvent prises dans un contexte de forte incertitude sur l'étendue et la gravité des séquelles, d'autre part parce que les décisions d'arrêt de réanimation impliquent non seulement le débranchement du respirateur mais souvent aussi l'injection de drogues qui accélèrent le décès de l'enfant pour lui éviter une agonie prolongée, geste normalement sanctionné dans le cadre juridique français. Qu'est-ce qui justifie alors ces décisions et qui en décide ?

Pour y répondre, A. Paillet propose, à travers l'étude ethnographique d'un service de réanimation néonatale, une analyse sociologique de

« l'éthique en acte », qu'elle entend comme « les processus de production et de mobilisation des valeurs [...] dans les contextes pratiques dans lesquelles ils se jouent » (p. 12). Il s'agit « d'observer et de comprendre les définitions concurrentes du légitime telles qu'elles se façonnent et se déploient aujourd'hui en réanimation néonatale », permettant ainsi au lecteur de mieux connaître les enjeux de ces décisions et « de se forger un point de vue propre sur ce qu'il est légitime ou non, en la matière, de faire » (p. 18).

Les résultats de son enquête sont présentés en deux grandes parties, chacune comportant quatre chapitres. C'est dans la première partie, intitulée « L'éthique en acte », qu'A. Paillet restitue l'essentiel de son travail de terrain, effectué dans la seconde moitié des années 1990 dans un service hospitalo-universitaire de réanimation néonatale. Elle y propose tout d'abord une description fine de l'organisation du service « Réa* » et de sa hiérarchie professionnelle, ainsi que du travail en réanimation et de sa pénibilité, éprouvée de manière variable selon que l'on est médecin, interne ou infirmière. Cependant, tous les membres du service semblent partager une même perception de la difficulté de certaines décisions et la même crainte que celles-ci n'aboutissent à des « catastrophes » (des enfants qui souffriront de séquelles gravissimes à vie). Elle explique ensuite le cadre normatif qui règle cette activité et notamment les grands principes de la « réanimation d'attente » qui, jusqu'à récemment, ont fait l'objet d'un consensus dans le milieu des médecins réanimateurs. Elle fait néanmoins état de différends moraux entre membres du service qui, selon elle, sont fortement corrélés à leur position professionnelle dans le service. Ces différends transparaissent dans le récit détaillé du cas de Stéphane, petit prématuré né à 30 semaines dont les modalités de la prise en charge ont été âprement discutées pendant six semaines. Cette indécision prolongée a abouti de fait à une « décision » de poursuite, perçue finalement par tous les membres de l'équipe comme un « échec de la réanimation ».

Le cas de Stéphane – le cas de l'année, selon les membres du service – met en relief une vive tension entre médecins et infirmières sur la manière dont sont prises les décisions

dans ce service : attente jugée par certains excessive pour prendre une décision, mise à distance et sous-information des parents, absence de communication sur les décisions importantes au sein de l'équipe. Ces questions pratiques ont un impact certain sur la prise de décision elle-même et certaines, comme l'information des parents, relève bien de la déontologie professionnelle. Mais cette focalisation sur les tensions au sein de ce service semble avoir mis au second plan la question posée au départ de l'ouvrage – qu'est-ce qui justifie les décisions prises en réanimation et qui en décide ? –, car elle n'est plus le fil conducteur dans la partie suivante.

En effet, la seconde partie de l'ouvrage, « La fabrique des convictions », centre l'attention sur la corrélation, mise en avant auparavant, entre les positions professionnelles et ce qu'A. Paillet appelle « les approches morales ». Pour ce faire, elle examine les écrits des principaux représentants de chaque groupe professionnel, les médecins réanimateurs et les infirmières, et analyse leurs « rhétoriques professionnelles » sur l'histoire, les traditions, l'évolution et la « mission » de chaque groupe (p. 162). Elle souhaite « démontrer l'ancrage social des convictions morales en restituant les médiations concrètes par lesquelles il s'opère » (p. 156) et pouvoir ainsi contribuer à une « compréhension des déterminations sociales des convictions » (p. 160).

Ainsi montre-t-elle d'abord que les cultures de chaque profession sont différentes : celle des médecins réanimateurs serait orientée vers la sauvegarde et la protection de la vie de l'enfant ; celle des infirmières vers une autonomie critique par rapport à la profession médicale et une humanisation des conditions de prise en charge des patients. Ces différences de culture expliqueraient une propension chez les médecins à atténuer leur pessimisme et une propension inverse chez les infirmières ; une implication différente de chaque profession dans une décision d'arrêt – plus grande chez les médecins qui doivent la mettre en œuvre – et donc une évaluation différente de son « coût » professionnel ; et enfin des positions divergentes sur la place et l'implication des parents dans les prises de décisions, les infirmières s'y montrant plus favorables. Les internes se distingueraient par leur position intermédiaire,

dans la mesure où, bien que médecins, ils partagent avec les infirmières un contact plus régulier avec les patients et leurs parents.

Que doit-on conclure de cette deuxième partie : que les médecins réanimateurs seront plus fréquemment hostiles à un arrêt de réanimation et les infirmières plus fréquemment favorables ? À plusieurs reprises dans son livre, A. Paillet affirme que ses observations et ses analyses peuvent être généralisées à l'ensemble des services de réanimation, mais elle ne nous en apporte pas la preuve. On peut également s'interroger sur les raisons qui l'ont conduite, malgré une présence prolongée dans ce service, à ne mettre en avant qu'un seul cas et précisément un cas qu'elle estime être « ni représentatif de l'ensemble des cas [qu'elle a] observés durant [son] terrain, ni représentatif de l'ensemble des cas que l'équipe traite sur de plus longues périodes » (p. 104). En effet, son livre évoque à plusieurs reprises des décisions d'arrêts de réanimation prises dans le service étudié et qui seraient, selon les propos introductifs de son livre, caractéristiques de la pratique de réanimation. Or il n'y a dans son livre aucun compte rendu détaillé d'une telle décision.

Malgré l'insatisfaction que suscite ce livre, notamment dans son ambition d'étudier l'éthique en acte, il reste un ouvrage richement documenté et, comme l'a voulu l'auteur, éminemment accessible à tous ceux qui souhaitent mieux connaître les enjeux de la réanimation néonatale.

SIMONE BATEMAN

Janine Pierret

Vivre avec le VIH. Enquête de longue durée avec des personnes infectées

Paris, Presses universitaires de France, 2006, IX-232 p.

Cet ouvrage s'inscrit dans une tradition de la sociologie de la santé qui est celle de l'expérience de la maladie. En croisant ce thème avec un axe non moins classique désormais dans ce segment – celui de la temporalité –, il présente « l'histoire d'une maladie et d'un destin personnel de 'malade' à partir de l'exemple du sida » (p. 3). L'ambition cognitive de ce

travail repose sur l'idée selon laquelle « cette maladie et ces malades posent, à travers leur histoire, l'histoire des maladies et des malades d'aujourd'hui et de demain » (p. 3). Avec cet ouvrage, l'auteure poursuit donc avec une grande cohérence un projet entamé dans les années 1980 auprès de Claudine Herzlich¹.

La première partie de l'ouvrage se révélera d'une grande utilité pour qui souhaite disposer d'une histoire sociale du syndrome d'immuno-déficience acquise. Cette histoire, Janine Pierret la voit commencer au début des années 1980. Elle propose – à partir des nombreux travaux de sciences sociales consacrés au sida lors des deux dernières décennies – une synthèse documentée de l'innovation sociologique majeure qui a entouré cette affection, à savoir la formidable mobilisation de tous les groupes d'acteurs concernés par l'émergence de ce nouveau syndrome hautement pathologique. Les porteurs du virus, les malades, potentiels ou avérés, leurs proches, leurs médecins, les scientifiques mais également les politiciens travaillent, dans un mouvement social aux alliances souvent inédites, à faire du sida une cause visible et légitime dans un espace public qui n'en demandait pas tant. En effet, cette affection transmissible sexuellement y trouve une signification particulièrement stigmatisante. Secret, dissimulation, protection, surveillance vont ainsi rapidement se retrouver au cœur du phénomène VIH tandis que la notion de risque prend de nouvelles dimensions et se diffuse non seulement auprès des populations, mais également auprès des pouvoirs publics et des chercheurs de toutes disciplines investis dans un champ de recherche alors en pleine effervescence.

Après avoir exposé l'histoire structurelle du syndrome, l'auteure propose un autre niveau d'analyse qui est celui de l'expérience même de l'existence avec le virus. La question qui documente et organise la seconde partie de l'ouvrage clôt ainsi la première : comment vivre normalement en étant contaminé par un virus mortel ? Comment ajuster son expérience individuelle aux contingences structurelles qui en dessinent les caractéristiques morbides ? Le dernier chapitre de cette première partie présente les résultats de l'enquête portant sur le fait de vivre avec le VIH. Ceux-ci sont organisés à partir d'une typologie de cette expérience qui

tient en trois caractéristiques majeures : « continuité sous contraintes », « discontinuité et retournement » et « enfermement ».

La seconde partie de l'ouvrage est donc consacrée à l'exposition et à la discussion de chacun des types conceptualisés. Les données empiriques qui la documentent reposent sur 177 entretiens réalisés auprès de 118 personnes. Ces 14 femmes et ces 104 hommes ont été choisis par leurs médecins à chacune des trois étapes qui ont organisé la récolte des récits (1990-1991, 1996-1997 et 1998-2000). J. Pierret en a extrait 22 histoires de cas qui illustrent les analyses proposées.

En s'efforçant de répondre à cette question de départ : « comment vivre le plus normalement possible avec le VIH » (p. 91), les entretiens recueillis au cours des dix années étudiées mettent en perspective trois formes de récits qui argumentent la typologie présentée. Le premier est celui du « faire comme si ». Faire comme si tout était identique au temps précédant la connaissance du VIH. Les ressources mobilisées par les personnes, dans ce cadre, font tout autant appel à un effort d'insertion professionnelle qu'au maintien du secret à l'égard du virus qui les a contaminés. Peu de bouleversements biographiques sont rapportés dans ce type de récit qui insiste au contraire sur l'importance de se montrer tel qu'avant. La deuxième forme de mise en récit exprime au contraire des modifications biographiques importantes depuis la découverte du VIH dans l'existence. Ici, les ressources font appel à la lutte et à un engagement dont l'avenir est le thème majeur, à quelque niveau que ce soit : professionnel, militant et/ou existentiel. Le troisième type de récit est aussi le plus rarement rencontré dans l'enquête, peut-être parce que ce sont les médecins qui ont choisi les personnes interviewées. Il renvoie à ce que J. Pierret appelle « enfermement ». Derrière cette notion : un temps où la contamination par le virus VIH n'est somme toute que l'avatar d'une vie définitivement pleine de malheurs. Les ressources – individuelles et collectives – de ce troisième groupe sont faibles et la modification biographique essentielle des personnes qu'on y associe concerne leur nouveau statut social : celui de malade officiel.

Les normes qui se dessinent à partir de la typologie que propose l'auteure sont donc

autant de réflexions sur le temps que sur le sens d'une vie ou, encore, sur le statut même de malade. Pour le premier type, le temps du passé devient la norme qui permet de vivre un avenir diagnostiqué comme étant pour le moins incertain. Pour le deuxième, la vie normale est celle qui consiste – compte tenu de ce verdict médical – à « faire quelque chose » de cette existence menacée et ce, à travers une lutte individuelle ou collective. Dans le troisième type, on devine une population socialement désaffiliée et, pour reprendre les termes de Serge Paugam, disqualifiée². Maladie et médecine deviennent alors de véritables entreprises de socialisation qui offrent un statut, parfois même des droits, à une expérience chronique du malheur.

Identifiées à la faveur de cette recherche, ces trois tendances singulières confirment ce que la sociologie des maladies chroniques nous enseigne depuis une quarantaine d'années : la gestion individuelle d'une maladie ne s'exerce guère en dehors de la médecine. Celle-ci, comme l'avait montré de manière convaincante Danièle Carricaburu³, crée historiquement les conditions collectives de gestion individuelle de toute affection. C'est la conclusion qui s'impose à la lecture de cet ouvrage. Dès qu'une maladie survient et, *a fortiori*, s'inscrit dans la durée, l'expérience des personnes qui en sont affectées traduit un rapport à l'existence – pour une vie normale ? – que l'on ne peut comprendre qu'en fonction de l'institution médicale et de ses dispositifs de prise en charge et ce, quels que soient les traitements dont on dispose puisque la typologie présentée dans ce livre a une « valeur transversale et dépasse une seule des périodes historiques » (p. 92). La période de découverte du virus, les avancées thérapeutiques, les normes véhiculées par les médecins se révèlent des facteurs essentiels pour comprendre les expériences vécues avec le VIH ; comme pour toute autre maladie.

L'histoire s'avère souvent indispensable pour la sociologie en éclairant la manière dont le présent a éclos. Plus important encore, en tant que méthode, elle fournit une base de comparaison et montre comment le temps et l'espace affectent les comportements et les événements. C'est cette piste que poursuit le livre de J. Pierret en réunissant histoire et ethnographie pour une

meilleure compréhension de l'expérience du VIH. Une autre forme d'*unending work*.

MARIE MÉNORET

1 - Claudine HERZLICH et Janine PIERRET, *Malades d'hier, malades d'aujourd'hui. De la mort collective au devoir de guérison*, Paris, Payot, 1984.

2 - Serge PAUGAM, *La disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté*, Paris, PUF, [1991] 2004.

3 - Danièle CARRICABURU, *L'hémophilie au risque de la médecine. De la maladie individuelle à la contamination collective par le virus du sida*, Paris, Anthropos/Economica, 2000.

Véronique Dasen et Jérôme Wilgaux (dir.)

*Langages et métaphores du corps
dans le monde antique*

Rennes, Presses universitaires de Rennes,
2008, 258 p.

Cet ouvrage collectif prend place dans une série intitulée « Cahiers d'histoire du corps antique », dont il est la troisième publication¹. Il est le fruit d'une coopération des chercheurs du Centre de recherches et d'études des sociétés et cultures antiques de la Méditerranée (CRESCAM) et des chercheurs suisses des universités romandes et il a été élaboré grâce à la tenue de plusieurs colloques. Le corps, thème majeur de la recherche en sciences sociales et humaines, a depuis longtemps été au centre des préoccupations de certains spécialistes de l'Antiquité, on peut penser en particulier aux études de Jean-Pierre Vernant sur le corps des dieux et le corps des hommes. Ce livre témoigne de la volonté d'élargir le corpus documentaire à la disposition des historiens du corps – les sources archéologiques et iconographiques prennent place aux côtés de sources textuelles jusqu'alors considérées comme mineures – et s'inscrit dans la problématique de l'anthropologie culturelle et symbolique à la suite des travaux de Françoise Héritier.

Plusieurs thèmes sont abordés : les corps guerriers héroïques et martyrisés, les images de la vieillesse, le corps en action de l'orateur et de l'acteur, avec la question du rapport entre corps et langage, les marques corporelles de la virilité – le poil en particulier.

Un ensemble d'études ouvre ensuite un domaine de recherches nouveau pour l'Antiquité : la physiognomonie. Les traités de physiognomonie gréco-romains, l'état de la recherche sur ce thème avec une bibliographie (sur les sources antiques, la transmission des textes, les thèmes particuliers) font l'objet d'une présentation très utile, puis différents articles permettent de mesurer l'importance et la diversité de ces théories qui partent des apparences physiques pour déterminer des caractères ou des types moraux. L'examen des yeux, miroirs de l'âme, est le moyen de découvrir un caractère ; celui de la bile d'expliquer les nombreux types relevant du tempérament du mélancolique. À côté de traités subtils au carrefour des théories médicales et philosophiques, d'autres textes paraissent plus simplistes tels les traités divinatoires qui se contentent d'observer des signes isolés comme le tressaillement de l'orteil gauche ou du sourcil droit. Ce savoir repérable dès l'Antiquité grecque a connu une large postérité ensuite. Ce dossier sur la physiognomonie se présente comme un premier état des recherches, appelant des travaux ultérieurs : sont en cours des traductions de traités et l'élaboration d'une anthologie de textes, ainsi qu'une publication propre à ce thème.

Le titre l'indique clairement : le corps antique se construit et se perçoit à travers des discours très différents. C'est là une des richesses de ce livre d'introduire le lecteur à plusieurs d'entre eux. Il peut alors comprendre, entre autres exemples, que les éléments de l'armure, dont la cuirasse, peints sur le vase sont le double du corps du guerrier, que la barbe portée par une femme, bien loin d'être le signe de son courage viril (*andreia*), est le symptôme d'un danger de mort, mais qu'un visage imberbe n'empêche pas un homme de devenir philosophe. Bien des traits descriptifs du corps construisent le genre, mais de façon différente selon les époques et les documents : les rides, la voix, les gestes le prouvent. Et si certains tressaillements du corps ont aujourd'hui encore le même sens – le tintement de l'oreille avertit que d'aucuns parlent de vous –, déchiffrer le corps ne peut se faire qu'à l'intérieur d'une culture voire d'une époque donnée, l'anthropologie du corps est bien historique.

Ce livre témoigne, par le nombre des thèmes abordés, la cohérence de la méthode suivie et la

diversité documentaire convoquée, de l'importance prise par les études sur le corps dans l'Antiquité. Il marque une étape importante dans une histoire du corps qui, à la différence de celles qui existent actuellement en France, reconnaîtrait que l'Antiquité peut, dans ce domaine également, faire entendre sa voix.

PAULINE SCHMITT-PANTEL

1 - Francis PROST et Jérôme WILGAUX (dir.), *Penser et représenter le corps dans l'Antiquité*, Rennes, PUR, 2006 ; Lydie BODIQU, Dominique FRÈRE et Véronique MEHL (éd.), *L'expression des corps. Gestes, attitudes, regards dans l'iconographie antique*, Rennes, PUR, 2006.

« Le corps et sa parure »
*Micrologus. Natura, scienze e società
medievali*, xv, 2007, 552 p.

L'histoire de la parure du corps, plus encore que celle du vêtement, est un champ historique qui reste à explorer, en particulier pour l'époque médiévale. C'est un domaine de confins, à la croisée des recherches sur les représentations, les mondes curiaux et la culture matérielle, à peine effleuré par les historiens de l'art qui ont souvent négligé de se préoccuper des objets représentés pour se focaliser sur les manières de les représenter. Il s'agit de la gageure principale de ce volume : tenter de donner à voir ces parures du corps dans l'ensemble de l'Europe (France, États bourguignons, principautés italiennes, Confédération suisse...) et au long d'une période qui court du haut Moyen Âge jusqu'à la période moderne et même contemporaine.

Tout d'abord, comme le soulignent maintes contributions, se pose la question des sources et des difficultés que soulève leur exploitation, en d'autres termes leur degré de fiabilité pour connaître la réalité des objets qu'elles donnent à voir. Il en va ainsi, en particulier, des sources iconographiques qui, pour abondantes et essentielles qu'elles soient, n'en demeurent pas moins sujettes à caution. « L'image médiévale n'est jamais photographique », écrit Michel Pastoureau (p. 124) et, bien souvent, la fonction d'un objet y est d'abord symbolique ou idéologique. Un exemple probant en est fourni par Danièle Sansy à propos de la représentation des rouelles que

les juifs étaient obligés de porter à partir du XIII^e siècle dans le royaume de France. Ayant établi un corpus d'une trentaine d'images de rouelles dans la France du Nord entre la fin du XIII^e et le XIV^e siècle, elle observe que ces insignes représentés ne correspondaient pas nécessairement aux rouelles que portaient les juifs au moment de l'élaboration de l'image, ni en termes de couleur, de forme ou d'emplacement sur le vêtement – certains modèles anciens ayant toujours été en circulation, la rouelle ayant parfois été ajoutée ultérieurement au manuscrit, la nature du pigment ayant pu faire varier la couleur. Elle conclut ainsi que plus que la traduction de la réalité en image, la présence de la rouelle dans l'iconographie relève d'abord d'un discours idéologique. Les sources littéraires (la littérature courtoise, les contes...) méritent elles aussi d'être exploitées de manière subtile. Ainsi comme le montre Romaine Wolf-Bonvin, le vocable « chainse » utilisé dans la littérature entre le XII^e et le XIV^e siècle pour désigner une fine toile de laine, de lin ou de chanvre dont on fabriquait les chemises ne peut renseigner précisément sur la réalité de l'objet, tant son emploi est court dans le temps et contradictoire dans les textes. En somme, c'est un « chainse virtuel » que dessinent les textes ; le discours dans lequel le vocable est enchâssé lui confère une signification symbolique, mais n'informe pas sur sa matérialité. De telles considérations plaident en faveur de l'exploitation d'autres types de sources et surtout de leur confrontation, ce que ne manquent pas de faire bon nombre d'auteurs du volume. Ainsi, les sources des comptabilités princières sont mobilisées par Sophie Jolivet pour traiter des parures brodées à la cour de Bourgogne ou encore par Nadège Gauffre-Fayolle concernant le sous-vêtement médiéval à la cour de Savoie. Les lois somptuaires, les textes des moralistes chrétiens ou laïcs sont maintes fois convoqués, les sources de la pratique et les objets archéologiques plus rarement et l'on ne peut qu'appeler de ses vœux la mise en œuvre systématique de démarches combinatoires pour aborder de tels sujets.

Le second point important que met en valeur ce recueil réside dans l'identification de la véritable révolution du vêtement que connaît l'Europe autour des années 1330, soit le passage très rapide de larges surcots dissimulant le corps à une nouvelle gamme de vêtements

qui le redessine, manifeste et accentue les différences anatomiques entre les sexes. Le vêtement masculin témoigne tout particulièrement de ce bouleversement. Inspiré du costume militaire, il exhibe les jambes et met en valeur le haut du corps en rembourrant la poitrine. À partir de l'exemple unique d'une veste (composée de 32 pièces et de 32 boutons) conservée au musée des Tissus et des Arts décoratifs de Lyon, Odile Blanc montre que ce vêtement est une enveloppe raide, presque déjà un corset, qui contraint le corps dans d'étroites limites imposant une gestuelle particulière. Dès cette époque, le corps est ainsi installé dans un système vestimentaire qui proclame l'autorité du corps vêtu, qui ajoute, retranche, modère une donnée corporelle désormais disqualifiée. Autour de cette structure de base, une syntaxe nouvelle se déploie, celle de la mode et du luxe, que partagent des élites européennes aux comportements vestimentaires unifiés par la société de cour. Quoiqu'ils évoluent dans le temps, enregistrant les mutations socio-culturelles, politiques, mais aussi les ruptures économiques et comptables des cours, les accessoires de la parure se fixent toujours en des points stratégiques et visibles. Les broderies d'orfèvrerie envahissent les robes à la cour de Bourgogne au cours du XIV^e siècle, puis déclinent au profit des fourrures qui gagnent toutes les doublures ou garnissent les manches, pour laisser place à leur tour dès le XVI^e siècle aux dentelles.

Le troisième thème qui se dégage de la lecture de cet ouvrage est celui de la dénonciation des excès de la parure. À l'origine chrétienne – le vêtement est le signe de la Chute et sa superfluité croissante prouve que l'humanité s'éloigne toujours davantage du jardin d'Éden (Frédérique Lachaud) –, la condamnation du vêtement s'inscrit bientôt dans un registre laïc, moral et politique. Deux tendances contradictoires y concourent. D'une part, car à partir du XIII^e siècle la disqualification du corps promeut le vêtement comme lieu de l'expression de l'identité intérieure et individuelle (Gil Bartholeyns). Ainsi, dans de nombreux contes dont le motif est la tromperie sur l'identité réelle, c'est souvent le vêtement qui permet l'identification, et non le visage (Peter von Moos). D'autre part, car en même temps ou presque les processus d'imitation sociale favo-

risent la diffusion de parures réservées aux élites. Denis Bruna montre bien la pénétration du jeu aristocratique de l'amour courtois et de ses objets symboliques jusque dans des sphères plus modestes. Aux XIV^e et XV^e siècles, certains artisans se font ainsi une spécialité de la confection de broches qui, réalisées dans un alliage brillant de plomb et d'étain et rehaussées de couleurs, imitent des bijoux émaillés et précieux. Si le danger de la luxure fonde durablement la censure, la perte des repères et des normes de l'ordre social, envisagés sous toutes ses formes – caractéristiques sexuées, classes d'âges, hiérarchie des statuts et des rangs, identité nationale –, justifie la mise en œuvre de lois somptuaires. À Florence, elles se font extrêmement précises à la fin du Moyen Âge, codifiant la nature, la forme, la couleur des tissus, la longueur des manches, la qualité des doublures, le nombre des accessoires, en particulier pour les femmes, les enfants et les jeunes gens ; le luxe étant réservé à « ceux qui par leur position et leur âge peuvent participer à la sphère du pouvoir » (Ilaria Taddei, p. 337). Dans la Confédération suisse de la fin du XV^e siècle et du XVI^e siècle, c'est l'origine milanaise de la soie, l'afflux de l'or lié au mercenariat, mais encore, et c'est nouveau, les frais de fabrication de certains objets de luxe, la « façon », dont les coûts dépassent désormais le prix des matériaux, qui justifient ces lois et fondent une critique tout aussi morale et politique qu'économique (Katharina Simon-Muscheid). C'est ainsi que se pérennise dans l'Europe médiévale un idéal de parure qui correspondrait à un juste milieu, à un « moyen état », pour reprendre l'expression de Danielle Bohler (p. 193) ; la mesure se situant dans l'élaboration d'un consensus, fragile et toujours susceptible d'être remis en cause, d'une frontière par-delà laquelle le corps social estime que l'excès est commis.

Quoiqu'un appareil critique solide, constitué d'une belle et riche iconographie et de plusieurs index, soit mis à la disposition du lecteur curieux, il faut regretter l'absence de toute précision sur le champ disciplinaire dans lequel s'inscrivent les différents auteurs (historiens, historiens de l'art, de la littérature), ainsi que l'absence de biographies qui auraient permis de reconstituer les parcours intellectuels, sinon institutionnels de chacun. De fait les contribu-

tions sont de longueur et de portée inégales, les unes aux ambitions très larges brossent des tableaux généraux du vêtement dans l'Europe médiévale, soulignant ainsi les problématiques classiques de la distinction sociale par le vêtement, de la dénonciation religieuse ou laïque des excès de la parure ; les autres beaucoup plus pointues apportent des éclairages inédits sur certains éléments de la parure ou du vêtement : attaches diverses, broches, broderies d'orfèvrerie, perruques, coiffes, sous-vêtements, soins de beauté, dentelles, fourrures, gants, chaussses...

CATHERINE LANOË

« *La pelle umana* »
Micrologus. Natura, scienze e società medievali, XIII, 2005, 772 p.

La peau dans tous ses états. C'est, pour reprendre le titre de l'une des communications de ce volume, ce à quoi nous invite cet ouvrage. Parcourant une chronologie qui s'étire de l'Antiquité classique à l'orée du XX^e siècle, et des aires géographiques qui, de l'Occident, nous conduisent à la Chine et aux sociétés amérindiennes, les trente-deux études rassemblées dans cet ouvrage proposent un large éventail d'analyses, de sources et de méthodes qui mettent la peau à nu.

Si, comme il est d'usage dans la revue – et on peut d'autant plus le déplorer ici que le sujet et les manières de l'aborder sont foisonnants –, le lecteur se trouve d'emblée projeté dans le cœur du livre, sans prémices ni introduction, force est toutefois de constater un effort louable tant des éditeurs pour rapprocher des contributions voisines par leur thème, que de certains auteurs pour tracer des liens entre leur propre intervention et celle d'un collègue. Ainsi le lecteur éprouve, au gré de sa progression, un sentiment de familiarité (il faut dire que le sujet s'y prête) malgré la diversité des époques ou des documents étudiés.

Face à une telle profusion d'enquêtes, il paraît cependant bien difficile de rendre compte dans le détail des apports de ces articles. Je me contenterai de fournir les points saillants, selon moi, des démarches, des questionnements et des acquis que ce livre donne à lire,

sur un sujet qui a bien plus l'habitude de s'afficher sur les couvertures des magazines qu'il n'a envahi l'historiographie. Car c'est bien là l'un des intérêts (et non des moindres) de l'ouvrage, celui d'aborder un domaine encore peu traité, y compris dans les travaux d'anthropologie culturelle, et plus encore en l'étudiant sous de multiples facettes¹.

La peau, sa couleur, sa texture, ses défauts ou ses marques, la peau marqueur d'identité, critère de distinction, synonyme de beauté, support des injures du temps et des effets des maladies, la peau enveloppe et protection, surface ou frontière entre un intérieur caché et un extérieur exposé, ne cesse de se livrer à nos regards. Mais qu'en est-il de ses perceptions, conceptions et représentations pour des époques plus anciennes ?

À lire plusieurs des contributions qui se fondent sur des sources différentes (littéraires, médicales, picturales, religieuses ou bien encore judiciaires), la peau est une chose souvent absente dont on ne parle pas et qu'on ne représente souvent que de manière convenue ; cette difficulté à la trouver commence par une difficulté à la nommer : la polysémie de vocabulaire constatée aussi bien en grec par Jackie Pigeaud – *derma*, *rhinos*, *teuchos*, *chrôs* – qu'en latin par Anne Gondreux – *cutis*, *pellis*, *corium*, voire *scortum* qui en vient, par métonymie, à désigner la prostituée – témoigne de conceptions polyvalentes de la peau, de sa nature et de ses fonctions, où l'humain n'est pas toujours distinct de l'animal. Ainsi de *pellis*, d'où dérive notre peau, dont l'emploi, très répandu au Moyen Âge, ne se limite pas à désigner l'enveloppe humaine, ou de l'image du centaure aux frontières de l'animalité et de la monstruosité, étudiée par Sébastien Douchet. Certes, pour la médecine, la peau est le lieu où s'exerce par excellence le sens du toucher du médecin (Vincent Barras), un élément significatif, avec le poil (Philippe Kaenel), de l'interprétation physiognomonique (Joseph Ziegler) et divinatoire comme celle à laquelle se livre Girolamo Cardano, au XVI^e siècle, à partir des lignes du front (Massimo Rizzardini). La couleur de peau, sans qu'elle donne pour autant lieu à des préjugés raciaux dans les sociétés anciennes selon Benjamin Braude, suscita l'interrogation de philosophes et praticiens cherchant à comprendre l'existence de peaux noires

(produites par la complexion individuelle ou expliquées par la théorie des climats ?) et le problème de la transmission de la couleur auquel plusieurs contributions, celles de Maaike Van der Lugt, de Peter Biller et de Renato Mazzolini se consacrent. Toutefois, on peine à trouver chez les *auctoritates*, antiques et de langue arabe, et chez les auteurs médiévaux un discours cohérent et organique sur la peau, membrane protectrice, signe d'un état interne, support de quelques pathologies particulières et dont Danielle Jacquart pose la question de la sensibilité. Il faut attendre le XVI^e siècle, en Occident du moins, car la médecine chinoise se distingue par l'existence d'une spécialité dermatologique précoce, dès les XIII^e-XIV^e siècles selon Éric Marié, pour que la peau se détache de la chair et donne lieu à une attention médicale soutenue, liée à la pratique de l'observation anatomique, et aux premiers traités sur les maladies qui l'affectent (Mariacarla Gadebusch Biondo).

La nature humaine de la peau est sans doute plus perceptible dans les discours littéraires et les représentations figurées qui font d'elle un miroir de l'âme et des émotions (Danielle Régner-Bohler), le lieu où affleurent les expressions du désir (Yasmina Foehr-Janssens), voire encore une surface périssable où le regard de l'autre lit les marques du temps et en parcourt les traces (Jacqueline Cerquiglini-Toulet). Support nécessaire de l'artifice dès que la Nature est prise en défaut, les représentations antiques conservées restituent une image des canons esthétiques alors en vigueur (Philippe Mudry). Manifeste de la beauté de l'âme et des qualités morales lorsqu'elle est blanche, la peau que représentent les peintures et la statuaire médiévale peut aussi traduire les noirceurs d'une chair séductrice et corruptrice, qui peut aussi jouir de la rédemption par la conversion (à l'image des gloses du Cantique des cantiques I:4), ou l'expression de la douleur, suggérée par de nouvelles pratiques dévotionnelles, analysées par Jean-Yves Tilliette (Jean Wirth). Car si les sens sont réputés trompeurs aussi bien pour l'exercice de la raison que pour l'expérience spirituelle, la fin du Moyen Âge laisse aussi place à des formes de pratiques religieuses marquées par l'expérience tactile (Niklaus Largier) et par l'image de la vieille peau peccamineuse dont on se

dépouille volontairement, comme dans l'écorchement de saint Barthélemy, pour mieux révéler celle purifiée par la confession (Nicole Bériou).

Reflét visible de l'âme, la peau est tout autant un élément distinctif de l'identité individuelle, voire religieuse, comme dans le cas de la circoncision pour les juifs (Elisheva Baumgarten), et peut avoir valeur probatoire. Ainsi, les empreintes digitales retrouvées au revers de nombreux sceaux médiévaux faisaient fonction de contre-sceau (Michel Pastoureau). Avant même l'invention de l'anthropométrie, les *signa* que la peau révèle, qu'il s'agisse de marques volontaires, de taches naturelles ou de traces accidentelles, furent utilisés par les autorités publiques et les juristes comme éléments nécessaires aux processus d'identification des individus (Valentin Groebner); dans les chasses aux sorcières, les défauts corporels et autres cicatrices devinrent progressivement, au XVI^e siècle, devant les tribunaux et sur la base d'une expertise médicale, un élément à charge, une preuve flagrante, de l'alliance avec le démon (Martine Ostorero). La pratique des tatouages, marques d'infamie ou d'appartenance religieuse (Denis Bruna), répandue dans l'Antiquité, est devenue chez de nombreux pèlerins de l'âge moderne une expression de la foi, la peau portant la trace des stigmates dévotionnels (Guido Guerzoni).

La peau comme support de pratiques nous renvoie aussi à des usages singuliers comme l'embaumement qui brouille le rapport entre l'original et la reproduction (Guillemette Bolens), étonnants, quand ils ne sont pas dérangeants: ainsi des objets en cheveux, souvent des bijoux confectionnés à partir de mèches et qui furent, selon Danielle Chaperon, en vogue au XIX^e siècle, ou de la succion de la graisse de la peau de victimes pratiquée par les *kahirisiri*, ces sectes de sorciers amérindiens qui, d'après Luigi Lazzarini, auraient sans doute emprunté cet usage aux *conquistadores*, car la pratique est attestée dans l'Europe du XVI^e siècle. Ces différents emplois sont l'expression d'une circulation de sensibilités et de croyances autour de la peau, de ses symboles, de ses représentations et de ses pouvoirs.

Au total, par la variété des approches – aussi bien anthropologiques, historiques, littéraires, artistiques que sémiotiques ou psychanaly-

tiques – et des sources documentaires étudiées (textes médicaux, poésie, littérature vernaculaire, auteurs antiques, hagiographies, sermons, tradition écrite ashkénaze, peinture, statuaire...), la peau, souvent absente ou cachée dans les pratiques discursives du passé, se dévoile à notre regard dans un riche éventail de représentations et de perceptions.

MARILYN NICOD

1 - On se limitera à citer ici deux ouvrages récents qui proposent des analyses historiques du corps et de ses représentations: Georges VIGARELLO, *Histoire de la beauté. Le corps et l'art d'embellir de la Renaissance à nos jours*, Paris, Éd. du Seuil, 2004; Alain CORBIN, Jean-Jacques COURTINE et Georges VIGARELLO (dir.), *Histoire du corps*, 3 vol., Paris, Éd. du Seuil, 2005-2006.

Catherine Lanoë

La poudre et le fard. Une histoire des cosmétiques de la Renaissance aux Lumières
Seysell, Champ Vallon, 2008, 376 p.

Dans sa belle étude des cosmétiques en France à l'époque moderne, Catherine Lanoë révèle qu'à partir de la seconde moitié du XVIII^e siècle, un ensemble de marchands et d'artisans ont collaboré avec la Société royale de médecine dans le but de faire reconnaître leur savoir-faire et de garantir les permissions accordées pour développer de nouveaux produits. Pour ce faire, ils se sont appuyés et ont contribué aux débats scientifiques sur la nature qui avaient cours à l'époque.

La démonstration de l'auteur repose sur une approche méthodologique combinant histoire culturelle et histoire des sciences et des technologies. C. Lanoë a réuni pour son étude une quantité importante de sources: manuels domestiques, livres de recettes, traités médicaux sur les pratiques chimiques ou alchimiques, mémoires de l'Académie des sciences ou de la Société royale de médecine, inventaires de fonds et livres de comptes, annonces publicitaires sur les soins de la peau et des cheveux. Son récit démontre de façon convaincante que les discours scientifiques ont été appropriés par différents groupes sociaux et ont permis de construire une compréhension commune du

partage entre nature et artifice dans l'apparence humaine.

L'auteur passe successivement en revue la composition, le conditionnement et l'utilisation des produits de blanchiment, des fards rouges et des poudres et pommades pour les cheveux, de la Renaissance à la Révolution. Sa force est d'étudier conjointement l'évolution des techniques et la transformation des classifications. Les cosmétiques étaient des articles complexes qui exigeaient de l'initiative, des instruments spécifiques et un bon réseau commercial. L'étude qualitative et quantitative des ingrédients utilisés par André Le Fournier (1541), Marie Meurdrac (1666) ou James Buchoz (1771) a permis à C. Lanoë d'identifier un tournant dans la consommation des cosmétiques à partir de la seconde moitié du XVIII^e siècle. Les ingrédients toxiques (plomb, mercure, bismuth) furent écartés au profit des produits végétaux. Ces changements s'accompagnèrent d'une évolution des discours où l'on valorisait désormais l'utilisation des cosmétiques pour donner au visage une apparence plus naturelle.

Une enquête sur des fards rouge végétal menée par l'Académie des sciences a, par exemple, révélé que le succès commercial de ces produits artisanaux fut souvent favorisé par des discours scientifiques officiels. Par ailleurs, l'utilisation des cosmétiques servait symboliquement à déterminer la limite entre espace public et privé : ils étaient enlevés dès que l'on rentrait dans l'espace domestique ou l'on y renonçait lorsque l'on se retirait de la société.

La seconde partie de l'étude montre qu'un ensemble particulier de conditions matérielles et intellectuelles a limité et contrôlé les possibilités de production de cosmétiques. C. Lanoë souligne les logiques de santé, de beauté et de statut social qui ont amené les individus à se préoccuper de leur apparence. En utilisant aussi bien des manuels domestiques et des livres de recettes que des traités médicaux, elle situe les cosmétiques entre le monde matériel et les sciences, entre la cuisine et le laboratoire. L'inventaire de 67 boutiques permet à l'auteur de mener une intéressante analyse des évolutions techniques dans la fabrication des cosmétiques. La création du bluteau en est un exemple frappant. Après 1720, l'augmentation rapide de la demande de poudre pour cheveux

a contribué au développement du bluteau : un moulin à poudre qui servait à tamiser l'amidon. Pour l'invention de cet outil, les parfumeurs se sont inspirés des savoir-faire mis au point par les boulangers et les meuniers. Une analyse minutieuse des infimes changements dans la manière de désigner le bluteau chez les notaires nous dévoile sa trajectoire depuis son invention jusqu'à ce qu'il devienne l'attribut par excellence du métier de parfumeur. Le résultat de cette analyse des outils de fabrication des poudres en est une meilleure compréhension des façons novatrices dont les réseaux d'artisan s'appuient sur des connaissances techniques communes pour s'adapter à l'évolution des pratiques de consommation.

Dans la dernière partie de l'ouvrage, l'auteur évalue le niveau de consommation des produits cosmétiques et décrit la structure du marché entre 1760 et 1789. C. Lanoë fait valoir que le nombre de consommateurs a augmenté à cette période, dans le contexte d'un nombre de plus en plus important de producteurs qui ont sans cesse intensifié leurs offres de produits. Les intermédiaires impliqués dans cette production étaient multiples : parfumeurs, apothicaires, chimistes, perruquiers et coiffeurs, merciers et marchands d'articles de mode, ou colporteurs. L'auteur compare les compétences de chacun des acteurs, indiquant comment ils interagissent et décrit les transferts de connaissances au sein d'un réseau commercial étendu. Elle identifie les différents acteurs qui ont participé à la promotion de l'usage des cosmétiques. La Société royale de médecine (fondée en 1778) a joué un rôle essentiel à cet égard. Par le biais de ses activités quotidiennes, la Société autorisait l'usage de cosmétiques et affirmait ainsi le contrôle de la monarchie. Dans une optique d'interdiction plus que d'autorisation, la Société a imposé des contrôles médicaux, dans le but évident d'assurer la santé publique, tout en permettant en même temps l'innovation. C. Lanoë a détaillé un dialogue qui semble bien trop concordant entre la Société, la corporation des gantier-parfumeurs et l'Académie des sciences. Elle confirme qu'une partie des producteurs indépendants de cosmétiques – certains d'entre eux étant liés au réseau des guildes, les autres non – négociait activement les réglementations institutionnelles dans le but d'obtenir différentes

formes de reconnaissance pour les produits commerciaux et les projets.

C. Lanoë révèle une grande habileté dans l'analyse des produits en tant qu'objets, entièrement conçus et fabriqués avant qu'ils ne soient consommés. Elle est moins attentive aux questions contextuelles concernant les choix politiques et économiques des différents acteurs. Elle explique dans quelle mesure la Société royale de médecine s'est engagée envers les producteurs de cosmétiques, en élargissant les possibilités d'obtention de la sanction royale pour leurs activités, mais elle aurait pu développer davantage les méthodes utilisées par certains acteurs pour approcher la Société. Au niveau de l'atelier, une attention insuffisante est accordée à la dynamique des interactions entre boutiques. Comment la boutique pouvait-elle servir de lieu central pour le transfert direct de connaissance des produits du producteur au consommateur ? On peut supposer que l'utilisation artisanale des produits cosmétiques a joué un rôle important en réduisant les écarts sociaux entre les ateliers et dans les espaces domestiques où ces produits étaient achetés et vendus. On regrettera parfois que C. Lanoë n'ait pas saisi l'occasion de commenter les questionnements critiques concernant l'émergence du marché libéral. Enfin, il est intéressant de noter que l'accent mis sur les objets, souvent au détriment de l'interaction sociale, l'amène à une lecture littérale de *L'encyclopédie perruquière. Ouvrage curieux à l'usage de toutes sortes de têtes* (1757), qui se présente comme une description des différents styles de perruques de l'époque prétendument produite par un perruquier de métier alors qu'il s'agissait en réalité d'une satire écrite par l'avocat Jean-Henri Marchand¹. Ces quelques remarques ne remettent pas en cause la contribution vraiment importante de cette étude, tant en termes d'approche méthodologique que d'une meilleure compréhension des conditions sociales d'évolution de l'apparence humaine.

MARY K. GAYNE

1 - Maurice TOURNEUX (éd.), *Correspondance littéraire, philosophique et critique par Grimm, Diderot, Raynal, Meister, etc.*, Paris, Garnier frères, 1877-1882 : VI, 471 ; IX, 21 et 81 ; XVI, 442.

Alban Gautier

Le festin dans l'Angleterre anglo-saxonne
(v^e-XI^e siècle)

Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2006, 282 p.

Depuis la publication, en 1979, de la thèse pionnière de Massimo Montanari sur *L'alimentazione contadina*, il n'est pas paru d'ouvrage essentiel sur l'alimentation du haut Moyen Âge. Les « siècles obscurs » sont restés à l'écart du profond renouvellement qu'a connu l'histoire des pratiques et des discours alimentaires dans les dernières décennies – sans doute parce que les chercheurs spécialisés dans cette période n'ont pas su, en la matière, ajuster leurs approches à la réalité de leur documentation. C'est là au contraire le parti pris par Alban Gautier dans une remarquable thèse soutenue en 2004 : raccourcie, elle donne lieu à un beau livre qui manifeste avec éclat l'émergence d'une nouvelle génération d'historiens de l'alimentation du haut Moyen Âge.

A. Gautier a installé son laboratoire au plus loin de l'Italie de M. Montanari : dans l'Angleterre anglo-saxonne, terre qui a connu d'importants brassages de population et n'a jamais été coupée de « marges » appelées à jouer un rôle de premier plan dans l'histoire de sa culture alimentaire (que l'on pense aux espaces germaniques et scandinaves). L'un des textes qui a le plus marqué l'imaginaire de la table anglo-saxonne – et qui en témoigne le mieux – est le poème épique dit *Beowulf* (dont la datation fait par ailleurs l'objet d'ardents débats), où figure la description détaillée de plusieurs festins. Si l'auteur part logiquement de cet incontournable monument, c'est avec la volonté de dépasser l'approche littéraire ou analytique (celle d'Antonius Hagen) pour concevoir une étude globale du festin nourrie à de riches lectures anthropologiques – sans lesquelles aujourd'hui il ne saurait y avoir de bonne histoire du haut Moyen Âge.

Après avoir proposé une première définition du festin, A. Gautier examine minutieusement ce phénomène social dans l'Angleterre du v^e au XI^e siècle : ses cadres temporels et spatiaux comme ses acteurs sont passés au crible d'une analyse serrée croisant aux textes littéraires les quelques actes de la pratique

(chartes, testaments) qui nous ont été conservés, ainsi que les données archéologiques, essentielles pour le très haut Moyen Âge. Ces documents, finalement moins rares qu'on aurait pu le penser (mais il fallait avoir l'idée, par exemple, de lire sous cet angle le corpus homilétique), sont soupesés avec rigueur et astuce; il y a là de belles leçons de méthode qui, à n'en pas douter, susciteront des émules pour d'autres espaces du haut Moyen Âge.

Tel qu'il émerge de ces sources parfaitement maîtrisées, le corpus d'A. Gautier comprend une centaine de festins identifiés. Encore faut-il s'entendre sur la notion de festin (qui, *a priori*, ne se confond pas avec le repas ou le banquet). D'une minutieuse analyse lexicographique, il ressort que le vieil-anglais distingue du repas (*gereord*), où l'on mange, la beuverie (*gebeorscipe*). C'est pourtant ce dernier terme qui sert à traduire le *convivium* des modèles antiques, finissant par désigner l'ensemble du festin: voilà l'un de ces glissements sémantiques dont l'historien de l'alimentation peut faire son miel, tant ils révèlent avec netteté des décalages culturels. Il faut ajouter qu'un troisième terme, *swaensende*, désigne spécifiquement le repas d'exception: il est forgé sur la racine signifiant l'action de s'asseoir, ce qui caractérise parfaitement la dimension conviviale du festin. Au passage, l'auteur analyse finement la présence de traces de libation dans les tombes à crémation et invite à considérer avec circonspection l'éventuelle influence scandinave, y compris dans l'Est de l'Angleterre.

Le long chapitre sur le « grand hall » est un morceau de choix du livre comme il l'est de *Beowulf* et, partant, de toute la tradition historiographique de l'Angleterre anglo-saxonne. Heorot, la grande salle où, pour l'essentiel, les héros boivent (avant tout de l'hydromel et d'autres potions fort douces, assez souvent du vin et bien plus rarement de la bière) n'est pas entièrement une fiction littéraire. Longtemps inaperçus des archéologues, de grands bâtiments rectangulaires ont été révélés par la photographie aérienne et leur fouille a mis en évidence la présence d'une cuisine, voire d'une boucherie, à côté d'une vaste salle où devaient donc se dérouler des festins. Même si le « grand hall » occupe une place relativement modeste dans les réalités de l'Angleterre des

v^e-XI^e siècles, il en cristallise l'imaginaire festif. La genèse de cette forme architecturale est du plus haut intérêt: né de la fusion entre le *triclinium* romain et les sites fortifiés, un nouveau type de bâtiment, mi-public mi-privé, mi-civil mi-militaire, est probablement apparu dès avant l'installation des Anglo-Saxons; mais, avec celle-ci, le modèle s'est diffusé vers l'est de l'île. Au bout du compte, le « grand hall » est devenu central dans la vie et l'éthique des aristocrates: c'est là qu'ils apprennent les règles du jeu en servant leurs aînés; c'est là qu'ils reçoivent la récompense (y compris alimentaire) pour leurs bons et loyaux services; c'est là que, une fois devenus seigneurs, ils exercent leur munificence.

On comprend que le festin ait tant attiré l'attention des poètes, chroniqueurs et moralistes de l'Angleterre anglo-saxonne. Avant tout parce qu'il donne à voir la forte hiérarchie de la société aristocratique – et l'auteur, de manière neuve, met en relation la nouvelle configuration des convives avec le changement des manières de table: dans le *triclinium*, où les convives étaient étendus sur des lits de table, le maître restait comme en arrière afin de pouvoir donner ses ordres aux serveurs, alors que la position assise autorise à le mettre en valeur en le plaçant au centre de la table. C'est en fonction de cette place d'honneur que se construit le plan de table – une des obsessions de la société de cour, jusqu'à aujourd'hui...

Les remarques qui précèdent mettent en évidence une faible partie des apports, des pistes de réflexion et de recherche que contient ce livre rigoureux et écrit avec efficacité. Il s'impose d'ores et déjà aux historiens de l'alimentation comme aux spécialistes du haut Moyen Âge. Pour un coup d'essai, c'est bel et bien un coup de maître.

BRUNO LAURIOUX

Ken Albala

The banquet: Dining in the great courts of late Renaissance Europe

Urbana, University of Illinois Press, 2007, XIV-223 p.

Ken Albala, professeur d'histoire à l'University of Pacific, est l'auteur de nombreux ouvrages

dont *Eating right in the Renaissance* en 2002, *Food in early modern Europe* en 2003, *Cooking in Europe, 1250-1650* en 2006, mais aussi *The business of food: Encyclopedia of the food and drink industries* en 2007 et *Human cuisine* en 2008, qui n'ont jamais été traduits en français. Ce nouveau titre se donne pour limites chronologiques 1520-1660, période que l'auteur nomme la Renaissance tardive. Son projet est de faire découvrir ce qu'étaient les banquets de l'aristocratie, des souverains et des papes de l'Europe occidentale à cette époque.

L'auteur veut réhabiliter l'histoire de la cuisine et du repas de cette période qu'il estime avoir été trop négligée par les travaux récents sur ces thèmes. Situés entre une riche cuisine médiévale et l'avènement de la grande cuisine classique sous le règne de Louis XIV, la cuisine et l'art du repas de cette époque ont, selon lui, été trop longtemps considérés comme le prolongement de pratiques médiévales ou comme le prélude aux grands changements de l'époque classique, pratiques d'une période de transition et non culture de la table spécifique à cette Renaissance tardive. Les historiens comme Jean-Louis Flandrin auraient à ce sujet pratiqué une histoire positiviste ne s'attachant qu'aux moments qui marquent un « progrès », une histoire subjective qui ne s'intéresserait qu'à l'avènement du meilleur au goût du chercheur. Mais peut-être notre auteur les a-t-il mal lus ! La date de 1660, limite supérieure de la période considérée pose d'ailleurs problème. C'est le moment de la diffusion du *Cuisinier français*, l'œuvre de François Pierre de La Varenne qui marque une rupture importante dans la cuisine française par l'abandon de la plupart des épices, l'utilisation importante du beurre et la confection de roux blancs pour les sauces. Cette date est donc pertinente pour la France mais non pour le reste de l'Europe occidentale.

Écrire une histoire objective, pour notre auteur, consiste à « évaluer cette cuisine comme une expression de la culture qui l'a produite en dehors de toutes références à nos préférences de goûts », à montrer que c'est un art qui participe de la culture artistique de son époque, époque très riche sur le plan des arts plastiques comme de la musique. « En traitant la cuisine comme une forme d'art, j'espère ouvrir

de nouvelles voies de recherche pour toutes les périodes de l'histoire culinaire », indique encore K. Albala. Et il rajoute : « Parler de la cuisine comme d'un art c'est suggérer... que les mêmes valeurs esthétiques donnent forme à toutes les formes artistiques. »

La peinture, l'architecture, la musique de l'époque sont en permanence en toile de fond de l'analyse et l'auteur s'essaie fréquemment dans son propos à des rapprochements entre la cuisine, la table du banquet et ces formes d'art que l'époque considérait comme nobles. Si cette voie de recherche peut paraître riche de promesses, les rapprochements proposés sont parfois un peu osés et peu convaincants. La période considérée recouvre deux périodes stylistiques successives qui traversent l'Europe occidentale, le maniérisme puis le baroque, et éclairent les évolutions culinaires observées. Dans le passage du Moyen Âge au maniérisme, le regard sur le goût des aliments change certes plus lentement que le goût visuel mais c'est ce parallèle qui intéresse notre auteur. À l'autre extrémité, le parallèle est, pour lui, clair entre la naissance du baroque, l'œuvre du Caravage qui rejette les artifices du maniérisme, et l'évolution de la cuisine, surtout si l'on évoque les livres de cuisines français et « la prolifération de roux onctueux et de sauces à base de beurre [qui] pourrait même être comparée à l'indulgente voluptuosité d'artistes comme Rubens ». L'auteur s'intéresse aux contrastes de couleurs et de textures dans les œuvres d'art et les plats d'une même époque. Il fait un parallèle entre le plafond de la Chapelle Sixtine et la façon de dresser la table du banquet à l'époque maniériste. Il est attentif aux thèmes donnés aux banquets et aux décors qu'ils engendrent, aux spectacles qui y sont offerts... et souligne que la cuisine elle-même est soumise à cette esthétique. K. Albala s'intéresse aussi au parallèle entre cuisine et musique. Il note que la période étudiée voit naître la polyphonie et il propose, en créant le terme de « polysavory », d'examiner à la façon des musicologues les rapports entre les différents saveurs d'un même plat de l'époque. Là est l'apport le plus important de l'ouvrage, perspectives de recherches plutôt séduisantes mais qui demanderaient à être solidement étayées et approfondies pour être totalement convaincantes.

La plus grande partie du livre est alors consacrée à une description fine de ce que devaient être les banquets de cette époque. Description basée sur des sources normatives, principalement italiennes – tels des livres de cuisine, des manuels de maître d'hôtel, d'écuyer tranchant... –, et non sur des sources de la pratique, ce qui limite l'entreprise. Cela va de pair avec le faible nombre de notes pour étayer le propos et une bibliographie qui ne recense pas les travaux existants sur lesquels l'auteur aurait pu s'appuyer. Sont présentés les ingrédients majeurs de cette cuisine de cour, l'influence des apports des Amériques, la place du sauvage et sa régression, puis les produits laitiers et leurs usages et l'irrésistible ascension du beurre, l'usage des épices et leur lente régression ainsi que les modes de décorations des plats. Viennent ensuite les légumes et les fruits, leur consommation croissante et l'influence italienne sur leur variété. Pains et pâtes sont évoqués, mais aussi tourtes et tartes dans la pâte desquelles on utilise de plus en plus de beurre et dont la croûte est faite pour être mangée. Sont ensuite mentionnés le vin et la place qui lui est faite au banquet comme dans la cuisine, les vins préférés des grands et ce qu'en disent les médecins mais aussi l'art de la distillation et la consommation naissante d'alcools forts. Sur tous ces thèmes, l'auteur réunit en une sorte de synthèse des données sur les grands États d'Europe occidentale avec cependant une nette prédominance de l'Italie liée aux sources utilisées. Puis dans un chapitre bienvenu intitulé « Nations », l'auteur entame une réflexion sur ce qui distingue les cuisines d'Italie, de France, d'Angleterre, d'Allemagne, d'Espagne et du Portugal, évoquant leurs livres de cuisine et montrant comment elles s'influencent mutuellement.

C'est ensuite l'évocation des personnels qui travaillent à l'élaboration et à la tenue de ces banquets, l'organisation des cuisines et du service ainsi que le travail des écuyers tranchants, leur formation et leurs livres. Puis, dans un dernier chapitre tout à fait original, « Condamnation », comme pour faire amende honorable après l'évocation de tant de luxe et de délices, K. Albala évoque les propos des humanistes, de l'Église, de la Réforme comme ceux des médecins et des satiristes de l'époque sur ces

banquets fastueux, cette abondance de mets et sur le trop manger. Il a ensuite l'heureuse idée, pour ne pas rester sur des propos si austères et pour passer aux travaux pratiques, de nous offrir quatorze recettes des plus alléchantes tirées de livres de cuisine de toute l'Europe occidentale de cette longue Renaissance tardive. Alors, à table mes Seigneurs !

GEORGES CARANTINO

Florent Quellier

La table des Français. Une histoire culturelle (XV^e-début XIX^e siècle)

Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2007, 274 p.

La genèse de ce précieux ouvrage de synthèse repose sur un constat : l'absence dans le paysage historiographique d'étude universitaire exclusivement consacrée au boire et au manger des Français d'hier. Longtemps boudées par les historiens français, puis cantonnées dans des approches essentiellement quantitatives (dictature des mercuriales et des bilans caloriques), l'alimentation et, plus encore, la gastronomie n'ont accédé que depuis deux ou trois décennies au statut d'objets historiques à part entière. Appuyés sur une solide bibliographie qui tient compte des directions de recherche historiographique les plus récentes comme d'études devenues classiques, constamment attentifs à prendre en compte la diversité des sources disponibles sur le sujet (manuscrites, imprimées, iconographiques ou archéologiques), les neuf chapitres du volume s'attachent, dans un style à la fois clair, dense et précis, à comprendre, sur une large époque moderne (XV^e-XIX^e siècles), « les racines de l'actuelle exception culinaire française » (p. 23) en explorant les « cultures alimentaires » de l'Ancien Régime.

L'un des mérites de l'ouvrage est d'offrir une approche renouvelée de thèmes déjà bien explorés. L'auteur rouvre ainsi le dossier de l'alimentation paysanne, qu'on sait caractéristique d'une civilisation des « bleds », marquée par des régimes déséquilibrés et carencés – même si la part de l'autoconsommation dans le companage (les aliments qui accompagnent le pain) est difficile à mesurer – et par une

véritable culture de la faim, dont relèvent aussi les excès festifs compensatoires. Loin de la vulgate historiographique, Florent Quellier invite à reconsidérer la prétendue monotonie d'un régime paysan qui, bien que présentant une indéniable continuité, n'en est pas moins ouvert à certaines nouveautés (le maïs, la pomme de terre en Alsace, voire le café), et à prendre en compte les particularismes régionaux ou locaux – l'alimentation est ainsi, paradoxalement, plus diversifiée dans les régions les plus pauvres que dans les zones de quasi-monoculture céréalière, plus sensibles aux crises de subsistance. De la même façon, la question de l'approvisionnement alimentaire est abordée non pas sous l'angle exclusif et dominant du marché, même si celui-ci prend une place grandissante au cours de l'époque moderne, mais en donnant toute leur place aux approvisionnements non pécuniaires, qu'il s'agisse du don, de l'autoconsommation ou du vol d'aliments.

Au-delà de ces relectures, l'objectif central de l'étude est d'analyser la naissance, au milieu du XVII^e siècle, d'une « nouvelle cuisine française » aristocratique dont le premier témoignage littéraire est *Le cuisinier françois* de François Pierre dit La Varenne, publié en 1651. Tournant le dos au monde culinaire du Moyen Âge et de la Renaissance que caractérisaient, entre autres, la forte présence des épices et la soumission à des principes diététiques hérités de la théorie humorale galénique, cette nouvelle cuisine, qui se libère peu à peu du discours médical, est avant tout marquée par un éloge du naturel, un souci de ressentir le vrai goût des aliments – le milieu du XVII^e siècle est aussi le moment où apparaît, dans les intérieurs aristocratiques, le « potager », ancêtre de la cuisinière. La figure du gourmet, complément de l'honnête homme, est au cœur de cette révolution culinaire spécifiquement française, qui s'accompagne d'une amélioration qualitative des boissons et des denrées consommées – que l'on pense, par exemple, à la naissance des grands crus du Bordelais et de Bourgogne ou aux progrès de l'horticulture (les murs à pêches de Montreuil). Mais le goût joue aussi un rôle essentiel dans la découverte du Nouveau Monde et dans les processus d'acclimatation et d'« européani-

sation » des denrées exotiques, qui ne sont adoptées que dans la mesure où on peut les assimiler à des aliments connus. Enfin, le concept du bon goût, promu marqueur social, permet d'éclairer la compétition qui se joue entre tables aristocratiques et tables bourgeoises : si le spectacle de l'abondance alimentaire demeure encore, au XVII^e siècle, une composante de la fête aristocratique – et en particulier royale –, la distinction sociale passe désormais, au siècle suivant, par la délicatesse et le raffinement des mets.

L'étude des espaces consacrés au repas vient compléter l'enquête sur les origines de l'actuelle identité culinaire française, puisque le XVIII^e siècle voit la naissance de deux lieux essentiels : la salle à manger, avec son mobilier spécifique, et le restaurant gastronomique, dont les racines sont probablement à chercher du côté des *taverns* londoniennes. Curieux paradoxe dans la mesure où la cuisine française exerce, à partir du XVII^e siècle, une influence incontestable sur la cuisine anglaise, mais aussi sur les autres cuisines européennes. C'est sur cette réputation d'excellence que s'interroge le chapitre conclusif de l'ouvrage. Le rôle joué par la nouvelle génération d'écrits culinaires née avec le *Cuisinier françois* est ici essentiel : diffusés auprès d'un public plus large – grâce en particulier à la Bibliothèque bleue –, ils contribuent à la création d'une cuisine véritablement *française* en même temps qu'à la codification et à la théorisation de l'art culinaire, hissant ainsi la cuisine au rang des beaux-arts et suscitant par là même l'adhésion des élites européennes qui voient dans l'imitation de cet art de vivre à la française un moyen d'affirmer leur supériorité sociale. Si la décennie révolutionnaire accélère la conquête française des tables de l'aristocratie européenne, elle permet également à la nouvelle cuisine française de quitter le cercle restreint de l'aristocratie grâce à la reconversion des grands cuisiniers : privés de maîtres, ils ouvrent des restaurants gastronomiques à Paris. La naissance, au début du XIX^e siècle, de la critique gastronomique, sous la plume d'Alexandre Balthazar Laurent Grimod de La Reynière et de Jean Anthelme Brillat-Savarin, concourt enfin, elle aussi, au passage de témoin entre la cuisine aristocratique de l'Ancien Régime et celle des nouvelles élites bourgeoises du XIX^e siècle.

Ces quelques notations n'épuisent pas, loin s'en faut, la richesse d'un ouvrage de lecture agréable, que viennent compléter un lexique et des index fort utiles. Son souci d'exhaustivité sur un sujet extrêmement riche pourrait certes laisser parfois le lecteur sur sa faim, ou valoir à son auteur d'être taxé, à tort, d'un certain éclectisme. On regrettera par ailleurs que les contraintes éditoriales aient empêché la reproduction des œuvres iconographiques habilement exploitées par l'auteur. Mais cela n'enlève rien aux qualités d'une étude qui remplit parfaitement son objectif et prouve admirablement combien l'histoire de l'alimentation peut permettre d'approcher l'histoire totale d'une société.

ANNE MONTENACH

Philippe Meyzie

La table du Sud-Ouest et l'émergence des cuisines régionales (1700-1850)

Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2007, 432 p.

Ce livre, nous dit Daniel Roche dans sa préface, « reprend le fil rouge d'une histoire de l'alimentation lancée par l'École des *Annales* et développée par les travaux de Jean-Paul Aron et de Jean-Louis Flandrin ». « Les questions posées, ajoute-t-il, par Fernand Braudel, Maurice Aymard et Jean-Jacques Hémardinquer sont ici reprises, réappropriées et infléchies dans une direction nouvelle. » C'est dire l'intérêt de l'ouvrage. Pour Philippe Meyzie, les recherches de J.-L. Flandrin, nourries des apports de la sociologie et de l'anthropologie, ont ouvert une nouvelle dimension en développant une histoire socioculturelle des goûts alimentaires. C'est dans cette voie qu'il s'est engagé résolument. Il fait sien avec talent la réflexion de J.-L. Flandrin sur les goûts régionaux organisée selon trois axes : distinguer les faits des représentations, adopter une approche cartographique pour déterminer la diffusion des goûts, prendre en compte les processus de distinction sociale dans l'espace régional.

Le projet de P. Meyzie est de comprendre quels sont les fondements des goûts dans le Sud-Ouest aquitain, de déterminer les caractéristiques de sa culture alimentaire dans le but

d'élargir la réflexion sur les permanences et les évolutions des goûts régionaux entre 1700 et 1850. Et de déboucher sur une réflexion sur l'identité culinaire de ce Sud-Ouest aquitain mais aussi sur la construction des identités culinaires en général

La grande vertu du travail de P. Meyzie est d'avoir su aller au-delà des travaux qui ont précédé en innovant de façon exemplaire quant aux sources et à leur traitement. Pendant longtemps, l'analyse des goûts régionaux s'est cantonnée aux livres de recettes, écrits de voyage... comme à l'imaginaire culinaire de la littérature. Sans négliger ces sources précieuses, il a cherché à élargir ses recherches aux archives liées à la pratique. P. Meyzie le fait magistralement pour les pratiques de tous les groupes sociaux du Sud-Ouest aquitain de ce long XVIII^e siècle. Il n'est pas encore question, à cette époque, de livres de cuisine régionale mais les livres de cuisine existants font parfois référence aux origines régionales d'un plat, aux façons de faire des provinces. Ainsi parle-t-on de plat « à la périgourdine », « à la gasconne » par exemple. Ils peuvent être une source sur les façons de faire du Sud-Ouest aquitain mais surtout sur les représentations qu'en avaient les cuisiniers auteurs de ces livres. Les récits de voyages sont une source d'informations sur la réalité des consommations locales mais aussi sur la manière dont sont perçues les cuisines des provinces. Ainsi P. Meyzie étudie-t-il plus de quatre-vingts récits de voyageurs, sources précieuses pour percevoir la construction de l'image de la table du Sud-Ouest par des regards étrangers.

Les sources de la pratique forment un ensemble extrêmement varié et l'essentiel de son corpus. L'étude des factures détaillées des traiteurs, qui organisaient les banquets des corps de ville, fournissaient la table des couvents comme celle des nobles, des riches négociants, des ecclésiastiques..., autorise une analyse sérielle des menus servis. Ainsi établit-il un corpus de 354 menus qui permet de constituer une base de 6 739 plats dont on connaît la date et le lieu de consommation ainsi que les groupes sociaux auxquels ils ont été servis. D'où la possibilité d'analyser la fréquence des plats, des aliments, des modes de préparation et les corrélations entre plats, lieux, saisons et milieux sociaux. La seule alimentation populaire qu'il

a pu bien étudier, celle des plus pauvres, l'a été grâce aux livres de compte des hôpitaux comme des dépôts de mendicité. Les livres de raison tenus dans de nombreuses familles contiennent parfois des comptes de bouche et des recettes qui ont enrichi le corpus. Les inventaires après décès et les inventaires des biens des émigrés ont été aussi des sources très importantes pour construire son propos. Il s'est particulièrement intéressé à la présence ou non de tables et de salles à manger, aux quantités des différentes pièces de vaisselles et à la matière dans laquelle elles étaient faites, à la présence de la fourchette, aux arts de la table des élites. Mais il s'est aussi penché sur les objets courants des cuisines, sur les objets de la cuisson au pot comme sur ceux du rôtissage, sur le nombre de marmites et de casseroles comme sur la présence de broches, de tourne-broche, de lèche-frite... Mercuriales, journaux d'annonces, mémoires administratifs, chroniques... ont aussi été des sources précieuses.

Ce très important corpus a permis, grâce à une grille d'analyse commune portant sur les aliments les plus fréquents, sur le respect des règles alimentaires de l'Église ou sur le recours aux métiers de bouche, d'élaborer 64 profils alimentaires. Se dessinent ainsi des types de mangeurs dans l'espace géographique comme dans l'espace social du Sud-Ouest aquitain, du président du Parlement de Bordeaux aux pensionnaires d'un dépôt de mendicité, du chanoine au curé rural du Périgord, du grand négociant bordelais au paysan landais, de la grande noblesse périgourdine au gentilhomme béarnais, des édiles aux religieuses d'une même ville... Il s'agit alors de déterminer, au-delà des différences, les caractéristiques de la culture alimentaire du Sud-Ouest aquitain, un ensemble de valeurs et de pratiques relatives à la nourriture, mais aussi de s'interroger sur les dynamiques qui parcourent cette culture alimentaire, diversité des goûts, volonté de distinction, processus d'acculturation... Il s'agit de réfléchir sur la notion, difficile à définir, d'identité régionale. Il s'agit d'identifier les acteurs de cette dynamique alimentaire, métiers de bouche, élites sociales, clergé et peuple des campagnes, mais aussi de repérer la circulation de ces acteurs, des modèles et des produits.

Les trois parties de cet ouvrage mènent le lecteur depuis le repérage et l'analyse des pratiques jusqu'à la construction de l'image de la cuisine du Sud-Ouest aquitain. Dans la première partie, P. Meyzie insiste d'abord sur la place essentielle qu'occupe la table pendant tout ce long XVIII^e siècle. Elle est au cœur de la vie sociale et politique et constitue le fondement d'une convivialité qui sert de terreau à l'essor de la gastronomie. Hôteliers, traiteurs, pâtisseries deviennent des promoteurs actifs des goûts régionaux mais aussi les diffuseurs des modes venus de la cour et de Paris, les acteurs d'une acculturation alimentaire. Ces professionnels se forment aussi une solide réputation dans le reste du royaume grâce aux voyageurs et aux produits expédiés comme cadeaux.

La deuxième partie utilise massivement les sources de la pratique privée et institutionnelle, les analyses qui en ont été faites et les profils alimentaires qu'elles ont permis d'élaborer. La table des élites d'Aquitaine est abondante et raffinée, placée sous le signe de la profusion et du luxe entre tradition et modernité. Les séjours parisiens de la noblesse, la diffusion des livres de cuisine prisés à Paris font que la table des élites d'Aquitaine participe pleinement de la modernité culinaire.

Régression des épices, goût croissant pour les viandes de boucherie, pour le beurre, pour les plaisirs du vin de Champagne et des boissons exotiques (café, chocolat et thé), goût pour le vieillissement des vins et pour les grands crus du Bordelais font de ces élites des mangeurs et des buveurs pleinement de leur temps. Mais ce sont aussi des mangeurs pluriels attachés aux saveurs traditionnelles telles celles du verjus, du vinaigre, des abats... et aussi aux produits rustiques, gibier, champignons, châtaignes...

La plupart des documents qui évoquent l'alimentation paysanne, écrits de médecins, rapports d'intendants, n'offrent que des descriptions stéréotypées et misérabilistes souvent bien éloignées des réalités. On y présente cette alimentation comme frugale, répétitive alors que, nous dit P. Meyzie, loin d'être immuables, les pratiques alimentaires des paysans du Sud-Ouest aquitain, perçues à travers les inventaires après décès et le regard des voyageurs, témoignent de capacités de chan-

gement et d'appropriation. Et d'insister sur la place des denrées commerciales et sur l'ouverture aux produits venus d'ailleurs, morue de Terre-Neuve, beurre salé d'Irlande, fromage de Hollande... qui pénètrent dans les campagnes, sans oublier la place importante du maïs, l'arrivée de la pomme de terre mais aussi la diffusion lente du café et de la fourchette.

La troisième partie de l'ouvrage met en garde contre les regards trop folkloristes et la construction d'une mythologie des goûts régionaux. Les racines de la culture alimentaire du Sud-Ouest sont, pour l'auteur, à trouver dans l'importance des produits de la mer, des fleuves et des lacs, dans la place majeure de la chasse comme dans la grande diversité alimentaire qu'offrent l'agriculture et l'élevage aquitains. Mais aussi dans des goûts alimentaires fruits de l'ouverture par le commerce alimentaire lointain. En somme, c'est la rencontre de produits d'ici et d'ailleurs et la synthèse qui en est faite qui définirait cette culture régionale. Participe à cette synthèse des savoir-faire comme l'art de conserver les aliments, en particulier celui du confit, la pratique dominante de la cuisson à la poêle, à la broche, au gril ou en ragoût. Y participent aussi les cuissons à la graisse ou à l'huile comme l'usage abondant d'aromates, de condiments et d'épices, la fabrication de salaisons comme la confection de tourtes. Tout ceci formant un fond commun qui distingue la table du Sud-Ouest aquitain de celles des autres provinces du royaume.

Il ne nous est pas possible de rendre compte plus en détail de la grande richesse de ce livre qui fera date. De nombreuses annexes faisant entrevoir le type de documents traités et un précieux et riche glossaire ainsi que la très riche bibliographie font de cet ouvrage un livre précieux.

GEORGES CARANTINO

**Massimo Montanari
et Jean-Robert Pitte (dir.)**

Les frontières alimentaires

Paris, CNRS Éditions, 2009, 346 p.

Cet ouvrage est le fruit d'un colloque organisé en 2003 par l'Institut européen d'histoire

et des cultures de l'alimentation (IEHCA). Massimo Montanari et Jean-Robert Pitte, membres du conseil scientifique de l'institut, ont rassemblé 16 contributions autour des frontières alimentaires, thème idéal pour susciter les réflexions croisées des historiens et des géographes. Cette ambition pluridisciplinaire donne toute sa valeur à ce livre. Même si on aurait pu attendre de plus amples développements théoriques sur la notion même de frontière dans la présentation générale, celle-ci rappelle avec justesse que les frontières ne doivent plus être perçues comme des limites immobiles et infranchissables, mais, au contraire, comme mobiles et propices à l'échange. La circulation des aliments, de la tomate venue du Nouveau Monde à la pizza contemporaine, invite naturellement à s'interroger sur les frontières alimentaires et leur lien avec les identités régionales ou nationales. Privilégiée dans la plupart des contributions à travers des sources aussi variées que les céramiques, les livres de cuisine ou les *consuetudines* (commentaires et ajouts aux règles des ordres religieux), l'approche historique permet de souligner que ces frontières apparaissent dans des contextes particuliers, se déplacent, évoluent et disparaissent parfois. Au-delà de la grande variété des sujets abordés, dont certains d'ailleurs relèvent plus d'une réflexion sur les identités alimentaires sans prise en compte de la notion de frontière, trois facettes essentielles des frontières alimentaires sont clairement mises en évidence.

La première est que ces frontières sont une construction. Inscrites dans l'espace, elles sont le produit de l'histoire et de la culture. La frontière entre les Grecs et les Barbares étudiée par Janick Auberger s'inscrit dans l'imaginaire et dans la construction identitaire. La « triade » céréales-vignes-oliviers permet en effet aux Grecs de se représenter comme des agriculteurs sédentaires face à des Barbares consommateurs de bière et de produits laitiers (beurre). L'altérité sert de base aux différenciations qui sont ici, avant tout, un jugement de valeur. Mais J. Auberger, en confrontant ces représentations aux « *Realia* », montre que le régime alimentaire des Grecs comprend également du lait et du fromage (brebis, chèvres), et que la bière n'en est pas non plus absente comme le

suggère la culture de l'orge. Cette frontière identitaire entre Grecs et Barbares est donc construite par l'élite aristocratique alors que les différences observées séparent plutôt riches et pauvres, citadins et ruraux. Le processus de mise en place des appellations régionales des vins en France, analysé par Alessandro Stanziani, témoigne d'une autre forme de construction des limites des territoires, fondée sur la négociation entre les différents acteurs. La délimitation des territoires viticoles voit l'affrontement entre ceux qui mettent en avant les caractéristiques du produit et les défenseurs de l'emplacement géographique. Les associations professionnelles, les producteurs, les négociants et les consommateurs ont des stratégies et des représentations différentes des « terroirs » viticoles, que la loi du 1^{er} août 1905, puis la mise en place des AOC vont entériner par la délimitation administrative des frontières des appellations. L'exemple du champagne développé par Claire Desbois-Thibault démontre que la construction des limites officielles du vignoble en 1927 provient de la nécessité de protéger ce produit. La multiplication des contrefaçons depuis la fin du XIX^e siècle, la baisse du commerce et les difficultés induites pour les producteurs qui fournissent le raisin conduisent, à travers des démarches administratives et judiciaires, à la définition des frontières de la Champagne viticole. Comme l'illustre également la distinction par les autorités en Biélorussie, basée sur des normes administratives, entre territoires « sains » et territoires contaminés à la suite de la catastrophe de Tchernobyl, les frontières sont avant tout des constructions humaines, fruits des représentations de l'espace et de l'altérité.

Plusieurs contributions rappellent que ces frontières alimentaires sont aussi bien souvent des limites floues, poreuses et mobiles. Madeleine Ferrières choisit de reprendre la carte des graisses en France, élaborée en 1937 par Lucien Febvre, et met en évidence, à partir du cas de la France méridionale, toutes les difficultés à établir une frontière nette de l'huile d'olive à l'époque moderne. En effet, l'huile d'olive coexiste selon les moments et les usages avec d'autres corps gras comme l'huile de noix, la graisse de porc ou le lard. Lors des jours maigres, l'huile d'olive est privilégiée mais les graisses animales sont couram-

ment utilisées en période de charnage ; de même, dans la cuisine, les graisses telles l'huile et le beurre sont souvent mélangées à chaud. Les chevauchements sont tels qu'il est donc impossible d'établir une géographie de la consommation des graisses. La marche du Penedès (aux confins du comté de Barcelone) aux alentours de l'an mil illustre aussi très bien cette mobilité des frontières alimentaires. Le régime alimentaire de cette région est fondé sur les pâturages, la chasse et la cueillette, grâce à la liberté offerte par l'absence de système féodal dans cette zone frontière. Trois produits marquent alors la distinction avec les musulmans : d'un côté, le porc et le vin sont très présents dans les communautés rurales du Penedès, de l'autre l'huile est un aliment essentiel chez les musulmans. À partir du XI^e siècle, la féodalisation économique du territoire due au recul de la frontière entraîne un développement de la culture des céréales et une réduction de la diversité du régime alimentaire (interdiction de la chasse par les seigneurs). Le Penedès n'apparaît plus alors au XII^e siècle comme une frontière alimentaire. Cet exemple montre combien la présence d'une frontière influence les consommations. Ces zones-frontières auraient d'ailleurs mérité d'être plus largement traitées dans cet ouvrage.

Il apparaît donc très clairement, et c'est le troisième apport majeur de ce colloque, que les frontières produisent des dynamiques et des cultures alimentaires originales. En premier lieu, le déplacement d'un aliment ou d'usages alimentaires au-delà des frontières vers d'autres territoires contribue aux échanges, créateur des identités. Les populations migrantes, des Albanais qui participent à l'introduction du café en France dans la seconde moitié du XVII^e siècle aux émigrés italiens qui s'installent en Allemagne et diffusent la cuisine italienne au XX^e siècle, sont des passeurs qui transcendent les frontières. Plusieurs recherches montrent surtout que la diffusion et l'adoption de pratiques alimentaires étrangères induisent une adaptation, génératrice de nouveaux usages. La diffusion et l'utilisation du cratère dans l'Italie méridionale entre le VI^e et le IV^e siècle av. J.-C. en fournit un bon exemple. En effet, si lors du symposium grec le cratère sert à mélanger le vin, il prend un sens autre chez les Étrusques qui l'associent aux personnages

féminins et à d'autres formes de convivialité. De même, l'étude des influences étrangères dans les livres de cuisine aux Pays-Bas entre 1500 et 1660, menée par Nathalie Héraud, met en évidence la complexité de ces apports dans une zone de frontière politique, linguistique et culturelle. Ces livres rédigés généralement en néerlandais empruntent directement des recettes à des livres italiens et français, mais derrière le même titre se cache parfois une adaptation aux goûts locaux avec, par exemple, l'adjonction d'ingrédients comme le beurre. Ces traités culinaires font également mention de références géographiques, l'Italie au début de la période, puis l'influence espagnole se fait nettement ressentir à partir de la fin du XVI^e siècle. L'influence mineure de l'Allemagne, pourtant proche, montre que ce ne sont pas les frontières géographiques qui engendrent les contacts les plus forts. En revanche, les transferts avec l'Espagne sont plus manifestes au point que l'*hutsplot*, plat traditionnel des Pays-Bas, se transforme sous l'influence de l'*olla podrida* espagnole. C'est ici la situation politique qui semble la plus déterminante dans les mécanismes d'acculturation, *via* la littérature culinaire.

Accompagnés d'une bibliographie générale appréciable, les actes de ce colloque, à travers la diversité des exemples traités, soulèvent bon nombre de questions et montrent toute la richesse heuristique de la notion de frontière dans l'étude des cultures alimentaires. Des pistes ici esquissées comme les dynamiques propres aux zones-frontières et l'émergence de pratiques originales sous l'effet d'influences croisées seront certainement poursuivies ailleurs et permettront d'aboutir, on peut le souhaiter, à une synthèse sur le sujet.

PHILIPPE MEYZIE

Alain Corbin

L'harmonie des plaisirs.

Les manières de jouir du siècle des Lumières à l'avènement de la sexologie

Paris, Éditions Perrin, 2007, 540 p.

L'histoire culturelle de la sexualité est un domaine connu plus que réellement reconnu, si bien que les livres qui en traitent sont tou-

jours présentés dans la presse comme s'ils continuaient à commettre des transgressions sulfureuses. Pourtant la bibliographie témoigne éloquentement que le champ historiographique a été bien labouré, que ce soit outre-mer par Lynn Hunt ou Thomas Laqueur, ou en France par Jean-Paul Aron, Roger Kempf ou Robert Muchembled, et bien entendu par Michel Foucault dont les essais demeurent à l'horizon de toutes ces recherches. Dans ce genre d'investigations, Alain Corbin s'est fait remarquer depuis longtemps même si, depuis *Les filles de noce. Misère sexuelle et prostitution (XIX^e siècle)* jusqu'à l'*Histoire du corps*, son approche a évolué vers une histoire de la sensibilité culturelle (comme il le revendique) appuyée sur des sources littéraires, sensibles, rendant compte des émotions et des affects plus que des politiques et des pratiques. Ce faisant, par sa notoriété, il permet de valider une histoire de la sexualité encore quelque peu marginalisée dans l'univers universitaire français.

Dans cette perspective, *L'harmonie des plaisirs* cerne la spécificité de la fin du XVIII^e siècle et du début du XIX^e, afin de faire comprendre l'émergence d'une *scientia sexualis* moderne à partir des pensées les plus intimes des Français. Répudiant l'idée d'une théorie supplémentaire, l'auteur s'attache aux témoignages de trois catégories d'acteurs – les médecins, les théologiens et les pornographes – pour rendre compte d'une période particulière, hors de toute conceptualisation venue de la sexologie, de la psychanalyse, comme de toute notion inspirée du « genre ». L'objectif est de faire ressortir le langage encore naïf d'une époque supposée exprimer spontanément le plaisir charnel, avant que les caractérisations des sciences médicales, humaines, des théologiens et analystes de toutes obédiences ne parlent de sexualité, ou d'identités sexuelles...

En historien du culturel, A. Corbin étudie un phénomène de société, de toute une époque, des années 1770 aux années 1850, et sa mise en discours par les différentes instances normatives: la recherche de la simultanéité des jouissances, l'« harmonie des plaisirs ». Celle-ci est jugée nécessaire par les trois groupes d'auteurs cités, qui dénoncent inlassablement tout ce qui y contredit et menace l'individu et la collectivité. Les deux premiers, médecins

et théologiens, insistent pourtant surtout sur la peur de la dysharmonie ; la masturbation étant toujours perçue comme un risque de dégénérescence, d'affaiblissement individuel et social. Les médecins, abandonnant les théories anciennes de la double semence, insistent sur l'importance de l'éjaculation dans le coït et visent la concordance des plaisirs, ne serait-ce que par crainte de la perte de la suprématie masculine. Si le discours médical privilégie le « vœu de la nature », les théologiens se préoccupent davantage de la « rébellion de la chair » dans la suite du discours classique de l'Église. Les textes cités dénoncent inlassablement la succession des péchés possibles, à l'exception notable du père Jean-Pierre Gury. Celui-ci est plus porté vers une réconciliation des couples et de l'Église, mais il ne représente manifestement qu'une parenthèse dans un courant irrépressible instaurant la répression et le contrôle du désir. Si l'harmonie est souhaitée, c'est sur fond d'inquiétude devant la liberté que peuvent prendre les individus et surtout les femmes. Le troisième groupe, les auteurs pornographes de la fin du XVIII^e siècle, propose, on s'en doute, une autre harmonie des plaisirs même si, là encore, l'angoisse est constante. Le plaisir charnel doit être déculpabilisé, tout en étant transgressif, si bien que la fascination de l'obscène obsède ces auteurs, certainement plus permissifs que les précédents, mais pas plus capables qu'eux de trouver la solution pour sortir de la peur née devant le coït et l'incapacité des hommes à contrôler, garantir et soumettre le plaisir des femmes.

A. Corbin exposant ainsi un paysage mental, il est difficile de résumer un tel ouvrage qui, dans chacun de ses chapitres, s'appuie sur une profusion de citations. Or cette accumulation de citations extraites d'un corpus au statut imprécis n'introduit pas à des dialectiques mais à des confirmations de la thèse posée d'emblée. Si bien que nombre de questions demeurent en suspens. La volonté même de l'auteur de se déprendre des points de vue réducteurs, classificatoires, est évidemment justifiée. Pour autant on voit mal, finalement, l'intérêt de suivre les points de vue des auteurs de cette charnière des XVIII^e-XIX^e siècles. Ils précèdent l'instauration de la régulation sexuelle étudiée récemment par Sylvie Chaperon¹, et annoncent

les thématiques, les obsessions et les descriptions des successeurs. L'oubli des concepts de notre temps n'est pas en l'occurrence l'occasion d'une avancée herméneutique. Au contraire, la répétition de ces textes conduit parfois jusqu'au malaise, devant le voyeurisme, la complaisance et la misogynie de certains médecins, théologiens et pornographes. L'intérêt de l'étude n'aurait-il pas été de chercher quel était l'écart entre ces groupes présentés et le reste des praticiens, des clercs et des auteurs de romans, pour comprendre ce qui se jouait dans ces textes par rapport à ce que l'on sait du fonctionnement social, connu par ailleurs ? L'unité postulée de l'ouvrage est celle de la présentation d'idéal-types, ce que l'auteur ne dit pas explicitement. Le lecteur aurait gagné à ce que cette position soit clairement énoncée. A. Corbin montre plus qu'il ne démontre l'emprisonnement discursif du plaisir par cette mise en discours protéiforme du sexe. Au final, c'est la crainte de la dysharmonie qui est l'objet du livre.

La focale essentialiste adoptée par l'auteur prive l'ouvrage d'une dimension dynamique et politique. Un décalage est introduit également dans l'emploi des références. Médecins et théologiens appartiennent surtout au XIX^e siècle, quand les pornographes sont les plus connus du XVIII^e (y compris Sade, dont l'exceptionnalité dans le corpus est gommée). Les mutations pourtant connues qui ont eu lieu pendant la période révolutionnaire et impériale sont à peine évoquées, faisant disparaître les enjeux proprement politiques de cette interrogation sur le plaisir. Les thèses de T. Laqueur, notamment sur la liaison entre évolution sociale et culturelle et crainte de la masturbation, auraient pu être discutées. L'évitement conceptuel et méthodologique n'apporte objectivement rien. On regrette aussi que la focale ait été réduite à quelques types de textes conditionnant les conclusions à en tirer. L'harmonie des plaisirs se découvre dans d'autres approches, celles des théologiens réformateurs des années 1780, prônant paradoxalement le divorce pour affirmer l'amour dans le couple, celles de toutes ces romancières qui publièrent des romans épistolaires, larmoyants et sentimentaux à nos yeux, mais qui précisément donnaient du plaisir érotique une vision éloignée de la copulation réduite à la pénétration. Le point de vue des

femmes est, enfin, quasi inexistant dans le livre, or il était pourtant essentiel en cette fin du XVIII^e siècle, avant d'être dévalorisé au XIX^e. Il aurait même été possible d'évoquer ces romans libertins classiques attribués à M^{me} de Choiseul-Meuse (même si l'attribution pose question), qui parlent du plaisir autrement que dans une perspective purement masculine et hétérosexuelle.

L'ambition de ce livre, à en croire l'introduction, est plus une invitation au voyage qu'une véritable archéologie des plaisirs, en ce sens A. Corbin tient bien ses promesses. La présentation sous forme de tableau thématique peut servir pour un premier contact romancé de l'évolution de la sexualité au tournant du XVIII^e-XIX^e siècle.

JEAN-CLÉMENT MARTIN

1 - Sylvie CHAPERON, *Les origines de la sexologie, 1850-1900*, Paris, Louis Audibert, 2007.

Sylvie Chaperon

Les origines de la sexologie, 1850-1900
Paris, Louis Audibert, 2007, 287 p.

Le terme de « sexologie » naît vers 1910 en France. Porté par les militants qui contestent le pouvoir médical et défendent l'égalité en matière de pratiques sexuelles, il témoigne de la volonté de rompre avec le savoir accumulé au XIX^e siècle. Si ce dernier doit beaucoup aux praticiens austro-hongrois et allemands, au premier rang desquels Richard von Krafft-Ebing, auteur d'une monumentale *Psychopathia sexualis* (1886), il s'est également nourri des analyses des médecins français. C'est leur apport à la « protosexologie » que ce livre se propose d'éclaircir.

À partir des années 1850, le prestige des docteurs va croissant, d'où l'intérêt accru de leurs contemporains pour leurs ouvrages savants et leurs manuels à destination du couple. Le corps médical, moins machiste qu'on ne l'a dit, quoique privilégiant l'homme actif face à la femme passive, vante désormais « les plaisirs du mariage ». En revanche, il ne s'intéresse pas aux pathologies sexuelles avant l'étude de cas concernant le « vampire de Montparnasse »,

un profanateur de cadavres jugé en 1849. Le recours à l'expertise médicale au sein des prétoires, sommée d'évaluer la responsabilité mentale des prévenus, va changer la donne de même que l'observation de la folie. Le dépôt de Sainte-Anne et la chaire de médecine légale d'Alexandre Lacassagne à Lyon deviennent alors les lieux où se focalise l'observation. Jean-Martin Charcot, titulaire en 1882 de la chaire de clinique des maladies nerveuses, publie ainsi la même année avec Valentin Magnan le premier article français consacré à l'inversion du sens génital. Parallèlement, A. Lacassagne examine Joseph Vacher, l'éventreur de jeunes berger-ère-s, et Henri Vidal, le tueur de femmes. L'observation conduit logiquement à l'édification d'un « petit catalogue des aberrations et autres perversions sexuelles », du fétichisme, inventé par Alfred Binet, à l'exhibitionnisme ou au sadisme. Sylvie Chaperon leur consacre un chapitre qui permet de cerner les inventions cliniques et linguistiques des experts médicaux ainsi que les traitements proposés, certains barbares comme la clitoridectomie utilisée pour combattre la masturbation. Les médecins tentent également de les expliquer, les rangeant tout d'abord dans le cadre des monomanies puis invoquant la dégénérescence couplée à l'association avec une expérience première qui oriente par la suite les penchants sexuels.

À partir des années 1880, une nouvelle étape s'ouvre avec une psychologisation croissante de la vie sexuelle. Cette dernière va de pair avec le développement de la psychologie expérimentale dont le premier cours est donné au Collège de France en 1888 par Théodule Ribot. Pour ce dernier, et c'est là une rupture, les comportements pathologiques nous renseignent également sur la sexualité ordinaire. D'où une volonté nouvelle de les expliquer, non par le vice ou la dégénérescence, mais par l'histoire de l'individu. Les médecins dès lors n'étudient plus la sexualité en aliénistes, encore moins en moralistes, mais en psychologues. La tolérance croissante pour des comportements jadis qualifiés de pervers doit également beaucoup à la rencontre entre psychiatres et patients à la recherche d'une écoute empathique pour résoudre leurs problèmes sexuels. Issus du même monde, également cultivés, ces hommes

peuvent nouer des relations confiantes, voire amicales. Car il s'agit d'un monde d'hommes. S. Chaperon souligne bien le silence des femmes et la rareté des observations les concernant. Ce constat renvoie à l'inégalité des sexes. Les médecins décrivent les femmes au travers des organes de la reproduction et ont du mal à les concevoir comme sujets sexuels. La croyance dans la passivité et la dissimulation féminines renforcent leur indifférence face aux pathologies féminines. Ajoutons le mutisme des femmes soumises aux règles de la pudeur et de la bienséance, enclines à l'effacement de soi qui ne les prédisposait pas à se raconter. La psychologisation de la sexualité s'accompagne d'une inflation de l'observation, les docteurs lançant des enquêtes par questionnaires et incitant les patients à rédiger des autobiographies.

En cinquante ans, l'analyse médicale de la sexualité est ainsi passée de la théorie des humeurs à la psychologie. Ce basculement doit beaucoup, selon S. Chaperon, aux Austro-Hongrois et aux Allemands, mais les Français y ont également contribué de même que l'école italienne. L'auteur, qui cite beaucoup R. von Krafft-Ebing, insiste sur la circulation des concepts scientifiques grâce aux congrès internationaux et aux traductions des ouvrages savants. Ainsi le terme de nécrophilie est belge, le fétichisme français et l'inversion allemande. En même temps, nationalisme oblige, chaque pays tente de l'emporter sur ses rivaux. À ce jeu, la « protosexologie » française ne se situe pas au premier rang. Issue de l'expertise judiciaire et adossée aux *Archives de l'anthropologie criminelle*, elle est moins spécialisée que l'école allemande appuyée sur des laboratoires et à l'écoute de patients plus que de criminels. Ajoutons que l'homosexualité n'est pas réprimée par le Code pénal en France à la différence des pays germanophones et de l'Angleterre, d'où une moindre attention portée à l'inversion.

Ce livre comble donc une lacune dans notre connaissance des théories scientifiques sur la sexualité. Les mises au point sont claires et les acteurs bien identifiés, ainsi du D^r Lauppts qui se cachait sous le pseudonyme de Georges Saint-Paul, au prix parfois et par souci d'exhaustivité d'une forme quelque peu répétitive.

Anne-Claire Rebreyend

Intimités amoureuses. France 1920-1975

Toulouse, Presses universitaires
du Mirail, 2008, 340 p.

Cet ouvrage qui propose une « histoire de l'intime » au XX^e siècle, articulant pratiques et représentations, est issu d'une thèse soutenue en 2006. Le texte a été allégé ainsi que l'appareil critique. Certains exemples ont été supprimés mais, pour l'essentiel, l'originalité de la démarche et des conclusions est préservée et accessible désormais à un large public. Ce travail s'appuie sur une littérature du moi habilement exploitée : journaux intimes et autobiographies conservées à l'Association pour l'autobiographie et le patrimoine autobiographique (APA), correspondances adressées à Simone de Beauvoir et Menie Grégoire. Il s'inscrit entre deux césures politiques : la loi de 1920 réprimant la propagande anticonceptionnelle et la loi Veil autorisant l'avortement. Il porte donc sur un demi-siècle au cours duquel les changements dans la sphère de l'intime ont été profonds.

La première partie consacrée à « L'intime feutré » dans l'entre-deux-guerres conforte les travaux antérieurs. Le mariage d'amour s'impose bien comme horizon mais les contemporains restent discrets sur l'intime cependant que des questions comme l'avortement et la contraception, la sexualité préconjugale pour les femmes et l'homosexualité sont à peine évoquées. Le livre apporte sur certains points d'utiles compléments, ainsi sur la masturbation collective et réciproque qui survit dans les lycées au-delà du XIX^e siècle, mais également sur les amours platoniques des élèves pour leurs professeurs.

La deuxième partie qui porte sur « L'intime questionné » s'ouvre sur une mise au point bienvenue sur Vichy. Anne-Claire Rebreyend remet en question le lien entre politique, représentations et réalités puisque la lutte contre les sexualités déviantes conduit, en fait et paradoxalement, à valoriser l'amour et, de là, fait nouveau, à écrire sur sa sexualité. Les deux chapitres qui courent de 1944 à 1965 comblent, pour leur part, une lacune béante de l'histoire et permettent de comprendre les mutations qui ont conduit à la « libération sexuelle » des années 1968. Ils soulignent

l'affirmation de la parole féminine, le rôle joué par le flirt, la banalisation de la sexualité pré-conjugale. A.-C. Rebreyend montre surtout que mariage d'amour et relations intimes sont désormais intimement liés et que la sexualité devient un langage amoureux. Dans les classes moyennes et supérieures, l'idéal du couple fusionnel se développe avec son inévitable cortège de déceptions et l'émergence dès les années 1950 du « malaise » des femmes au foyer. L'étude permet également de comprendre l'essor des grossesses non désirées ainsi que l'abandon des méthodes contraceptives qui avaient prévalu chez les générations précédentes. Au nom du mariage fusionnel, en effet, les couples ne veulent pas renoncer à la sexualité sans entraves qu'ils ont pratiquée pour mettre au monde leur descendance, et rechignent à recourir au coït interrompu ou au préservatif.

Le dernier volet du livre qui traite de « L'intime exhibé » aborde la décennie 1965-1975 de la « libération sexuelle ». L'éducation sexuelle devient une question politique, la virginité un problème plus qu'une gloire, la chasteté une anomalie. La pilule et l'IVG libèrent les femmes de la « peur au ventre ». Le développement de la sexologie et surtout sa vulgarisation médiatique bouleversent également les représentations et les attentes sexuelles. La performance et l'orgasme obligatoire deviennent un objectif commun aux deux sexes. L'auteur relève ainsi le passage, de l'entre-deux-guerres aux années 1968, du vocabulaire guerrier qui reflétait l'idéal de conquête masculin viril à la rhétorique sportive de la compétition sexuelle. Cette évolution génère de nouvelles tensions : anxiété de ne pas être « normale » et obligation de simuler parfois un plaisir inaccessible pour les femmes, sentiment d'être ravalé au rang d'objet sexuel pour certains hommes et difficulté à satisfaire régulièrement leurs partenaires. Il aurait fallu peut-être approfondir la réflexion sur le biais masculiniste, voire sur la reconfiguration de la domination masculine qu'impliquent l'orgasme et la sexualité obligatoires. En revanche, la résistance à ces bouleversements est bien soulignée.

L'ouvrage qui s'inspire des approches « constructivistes » en vogue dans l'historiographie anglo-saxonne articule finement genre

et sexualités. Il repose sur une analyse qualitative des témoignages, fondée non sur des groupes mais sur des individus. Cette démarche nous vaut de très belles études de cas mais elle conduit parfois à un tableau impressionniste où les lignes de force et les évolutions se brouillent derrière la singularité des vies ordinaires. Reste le problème posé par les sources du moi. A.-C. Rebreyend est la première à avoir fait un usage systématique des autobiographies conservées à l'APA. Elle en connaît la richesse mais aussi les pièges, rapidement évoqués dans l'introduction, même si elle oublie parfois en route la vigilance qu'imposent les conditions de leur production : la mise en scène de soi, la réécriture du passé, les omissions, voire l'exhibitionnisme. Il en est de même pour les lettres adressées à M. Grégoire et qui décrivent avec complaisance les prouesses orgasmiques et audaces érotiques de leurs auteurs. La plupart du temps et au vu du croisement avec d'autres documents, les autobiographies sont fiables. Le lecteur, toutefois, est fondé à se demander si la réalité n'est pas à l'occasion enjolivée et surtout si les auteurs ne constituent pas une fraction infime des Français, ceux qui savent écrire et se décrire. De ce point de vue, le contrepoint des archives judiciaires qui offrent à l'historien un impressionnant contentieux en matière de crimes et délits sexuels aurait été bienvenu. Le débat épistémologique ne doit pas masquer, cependant, les apports du livre qui nous permet de mieux comprendre le vécu et les représentations amoureuses et sexuelles au XX^e siècle.

ANNE-MARIE SOHN

Frédéric Chauvaud (dir.)

Corps saccagés. Une histoire des violences corporelles du siècle des Lumières à nos jours
Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009, 313 p. et 32 ill.

Depuis une vingtaine d'années, la bibliographie sur l'histoire du corps et des sensibilités qu'il induit dans le raffinement, la distinction, le ludisme, l'érotisme ou la brutalité est devenue pléthorique. Si depuis 2007, on dispose en français de deux substantiels dictionnaires

du corps qui inventorient sa culture et son anthropologie politique, médicale et sociale¹, une bibliographie exhaustive de cet objet attend son rédacteur. Elle sera précieuse aux anthropologues et aux historiens du biopolitique en temps de paix et de conflits armés. Ce foisonnement historiographique illustre les sensibilités contemporaines qui tolèrent l'excès de la violence corporelle sur le plan des représentations culturelles, mais en font l'absolu tabou des relations interindividuelles.

Signé par 18 auteurs, cet ouvrage en trois parties d'inégal contenu – richement illustré mais dépourvu d'index thématique et onomastique – fait écho, en quelque sorte, à deux précédents ouvrages collectifs. D'une part, à notre propre *Corps violenté. Du geste à la parole* (1998) : une vingtaine de chercheurs y étudient les discours, les représentations, la sublimation et l'imaginaire du « corps violenté » par la guerre, la religion, le droit de punir, la thérapie de redressement physique, dans le cadre des cultures politiques, juridiques, théologiques et médicales aux époques modernes et contemporaines. D'autre part, au chantier collectif dirigé par David El Kenz, *Le massacre, objet d'histoire* (2005). L'ouvrage évalue la continuité temporelle anhistorique des comportements d'inhumanité dans la culture collective ou individuelle des massacres politiques, guerriers et religieux pour la domination des individus.

Avec sa périodisation dans le long XIX^e siècle (12 chapitres sur 18 lui sont consacrés exclusivement ou partiellement) et le XX^e siècle (5 chapitres), l'équipe menée par Frédéric Chauvaud sonde les pratiques des « corps saccagés » et leur impact dans l'imaginaire social et l'esthétisme (l'« éphebe malmené » dans l'œuvre de Gustave Moreau par exemple). Une triple historicité y encadre le saccage corporel : sa sémiologie médico-légale, son enracinement social dans l'existence précaire, sa dimension expiatoire, punitive et disciplinaire. Ces monographies micro-historiques éclairent le corps blessé et massacré, ainsi que le cadavre qui ordonne les rites et les pratiques thanatologiques et funéraires de réconciliation des vivants et des morts. Après Philippe Ariès et Michel Vovelle, on connaît bien la lente sécularisation de ces usages dès la fin de l'Ancien Régime européen dans le cimetière bucolique, hygiénique, familial et patriotique. Y triomphe

après la Révolution la tombe *ad personam* pour concrétiser le deuil familial et individuel. Ultime lien communautaire du chrétien, le charnier (fosse commune) de la société traditionnelle disparaît définitivement des sociétés en paix. Ce sont les guerres, les conflits civils et les massacres qui le réhabilitent. En 1940, par exemple, les 21 857 officiers de réserve, policiers et fonctionnaires polonais abattus comme du bétail par le NKWD soviétique (dont 4 421 à Katyn) remplissent des fosses communes que referment les bulldozers².

Selon la première partie de l'ouvrage, le corps violenté est l'objet d'un savoir indiciare et naturaliste. L'expert repère les stigmates de la brutalité. La justice en tire profit pour qualifier le crime, le massacre, l'accident ou le suicide. La fiction en fait l'ingrédient de l'imaginaire d'investigation criminelle, comme l'illustre notamment depuis 1990 le succès planétaire des seize romans médico-légaux de Patricia Cornwell. Son héroïne, la médecin légiste Kay Scarpetta, mesure *ad nauseam* sur les cadavres saccagés qu'elle autopsie la culture de la brutalité nord-américaine. Croissante depuis la Renaissance, l'autopsie cadavérique objective la réalité physique du corps meurtri. Blessures et plaies externes ou internes, fractures, contusions, brûlures : mesuré en ses états pathologiques, sondé en ses plaies et bosses, le corps saccagé revient aux médecins légistes – dont le savoir « scientifique » prolonge le pragmatisme et le bricolage des chirurgiens de l'Ancien Régime. Face au corps saccagé, l'expert assermenté formulera en langage médical les indices corporels des violences criminelles, accidentelles ou suicidaires. Croissante depuis le XVIII^e siècle, l'autopsie révèle le passage à l'acte criminel : la pièce anatomique prélevée sur la scène du crime arrive – *via* la morgue ou le laboratoire de la police scientifique – sur la table des pièces à conviction contre le meurtrier acharné, la mère infanticide ou le dépeceur aliéné.

La deuxième partie de l'ouvrage s'intéresse aux agressions et à la maltraitance. « Violence rébellionnaire » des atteintes physiques aux gendarmes dans la France de la monarchie de Juillet ; souffrance corporelle entre vie et mort des patients miséreux dans l'inconfort thérapeutique de l'hôpital de Rochefort entre 1750 et 1850 ; stigmate de la maltraitance fami-

liale sur le corps des « jeunes inadaptés » sociaux en France de 1945 aux années 1980 ; anatomie usée, mutilée et épuisée par la maladie, le crime et la culture de l'expiation pénale des multirécidivistes relégués entre 1938 et 1970, souvent minés par l'alcoolisme, la tuberculose, l'infirmité physique ou encore les pathologies physico-morales de la guerre : la vie précaire dans la marginalité sociale, source de révolte contre la police, saccage les corps des démunis et des stigmatisés.

La troisième partie de l'ouvrage enquête sur la « brutalisation » institutionnelle et la torture, cette culture de la domination dans la souffrance humiliante, selon l'exemple, devenu classique depuis 1958, de *La Question* du journaliste communiste Henri Alleg torturé à El-Biar par des parachutistes français. Après un détour formel dans la réalité et l'imaginaire de la violence du banditisme dans l'Espagne de l'Ancien Régime, le lecteur affronte la culture pénale de la guillotine à Genève dans le département du Léman. Comme ailleurs en Europe continentale soumise à l'hégémonie française, la décapitation mécanique est un rituel politique qui légitime l'euphémisme médical de l'exécution « indolore ». Du carnage militaire de Solférino le 24 juin 1859 (40 000 tués ou blessés), dont l'observation mène Henry Dunant à fonder la Croix-Rouge suisse pour secourir les victimes des conflits armés³, à la Grande Guerre et ses millions de tués et de mutilés, l'expérience du saccage corporel est forgée par le choc ultime du champ de bataille. Munitions, gaz (irritants, caustiques, toxiques), barbelés, armes automatiques, artillerie lourde, espace sonore saturé par le « bruit infernal » des canons, puanteur toujours recommencée : la guerre à outrance se mesure chirurgicalement dans les blessures et les pathologies inédites des corps saccagés des combattants mal équipés au début du conflit. Après 1918, la « littérature des tranchées » vomit le massacre corporel de la guerre totale qu'incarnent les gueules cassées rendues à la société civile.

Dès les années 1870 en France, l'imaginaire social s'abreuve d'exotisme colonial, que distillent les reportages et les gravures réalistes du *Journal des voyages* ainsi que la littérature d'aventure africaine, de Louis Boussonard au Jules Verne du *Capitaine de quinze ans* (1878). Entre supplices, anthropophagie et massacres

rituels, l'altérité du Chinois, du Dayak et du sauvage dans la « société sans État » se représente avec le corps saccagé du blanc martyrisé (missionnaire, explorateur, marin, aventurier) qui à lui seul semble légitimer la mission « civilisatrice ». Les « Buveurs de sang » fascinent et répugnent la « bonne conscience européenne » hostile aux « sauvages ». Saccageant les corps, la violence indigène qui indigné voyageurs et littérateurs légitimera celle de l'État colonial. Pour actualiser la problématique de la brutalité corporelle comme forme de domination-humiliation, deux chapitres consacrés à la violence corporelle et au « sexocide » comme forme ultime du génocide dans les sociétés raciales de l'Afrique du Sud *post-apartheid* et du Guatemala de la guerre civile des années 1980 bouclent les *Corps saccagés*.

Ce livre montre en négatif l'importance de la construction juridique du respect corporel et de l'intégrité physique des individus comme sujets de l'État de droit. Cette éthique du corps protégé est constitutive de la modernité sociale en démocratie. Dans un monde où l'idéalisme éthique des droits de l'homme doit être une règle universelle et imprescriptible, l'histoire de la prohibition du saccage corporel irrigue paradoxalement les *Corps saccagés*.

MICHEL PORRET

1 - Michela MARZANO (dir.), *Dictionnaire du corps*, Paris, PUF, 2007 ; Bernard ANDRIEU et Gilles BOËTSCH (dir.), *Le dictionnaire du corps*, Paris, CNRS Éditions, 2008.

2 - Delphine DEBONS, Antoine FLEURY et Jean-François PITTELOUD (éd.), *Katyn et la Suisse. Experts et expertises médicales dans les crises humanitaires, 1920-2007*, Genève, Georg, 2009, p. 15-247.

3 - Henry DUNANT, *Un souvenir de Solférino*, Genève, J.-G. Fick, 1862.

André Gounot, Denis Jallat et Benoît Caritey (dir.)

Les politiques au stade. Étude comparée des manifestations sportives du XIX^e au XXI^e siècle
Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2007, 230 p.

Il y a dans cet ouvrage un projet qu'on ne peut manquer de saluer : proposer, sous l'angle comparatif, une mise en perspective des usages

et mises en scène politiques des manifestations sportives durant la période contemporaine. Ce projet a un double mérite. D'un côté, il prend en compte ce qui constitue, plus que l'association, la véritable spécificité de l'institution sportive, la compétition et le spectacle, qu'il relie au politique, sans se cantonner aux formes les plus paroxystiques de cette liaison. De l'autre, il contribue à dégager l'historiographie du sport d'un cadre national dans lequel elle reste encore trop souvent engoncée.

Le phénomène comparé est donc clair : comment un certain nombre de régimes, de mouvements, de groupes sociaux tentent-ils de mettre le sport, sous son versant spectaculaire, au service de l'organisation d'une collectivité et de l'imposition d'un projet global de société ? Sont ici examinés les enjeux politiques de l'organisation et de la construction du sens de ces fêtes physiques, avec une insistance particulière sur le rôle de la presse (on regrettera toutefois que les images fixes et mobiles n'aient pas été davantage sollicitées). Les espaces et les formes de la comparaison sont, quant à eux, plus variés. Dans certains cas, cette dernière s'opère effectivement entre deux traductions nationales d'une même manifestation (les concours de ski en France et en Suisse par exemple). Ailleurs, sont mises en parallèle des manifestations à la fois différentes et proches, au sein de plusieurs espaces nationaux (les Jeux olympiques de Berlin de 1936 et la Coupe du monde de football de 1938 dans l'Italie fasciste) ou dans un même espace national (les Jeux méditerranéens et la Coupe d'Afrique des nations en Tunisie). À l'approche strictement comparée, certaines contributions mêlent, à des degrés variables, une analyse en termes de transferts culturels, de définitions par opposition ou imitation (ainsi, l'attention portée au modèle de la *Cup* britannique pour organiser la Coupe de France de football). Si l'ensemble n'échappe pas toujours au risque de dilution et d'affadissement de la perspective comparative, il reste que les auteurs cherchent au moins à prendre en compte cette dernière et atteste sa fécondité.

Cette richesse est renforcée par la volonté d'ouvrir le spectre des manifestations présentées. Le spectacle ici ne se résume pas au football, et se dévoile au contraire de manière

protéiforme (des fêtes de gymnastique aux régates de voile). Il ne se cantonne pas non plus aux seuls archétypes des Jeux olympiques et de la Coupe du monde de football, ni aux usages politisés les plus outranciers, ceux qui ont été le propre des régimes totalitaires, mais donne à voir des utilisations plus variées, qui concernent aussi les régimes et les mouvements démocratiques (du ski « républicain » à l'Olympiade ouvrière de Francfort en 1925). Derrière cette diversité s'esquissent pourtant des processus convergents. C'est le cas notamment de l'imposition du triple primat des sports athlétiques, du modèle individualiste et compétitif et de la représentation des identités nationales comme norme de la manifestation sportive « classique ». Les différentes contributions apportent des éléments pour historiciser ce processus, en présenter les facteurs accélérateurs (les mises en scène sportives à grand spectacle des régimes fasciste et nazi) et les alternatives avortées. Andrea Bruns et André Gounot montrent par exemple à quelles difficultés et finalement à quelle impasse se heurtent les organisations ouvrières lorsqu'elles souhaitent initier des spectacles qui se dégagent du nationalisme et du principe compétitif. Simultanément, la perspective comparative aide à mieux percevoir et à interroger le rôle, à chaque fois différent, qu'ont pu jouer certains sports et certaines manifestations à l'échelle nationale. Les liens étroits établis en France entre des activités physiques comme la gymnastique et le ski, l'armée et la mobilisation républicaine s'affirment aussi ici par contraste, y compris par rapport à un mouvement gymnique allemand tenu beaucoup plus à l'écart, et du pouvoir, et de la sphère militaire.

On ne peut donc que tomber d'accord avec les directeurs de l'ouvrage lorsqu'ils affirment que les manifestations sportives peuvent constituer d'autres lieux du politique. On serait même tenter d'aller plus loin. Les fêtes analysées ici, à l'instar des fêtes politiques en général, traduisent des idéologies ou des constructions nationales, reflètent le fonctionnement de certains régimes, manifestent la souveraineté, le désir d'influence ou l'opposition. Mais le statut ambigu, l'autonomie relative du sport fait qu'elles n'opèrent pas uniquement comme un reflet, ou du moins que ce

reflet est plus trouble qu'il y paraît. Saisir cette ambiguïté permet alors de déstabiliser, de mettre à l'épreuve les catégories politique/apolitique ou de voir comment elles opèrent autrement, à partir de ce lieu spécifique que constitue le sport. Nicolas Bancel évoque ainsi l'utilisation du sport comme lieu de médiation idéale pour mimer un rapport d'égalité entre coloniaux et métropolitains. Daphné Bolz analyse pour sa part la construction paradoxale du sens des Jeux olympiques de Berlin en 1936. Le régime nazi affiche ostensiblement son attachement aux valeurs « apolitiques » de l'olympisme tout en les repeignant à ses propres couleurs et en faisant de l'organisation des Jeux l'occasion de la démonstration de sa prééminence. Il y a là un usage très politique de l'apolitisme, auquel se laissent prendre, consciemment ou non, la plupart des journalistes et des responsables du mouvement sportif.

Les coordinateurs du livre évoquent, pour terminer, le point aveugle que constitue la mobilisation. Il ne s'agit pas ici seulement de savoir pourquoi les manifestations sportives mobilisent de plus en plus, mais surtout de savoir comment elles le font, et avec quels effets : l'assistance au spectacle vaut-elle adhésion au régime ou au mouvement qui l'encadre ? La participation à la fête suscite-t-elle, de manière durable, des valeurs, des comportements qui sont ensuite reproduits sur la scène politique ? Cette piste implique de nouvelles comparaisons, l'analyse de nouvelles modalités de transferts, l'usage d'autres outils, ceux venus des sciences politiques en particulier. Elle montre que les stades, loin d'être un champ clos, peuvent être aussi une façon d'aborder, sous un angle différent, le rapport au politique.

MARION FONTAINE

Barbara J. Keys

Globalizing sport: National rivalry and international community in the 1930s
Cambridge/Londres, Harvard University Press, 2006, xi-274p.

Dans cet ouvrage, Barbara Keys s'attache à cerner la constitution du sport, notamment sous son versant spectaculaire, en communauté

imaginée à dimension transnationale. Loin de se cantonner à l'approche commune qui fait du sport le seul reflet du nationalisme et des relations entre les nations, elle tente de saisir l'objet dans son autonomie toujours partielle, et dans les termes d'une histoire globale. Son analyse se fonde en outre sur un apparent paradoxe : elle s'inscrit en effet dans la période qui semble la moins favorable à la démonstration d'une mondialisation sportive, c'est-à-dire durant cet entre-deux-guerres plus propice à l'expression du nationalisme qu'à celle d'une citoyenneté globale. En se fondant à la fois sur les archives de certaines organisations sportives et sur la littérature secondaire, c'est aussi ce paradoxe que B. Keys cherche à éclairer.

L'ouvrage retrace ainsi l'autonomisation d'un système international, articulé autour des sports athlétiques et du spectacle, porté par certaines institutions – le Comité international olympique (CIO), la Fédération internationale de football association (FIFA) –, rythmé par certains événements (Jeux olympiques) et créant progressivement un langage à valeur universelle, celui des records et de la performance. Peu à peu les sports athlétiques triomphent de leurs concurrents (l'alternative gymnique, les tentatives avortées pour imaginer un sport proprement « prolétarien ») ; peu à peu s'impose un modèle commercialisé et professionnalisé du spectacle, inséré dans une culture de masse au sein de laquelle l'influence des États-Unis est de plus en plus prédominante. L'auteure n'échappe pas toujours au risque d'une vision un peu déterministe et caricaturale de ce processus. La « victoire » des sports et leur résonance mondiale, leur insertion dans les circuits économiques et médiatiques, sont loin d'être de telles évidences dans les années 1930. La diffusion effective des sports athlétiques n'est de surcroît pas synonyme d'homogénéisation et fait l'objet d'une appropriation différenciée selon les configurations nationales. B. Keys ne méconnaît d'ailleurs pas ces phénomènes d'acclimatation et de nationalisation, mais suggère plutôt d'observer ici une imbrication. Loin de verser dans la perception duale d'une communauté sportive transnationale d'un côté, de la récréation nationale des sports de l'autre, elle préfère analyser la manière dont s'articulent ces processus.

L'analyse de cette dialectique entre nationalisme et internationalisme s'avère la plus stimulante de l'ouvrage. B. Keys montre en effet à quel point la construction et l'extension de cette communauté globale restent liées aux nations. Les organisations dominées, à l'instar du CIO, par les élites occidentales clament haut et fort leur foi internationaliste et la capacité du sport à dépasser toutes les frontières, mais elles n'accueillent que les fédérations ou les équipes forgées sur la base de l'appartenance nationale. Les règles, les temps, les espaces propres aux sports athlétiques s'imposent de manière générale ; en même temps, c'est cette standardisation même qui facilite la comparaison, et la compétition, entre les nations. Les Jeux olympiques, à l'instar de ceux de Los Angeles en 1932, deviennent peu à peu des événements spectaculaires, marchands et universels ; ils offrent simultanément un nouveau terrain d'expression à la fierté, aux rivalités nationales ou idéologiques. L'auteure estime cependant que cette dialectique, si elle n'efface en rien les nations, n'empêche pas l'existence d'une communauté sportive transnationale et l'expansion des principes démocratiques, compétitifs et marchands qui la régissent, y compris pour des régimes comme ceux de l'Allemagne nazie ou de l'URSS stalinienne. Ceux-ci se trouvent en quelque sorte obligés de combattre sur le terrain adverse et d'accepter les principes de cette communauté sportive s'ils veulent pouvoir instrumentaliser ensuite à leur guise l'écho que rencontrent les compétitions. Le livre a le mérite, dans cette perspective, de nuancer des interprétations parfois un peu trop unilatérales, ainsi celles qui font des JO de Berlin en 1936 l'expression d'un pacte avec le diable. Pour les organiser, l'Allemagne nazie a dû pourtant elle aussi pactiser, se plier au modèle défini à Los Angeles et accepter, le temps des jeux au moins, les principes d'ouverture et de non-discrimination propres à l'univers sportif. Reste que l'analyse de B. Keys est peut-être ici un peu trop irénique. Cet hommage du vice à la vertu ne modifie en rien les principes du III^e Reich. Il signale, de manière plus inquiétante, les faces sombres de l'internationalisme sportif et indique à quel point le « diable » a pu jouer un rôle dans la construction d'une culture sportive de masse

qui n'est pas le seul produit des tendances démocratiques.

Malgré ces aspects parfois un peu déterministes, le livre prouve que le sport n'est pas seulement un instrument dans les mains des nations, mais qu'il se développe aussi suivant sa propre logique, qui s'impose, au moins en partie, à ceux qui s'y insèrent. Il constitue une mine de réflexions sur une série de caractéristiques de l'entre-deux-guerres (les phénomènes de démocratisation, d'américanisation mais aussi de résistance qui parcourent la culture de masse, le croisement du nationalisme et du développement des organisations internationales, du CIO à la Société des Nations). La réflexion qu'il développe fait enfin écho aux formes contemporaines d'une mondialisation sportive, caractérisée à la fois par une déterritorialisation de plus en plus accentuée et par l'invention, sur d'autres bases que celles du territoire au sens strict, de nouvelles communautés imaginées¹.

MARION FONTAINE

1 - Anthony KING, *The European ritual: Football in the New Europe*, Aldershot, Ashgate, 2003.

Yves Perret-Gentil, Alain Lottin et Jean-Pierre Poussou (dir.)

Les villes balnéaires d'Europe occidentale du XVIII^e siècle à nos jours
Paris, Presses universitaires de Paris-Sorbonne, 2008, 496 p.

Cet ouvrage constitue les actes du colloque de Boulogne-sur-Mer organisé en 2006 par l'Institut de recherche sur les civilisations de l'Occident moderne (IRCOM), le Centre de recherches et d'études histoire et société (CREHS) et la Société d'histoire des petites villes. La publication est soignée et comporte, outre les nombreuses illustrations noir et blanc, un cahier en couleur de 38 pages où alternent gravures du XVIII^e et du XIX^e siècle, cartes postales, affiches publicitaires, photos du XX^e ou du début du XXI^e siècle. Ce cahier présente de nombreux exemples des architectures balnéaires : villas, hôtels, bungalows, casinos, restaurants, complexes de loisirs...

L'ouvrage débute sur une très belle synthèse de Peter Borsay, consacrée aux villes balnéaires de l'Angleterre géorgienne, qui pose le cadre général de la problématique qu'illustrent, avec plus ou moins de bonheur, les communications consacrées à des stations balnéaires particulières. L'auteur, à qui l'on devait déjà un beau chapitre de la *Cambridge urban history of Britain*, « Health and leisure resorts, 1700-1840 », souligne bien la filiation entre les stations thermales et les stations balnéaires. Il cite l'ouvrage de Daniel Defoe, *Tour through the whole island of Great Britain*, qui pointe, dès 1720, les enjeux de leur développement en prenant l'exemple de la Bath de Beau Nash : « aujourd'hui nous pouvons dire qu'elle est fréquentée par les biens portants plutôt que par les malades : les bains sont plus une distraction et un divertissement qu'une prescription physique pour la santé ; quant à la ville, elle est tout entière dédiée aux loteries, aux jeux, aux visites, en un mot à toute sorte de galanteries et de frivolités » (p. 13-14). La formule semble anticiper sur les affrontements d'images que l'on retrouve dans certaines affiches des années 1930 vantant les mérites des stations thermales ou balnéaires, entre personnel médical et plaisirs des salles de jeux... En ces temps de développement de l'hygiénisme, la station balnéaire apparaît plus saine que la ville thermale. La Bath géorgienne, située au fond d'une cuvette cernée de collines escarpées, n'est-elle pas décrite comme un vrai piège à miasmes alors que les stations balnéaires naissantes, ventilées à souhait, enchantent les adeptes d'une nature authentique et sauvage ?

Pour répondre aux besoins de la classe de loisir chère à Thorstein Veblen, particulièrement nombreuse dans la Londres du XVIII^e, naît à Scarborough une des premières stations balnéaires, assez éloignée de la métropole pour être exclusive et réservée à l'élite. Le plus symptomatique est que Scarborough avait été auparavant une station thermale où l'« on buvait de l'eau de mer en tant que remède complémentaire de l'eau de source », soulignent Allan Brodie et Gary Winter qui citent également un texte de 1702 expliquant les atouts des bains froids : « comme nous vivons dans une île et que nous sommes environnés par la mer, nous

ne pouvons que désirer ces excellents bains froids, qui, d'une part, préservent notre santé, et, d'autre part, soignent beaucoup de maladies, à l'instar de nos fontaines » (p. 37). De même à Arcachon dont Pierre Guillaume évoque la recherche de sa vocation entre station balnéaire, station climatique et station thermale...

L'ouvrage se présente comme un ouvrage sur les villes balnéaires d'Europe occidentale. Néanmoins les façades atlantiques, voire septentrionales, sont plus privilégiées que celles de la Méditerranée, même si une étude s'attelle à « La balnéarité des années soixante. Trois façons de réinventer la ville de loisirs : Marina-Baie des Anges, Port-Grimaud, La Grande-Motte ». L'intérêt d'un tel ouvrage n'est bien sûr pas d'offrir un catalogue d'études locales mais le déséquilibre est un peu accentué. Ce n'est pas faute de place puisqu'une étude analyse, de manière pertinente d'ailleurs, le développement de Waikiki, aux îles Hawaï, dont le modèle est davantage inspiré par les États-Unis que par l'Europe, soulignant le rôle des grandes chaînes hôtelières dans la « mise en condition polynésienne » des touristes et la construction d'une « vitrine cosmopolite et anonyme de la société de consommation », ignorante des spécificités historiques et culturelles des lieux qu'elle est censée valoriser.

Il est dommage que ni la bibliographie générale, pourtant très riche, ni l'ouvrage n'accordent une mention particulière à la ville de Nice qui, après Bath, servit à son tour de modèle au XIX^e siècle pour de nombreuses stations – thermales cette fois – de l'Europe continentale, en particulier dans la manière d'acclimater les espèces végétales exotiques. Ainsi n'est pas évoqué l'ouvrage de James Haug, *Leisure and urbanism in nineteenth-century Nice* (1982), qui montre bien le rôle de la classe de loisir britannique dans la mise en place de la station et l'importance du chemin de fer pour l'augmentation des hivernants. Plus étonnant encore est l'absence de l'ouvrage de Robert de Souza, *Nice, capitale d'hiver, regards sur l'urbanisme niçois, 1860-1914*, paru en 1913 et réédité en 2001, où sont évoqués les débats suscités par les villes de saison dans leurs relations avec les villes annuelles... Toujours dans la bibliographie, on s'étonne de ne pas voir évoqué

l'Atlas historique de l'urbanisation de la France (1811-1975) de Georges Dupeux (1981), qui soulignait l'étonnant dynamisme des cités balnéaires – elles ont les taux de croissance les plus vigoureux du XIX^e siècle. Et nombre d'entre elles, en particulier sur le littoral atlantique, sont l'objet d'études dans le présent ouvrage...

L'ouvrage vaut surtout par les développements consacrés aux processus généraux à l'œuvre dans les villes balnéaires. L'un de ses atouts principaux est de montrer en quoi la ville balnéaire hérite des codes, des pratiques et des usages élaborés dans les villes thermales.

JEAN-LUC PINOL

